

LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

De "fascisme" et de quelques autres vocables sonores

Les étranges fantaisies que l'on prétend couvrir d'un mot fameux — Le besoin des justes définitions — Ce qui était vrai il y a deux et trois mille ans le reste toujours — Tâchons de commencer par nous comprendre — Autrement, nous n'aboutirons qu'au désordre et à une inextricable confusion

A Sherbrooke hier, avec un dédain amusé, S. E. le cardinal Villeneuve a cru devoir relever une accusation qui lui revenait des Indes, tout simplement. D'après les histoires qu'on raconte là-bas, il paraîtrait que Son Eminence est chez nous une sorte de dictateur et, naturellement, un fasciste.

Presque à la même heure, un homme de formation et de tempérament bien différents, qui parlait dans des circonstances assez différentes aussi de celles de Sherbrooke, M. Paul Gouin, éprouvait le besoin de préciser qu'il n'est pas fasciste.

Et ceci incite à réfléchir sur la singulière fortune de ces mots de fascisme et de fasciste, ainsi que sur quelques autres.

La chose est plus importante peut-être que certains peuvent d'abord l'imaginer.

* * * Vous n'ouvrez plus un journal sans y trouver ce mot de fascisme. Fait singulier, sauf en Italie, c'est presque toujours une accusation, une dénonciation, une virulente condamnation que, dans la pensée de ceux qui l'emploient, comporte ce mot.

On l'applique du reste à n'importe quoi, et rien ne le prouve mieux qu'un incident qui date d'hier. Dans un congrès politique français, tout récent, un orateur parlait du rassemblement fasciste de Lixieux. Qu'était-ce que le rassemblement fasciste de Lixieux? Tout simplement la prodigieuse manifestation d'amour, de respect et de vénération dont fut l'objet voici quelques jours la petite sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.

Qu'est-ce que cela peut bien avoir à faire avec le fascisme? On se le demande sans y rien comprendre; mais le fait reste que, pour un homme qui pouvait parler en public et mettre côte à côte des mots français, l'hommage à la Petite Thérèse prenait figure de fascisme.

Tout est fascisme aux yeux d'un certain nombre de gens. Et, contre le fascisme, on est en train de dresser dans maints pays des puissances très considérables.

Ceux qui mènent cette besogne savent ce qu'ils font; mais la plupart de leurs victimes n'y comprennent rien.

On plante devant eux un Croque-mitaine qui est censé incarner toutes les horreurs, tous les maux; ils protestent. Le procédé n'est pas le phénomène n'est rien de très neuf. Toujours on a fait marcher les foules avec des formules vagues, avec des mots dont elles ignoraient l'exact contenu, mais auxquels on donnait une éclatante, une attrayante ou repoussante allure.

Mais c'est une raison de plus d'essayer de voir clair

dans les choses et de mettre, à la mode des formules qui ne prêtent à aucune équivoque.

* * * Un bout de phrase nous tombait l'autre jour sous la main qui démontre que ce besoin de clarté et de précision date de très loin.

On demandait, paraît-il, un jour à Confucius, le vieux philosophe chinois, ce qu'il ferait d'abord s'il devenait le maître politique de son pays. — Je commencerais, aurait-il dit, par définir les mots.

Ceci serait encore d'une bien singulière actualité. On pourrait, cela va de soi, commencer par définir ce fascisme, qui est un phénomène proprement italien, qui n'a de véritable équivalent en aucun autre pays.

Et l'on pourrait recueillir aussi, par exemple, dans les Encyclopédies une exacte définition du communisme. Car la tournure d'esprit qui permet à de pauvres gens de voir sous le vocable fascisme les choses les plus diverses n'est pas le fait, malheureusement, que des antifascistes.

Il se trouve, en des milieux très différents, des gens pour qui le communisme représente, non seulement l'erreur fondamentale dénoncée par les Papes, mais toutes les erreurs, tous les sentiments de révolte ou de mécontentement, en quelque domaine qu'ils se manifestent, et même tout ce qui a l'heur ou le malheur de leur déplaire.

Il n'est pas du tout sûr qu'un autre terme familier, le libéralisme, ait un sort plus heureux et qu'il n'enferme point, pour ceux qui l'entendent et le prononcent, les conceptions les plus diverses.

De même est-il bien certain qu'un certain nombre de ceux qui, sociologues ou hommes politiques, parlent chez nous de corporatisme entendent par là les mêmes choses, placent sous ce vocable d'ailleurs familier les mêmes conceptions et les mêmes projets?

* * * Il faudrait pourtant que l'on finit un peu partout par se comprendre, qu'on définît exactement ce qu'on entend par tel ou tel mot, telle ou telle formule, et qu'on ne se lançât point réciproquement à la tête des termes auxquels chacun attache des sens différents.

On n'aboutirait autrement qu'au désordre et à une inextricable confusion.

* * * La première condition d'un débat ou d'une étude utile, c'est une juste définition des mots, des attitudes et des choses.

Tâchons donc de nous en rendre compte...

Omer HEROUX

août, vingt-trois ans après 1914, garde son caractère tragique mais l'humanité ne paraît pas le tenir pour un rappel du danger imminent qui la menace.

Ce qu'il en coûte aux États-Unis

Nos voisins du sud ont fini par entrer dans la tourmente qui avait commencé en 1914. Ils ne furent pas toutefois ceux qui en souffrirent le plus. Leurs pertes en hommes ont même été insignifiantes, si on les compare à celles des grands pays européens, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne. Pourtant, ce que la guerre a coûté et coûte encore en argent aux États-Unis est impressionnant. Au seul chapitre des pensions de guerre, on estime que le trésor de Washington aura déboursé, d'ici 1936, une somme globale de \$20,000,000,000. Les vétérans de la guerre ont, en effet, les dents longues. Toutes sortes d'indemnités, d'octrois et de bonis leur ont été distribués, sans les satisfaire pourtant. Voici qu'il est maintenant question à Washington d'accorder à tous les vétérans de la guerre de 1914, à chacun indistinctement, dès qu'il atteint l'âge de 65 ans, sans tenir compte de son état de fortune ou de sa validité physique, une pension mensuelle de \$60.

Les anciens soldats chez nous

Chez nous, ça n'est pas encore tout à fait cela mais presque. La loi des pensions de guerre a été modifiée de telle façon, il y a quelques années, dans les derniers temps du régime Bennett, que l'État peut difficilement refuser une demande d'argent qui lui est faite par un ancien soldat. Ça n'est plus à l'ancien soldat de démontrer, devant un tribunal *ad hoc*, qu'il a droit, du fait d'une invalidité subie à la guerre, à une pension. C'est au contraire à l'État qu'il incombe de démontrer que la demande de pension d'un vétérans n'est pas justifiée. Or une telle preuve est pratiquement impossible à faire par l'État.

Avec pareil régime, l'on comprend que le budget fédéral soit passablement grevé par les pensions de guerre. D'autant plus que le public ne s'arrête pas assez souvent à considérer, que la loi canadienne est ainsi faite qu'elle accorde de ces pensions non seulement aux anciens soldats qui furent de nos armées mais à tous les soldats, résidents au Canada depuis un certain temps et qui furent de l'une ou de l'autre armées dites alliées.

Le Canada n'est pas un pays militariste, mais il traite bien les anciens soldats, les siens et puis les autres.

E. B.

Son Eminence le cardinal Villeneuve aux Fêtes de Sherbrooke

Il dit le devoir des Canadiens français de rester fidèles à leur foi et à leurs traditions — L'attitude de l'Eglise envers les régimes politiques

Sherbrooke, 2 (D. N. C.). — Voici le texte des deux discours prononcés par le cardinal Villeneuve au banquet qui lui fut offert par le cité de Sherbrooke hier soir.

"L'accueil que vous faites au cardinal-archevêque de Québec l'émue mais ne le surprend pas. Déjà il y a quelques années, à l'occasion des noces d'or sacerdotales de Son Excellence Monseigneur l'évêque, il a expérimenté comme vous faites d'une splendide manière les choses. Il n'en est pas moins touché. Il sait bien qu'à travers sa modeste personne votre hommage va à l'Eglise, aux évêques, surtout à ceux qui font les pays chrétiens, comme les abbés les font leur miel, pour rappeler le mot du protestant Guisot, et en dernière analyse au Pape, vicaire du Christ, au Christ lui-même, Rédempteur du monde et Roi suprême des peuples."

"Certes, je n'ose vous retenir d'honneur ainsi la pourpre cardinalice, d'abord, parce qu'elle tient à l'autorité surnaturelle de l'Eglise, mais aussi parce que déjà simplement au point de vue humain elle représente en outre la plus noble, la plus inaltérable et la plus merveilleuse puissance de civilisation humaine. Ses ennemis en éprouvent une rage qui le leur fait avouer. Ses fidèles en sont justement fiers. Les historiens doctes et sincères, de toute langue et de toute conviction religieuse, sont forcés d'en reconnaître le fait, quelque explication qu'ils cherchent à lui donner."

Admettant, si j'ai sur mes épaules ce manteau, cela est dû sans doute à bien des raisons enveloppées dans les desseins cachés de la Providence. Mais il est une de ces raisons qui est sûre.

C'est que Québec est la vieille Eglise du Canada et qu'autour d'elle se sont formées, des siècles, des siècles, des diocèses prospères, le vôtre en particulier, celui qui s'appuie sur le siège épiscopal de cette ville centenaire."

En 1912 déjà, au congrès tenu ici par l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, j'avais été saisi de la beauté pittoresque de votre cité, assise gracieusement sur ses coteaux et regardant couler à ses pieds ses deux rivières.

Mais ce qui m'avait frappé bien plus encore, c'étaient vos institutions, votre grand collège et vos couvents, la cathédrale en construc-

tion, vos industries, votre commerce, votre envie de vivre, oserai-je dire. Vos visages étaient à la fois sereins et déterminés. Malgré les tracasseries qu'avaient pu laisser en votre tempérament vos divers voisinages, vous m'apparaissez franchement chrétiens et de vrais visages français avec peut-être en plus un trait de détermination, de hardiesse, de conquête pacifique qui n'était pas sans attirer."

Aujourd'hui, je ne vous trouve pas en recul. Au contraire. Votre esprit d'initiative et votre avancement temporel sont notoirement. Dans notre province, vous avez grand renom et vous tenez un rang de première importance. Oserais-je mentionner que du haut des couloirs parlementaires on observe de quel bord vous inclinez? Mais ceci est pour moi hors d'intérêt, en tout cas hors propos. Il est cependant un point sur lequel je puis vous parler d'autorité. C'est sur l'obligation chrétienne que vous avez de faire rayonner aux regards de tous l'exemple d'une vie intégrale, utile au bien commun."

Parfois, il est arrivé, je parle des régions que je connais bien, donc pas de la vôtre, que des catholiques ont cru que la meilleure manière de se faire valoir, c'est d'abandonner. Il n'en est rien. Il est et nous en sommes à l'égard de la flatterie, des Anglais, auxquels on reproche comme à tous les peuples divers défauts, mais à qui on prêterait gratuitement celui de ne pas savoir reconnaître la force et de ne pas admirer la fierté de quiconque se tient debout."

"Vous avez donc, messieurs, le devoir particulier d'affirmer vos convictions religieuses. Vous le faites, je le sais bien, je le vois. Je vous en félicite et vous persuadeux que c'est pour cela que vos concitoyens de langue anglaise vous estiment et vous tiennent pour des hommes. Tandis que, s'il vous arrive parfois de céder par respect humain, par manque de conviction ou par faiblesse de caractère, vous baissez sûrement alors dans leur considération."

Peut-être quelquefois vous tendraient-ils des pièges, vous solliciteraient-ils discrètement à abandonner votre foi, votre langue, vos traditions. Ces menées et ces tentations doivent être mures, mais pour le coup, vous grandirez devant tous à tenir, vous vous dimi-

nuerez à faiblir. On constaterait alors que vous étiez un homme de paille, un caractère veule, l'on n'aurait plus besoin de vous. Pour faire un bon Anglais, il ne suffit point d'une mauvaise espèce de Français: eux-mêmes le soupçonnent bien. A laisser d'être, par inconscience ou forfaiture, ce que la naissance et la famille vous ont faits, vous ne réussirez ni à enrichir votre pays ni à fortifier l'élément social auquel vous cherchiez à vous agripper."

"De là découle pour vous le devoir d'être des catholiques sans reproche autant que des Français sans peur. Catholiques et Français fidèles, cela veut dire, dans vos vies privées, dans vos foyers et dans vos églises, mais aussi dans la vie publique. Soyez-le évidemment sans ostentation ni dédain. Soyez-le avec prudence et justice, avec mesure et équité. Soyez-le sans exclusivisme ni étroitesse, mais soyez-le quand même véritablement, invulnérablement."

Surtout prenez garde de croire que de faire penser que le catholicisme, et la piété chrétienne sont incompatibles avec l'exercice des plus efficaces vertus sociales. La mesquinerie et le manque d'honneur, la servilité, et la flatterie, la double conscience, l'ignominie secrète sous des dehors brillants ne sont ni d'esprit catholique ni de tradition française. Il faut que l'on sache, vous devez le faire comprendre par votre intégrité morale et sociale, vous avez là-dessus un devoir auquel on s'attend ne pas vous voir manquer, et dont on vous reproche silencieusement au moins l'infidélité."

"Messieurs, le m'attarde là; sans doute, par distraction de métier, à vous faire un bout de sermon. Non, c'est un éloge plutôt que je veux vous adresser. Je ne crois pas qu'il y ait nulle part dans le Dominion une région où des Canadiens de langue et religion différentes aient donné un meilleur exemple de bonne entente sincère et de loyale coopération. Si le fanatisme ou l'intolérance ont parfois montré la tête il semble que le sentiment public ait bientôt réussi, à peu près toujours à l'abattre et à le réduire."

"En parlant ainsi, je pense d'une

(suite à la page 3)

Chronique

Les quatre fils Aymon

II
Au sortir de Longueuil on mit le cap vers le sud-est et bientôt les champs de foire coupés se mirent à nager de chaque côté. Le moulin ronronnait comme un animal d'été et bien traité, tandis que l'un de nous chantait à mi-voix une balade appropriée:

Et vogue la galère qui porte nos amours

— Mais papa, fit un petit, c'est toujours la même chanson que tu nous sers à chaque voyage...

— En quoi je résonne à l'existence elle-même, qui ne se modifie pas tant que vous croyez en passant, comme dirait Claudel, "de l'un l'autre individu". En tout cas, cette romance a une histoire. Reprenons à l'an 1890, environ, laquelle je n'avais pas dix ans; on père était à demi penché, et pour écrire, sur le comptoir de magasin. Le chaud matin d'été était par la porte et l'on voyait à l'extérieur de vue les vagues du lac St. Charles, cette récente conquête coloniale, cet accrochage à la terre par lequel l'émigration, appuyée sur un comptoir, un homme à la barbe vénérable chantonait discrètement ses mots de la chanson:

Batelier, dit Lisette, je voudrais passer l'eau
ais je suis trop pauvre pour payer le bateau.
plin dit à la belle: "Venez, venez
vogue la galère..."

Où le bon M. Lindsay, notaire et régisseur, avait-il appris la vieille romance, si ce n'est aux bords du St-Laurent, à l'île-Verte, où il était originaire? Quel qu'il soit, je l'ai retrouvée moi-même, ans plus tard, dans un recueil de chansons de France au XVIIIe siècle. Elle n'est pas seule que nos ancêtres nous aient transmis. Chapman l'a en dit.

Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux
aux vieux refrains dolents des ballades normandes."

— Chambly-canton, proclama le chauffeur; dix minutes d'arrêt pour prendre de l'eau. C'est la faute à papa, qui a voulu acheter une voiture orange, et depuis que nous sommes dans le Québec, le moteur sursurge et bout littéralement d'ingénieur.

— Arrosez-lui la bataille de la guerre, et qui m'aime me salue pour leur voir mon cousin qui réside ici puis son retour de la guerre, en 18. Je dois bien cela au souvenir de sa mère, morte avant trente ans, qui "m'avait soigné" gentiment mes débuts scolaires à Québec, était au temps de la porte St. Charles et des petits chars urbains, à eux chevassent équilibre galopant sur des pattes pour se reposer l'autre, faut avoir vu cela pour goûter

quarante milles à l'heure en arrière d'un polacha à ses débuts, et qui menace la symétrie de tous les villages alignés par l'Histoire... [Seine]

"En ces prés fleuris qu'arrose la Seine"
Le bon cousin d'ami salué, et maint souvenir échangé, il faut remonter dans Bayard et reprendre la course dans l'air chaud, si nous voulons atteindre dans deux petites heures l'étape marquée pour la dinette. Au fond, c'est un grand pique-nique que nous faisons là, une sorte de promenade allongée aux dépens, je crains bien, des populations traversées.

La vérité m'oblige cependant à faire ici un retour géographique, et à indiquer que nous n'avons pas traversé le coquet village de St-Gabriel de Rouville sans saluer en pensée deux des distingués illustrateurs locaux: Jeanne Grisé, qui me pardonneront le confraternel laconisme de cette présentation. De la première sont bien connus les fins propos d'enfants et entretiens au radio (je maintiens radio au masculin parce que mon appareil récepteur est un appareil, tout comme le poste émetteur, du reste; les contradicteurs peuvent m'appeler à la télé-phonie).

Quant à Jeanne Grisé, sympathique rédactrice d'une Page féminine, il y a sa "Robe Pompadour" qui me trotte en tête depuis cinq ans, comme un refrain d'opérette ou une pavane de Lullu aux jardins de Bagatelle:

"En robe Pompadour, j'ai dansé sous les lustres
Ecoutez l'oeil mi-clos des compliments banals.
Mon cœur était moins seul dans cette solitude..."

— Aie, papa, fait une jeune voix, ne trouble pas le chauffeur, nous avons failli écraser un chien, deux vaches et trois poulets.

— Granby-les-claques, baissez les voiles, paré à jeter l'ancre, tout le monde descend.

Mais sur un ordre bref, le chauffeur continua de filer au milieu des véhicules nombreux et entremêlés qui se rencontraient dans la rue principale, active et cosue. Granby fait vraiment figure de métropole régionale et découverte qui nous attendait n'était pas pour atténuer cette impression toute favorable. Nous voulions, en effet, saluer en passant le député fédéral de Sherbrooke, M. J.-H. Leclerc, qui est bien l'une des personnalités les plus représentatives de ces premiers conforts des Townships. Entre parenthèses, mes relations avec M. Leclerc ne datent pas seulement de son élection de 1934 au Parlement d'Ottawa. Lui-même me rappela à cette époque notre première rencontre, à Edmonton, en Alberta, vers les 1913. Je me souviens en effet d'une sorte de bon géant sympathique et doux, qui cherchait aventure et s'établissait en Saskatchewan pendant deux ou trois ans. Il semble que le moment fût peu favorable, car M. Leclerc repartit bientôt

sa tente et "rappliqua" aux lieux de ses premières armes, où l'on voit maintenant qu'il a bien fait de revenir. C'est en effet un vrai manoir seigneurial qu'habite un peu en dehors de la ville la famille Leclerc. Le député de Sherbrooke est absent aujourd'hui, mais nous recevons le plus aimable accueil de madame M. Leclerc, qui fait à peu près le tour des honneurs publics de sa circonscription. Et la couronne de huit enfants qu'on nous a présentés n'est pas la moindre des récompenses accordées par le ciel à ce ménage chrétien et courageux.

Alors, le besoin de dire que les plus jeunes de nos quatre voyageurs manifestent un vif désir de visiter la fabrique de crème à la glace de la "Laiterie de Granby". Sous la conduite du fils aîné, M. Raymond Leclerc, qui dirige la fabrique avec un soin entendu, nous avons suivi les procédés, depuis la séparation de la crème jusqu'à la mise au froid, dans des vases frigorifiques dont le souvenir nous a laissé un frisson rétrospectif. Mais quelle qualité dans les produits dégustés, et quelle dépense de "glaces" savoureuses, de nous remettre en route pour l'étape suivante.

Laquelle, du reste, devait laisser moins de place à pareille gourmandise. Il y avait déjà près de deux années que les Quatre en étaient platement "menacés". Le moment était maintenant arrivé, après une course d'une trentaine de milles en direction de Sherbrooke, de nous arrêter pour une petite journée de repos, d'étude et de liturgie. Et nous commençâmes à comprendre qu'au soir de l'étape un peu froide de Granby, nous avions courageusement voulu affronter ce que j'appellerai sans plus d'ambages: l'étape béneficienne.

Ernest BILODEAU

Bloc-notes

Vingt-trois ans après

C'est aujourd'hui, 2 août, l'anniversaire de l'envahissement de la Belgique par les armées allemandes, en 1914, et du début d'un conflit armé qui ne devait pas tarder de mettre aux prises à peu près tous les pays du monde soi-disant civilisés. Cette guerre devait être la dernière, celle qui assurerait l'établissement définitif et permanent de la paix et de la civilisation dans le monde. Pendant quatre années et plus les hommes se sont sentis acharnés à un carnage féroce, ils ont fait de leur mieux pour s'entre-tuer, en ayant la louable ambition, dans l'un et dans l'autre camps, de s'apprendre mutuellement à vivre.

Vingt-trois ans après, le monde est-il bien avancé? On ne le dirait vraiment pas. La "dernière guerre" a déjà été suivie par bien d'autres, quelques-unes sont en cours et de nouvelles, semble-t-il, se préparent. La civilisation est plus en danger que jamais. L'anniversaire du 2

Lettre d'Ottawa

L'unité canadienne devrait passer avant l'unité de l'Empire

On peut s'attendre, cependant, à une intense campagne de propagande pour resserrer les liens impériaux — Nous recevrons la visite de politiciens et de journalistes qui prècheront l'évangile de la solidarité impériale, sans mandat officiel — La répétition de ce qui s'est passé en 1917 — Un parlement travaillé par des émissaires de Londres serait-il apte à juger sagement de l'opportunité de la participation?

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 2. — La politique fédérale retombe dans la léthargie. Ce mois-ci le conseil des ministres ne siège qu'une fois par semaine. Les ministres prendront leurs vacances. Déjà M. Gardiner, le ministre de l'Agriculture, est dans l'Ouest. Quant à M. Howe, le ministre du Transport, tout le monde sait qu'il est en train d'inaugurer les lignes aériennes transcanadiennes. Les deux ministres ont beaucoup de publicité. Le premier tient à garder le titre de défenseur des gens de l'Ouest. Le second profite à plein des nouveaux services aériens. Les journaux le représentent penché dans la porte entrouverte de l'avion et souriant largement à quelque photographie invisible. M. Howe passera dans l'histoire comme le premier ministre qui, avant d'être à Montréal, aura le même jour dîné à Vancouver. Comme M. Gardiner et Howe n'ont pas la réputation de fuir la publicité, ils doivent être parfaitement heureux.

Quant à M. Mackenzie King, en plus de s'intéresser personnellement à l'embellissement de la capitale, il aura des loisirs, au cours du mois d'août, pour étudier la politique étrangère et la question fort complexe de nos négociations à l'étranger. C'est à cela surtout qu'il consacrerait son temps. Il aura abondamment matière à réflexion. Son récent voyage en Europe lui a démontré la valeur des relations personnelles avec les chefs des États étrangers. Pour avoir une politique extérieure qui convienne à nos intérêts propres, il nous faudrait un représentant dans toutes les grandes capitales du monde. Jusqu'ici nous avons ironiquement compté sur le service diplomatique britannique. Certes le Foreign Office est admirablement outillé. Mais on y voit les problèmes mondiaux du point de vue anglais. Il est temps que nous

commencions à les regarder d'un point de vue canadien.

Propagande impérialiste en préparation

En aucun temps le Canada n'a eu un si grand besoin d'une politique vraiment nationale. Déjà d'outre-Atlantique on commence à exercer sur la population canadienne des pressions d'une force extraordinaire. L'attitude du gouvernement canadien n'a pas satisfait les gens de Londres. Et par les gens de Londres nous n'entendons pas tout particulièrement les membres du gouvernement anglais, mais l'ensemble de l'élite intellectuelle, politique et industrielle du Royaume-Uni. Dans les crises successives qu'a traversées l'Angleterre, Londres s'attendait de recevoir l'appui enthousiaste du Canada. M. Mackenzie King n'a pas refusé ses encouragements, mais il n'a pas engagé notre pays dans une politique impériale. Ce que fera le Canada, advenant un conflit impérial, nul ne le sait, pas même M. King. Mais le seul fait de ne pas le savoir énerve Londres.

Aussi se prépare-t-on à entreprendre une grande campagne d'opinion. Des Anglais viendront ici, au cours des prochains mois, qui ne cesseront pas de parler de l'Empire, de sa grandeur, des institutions britanniques et des dangers qui les menacent. Ils ne seront chargés d'aucune mission officielle. Ils viendront ici à des titres divers. Quelques-uns d'entre eux seront hommes politiques; d'autres seront des fonctionnaires. Parmi les missionnaires de la foi impérialiste, il y aura des professeurs, des journalistes, des industriels. Mais ils tiendront tous le même langage. Ils réciteront tous le même leçon. Ils s'efforceront tous de

(suite à la page 2)

En pays neufs

Sarclage et interview autour d'un brasero d'Abitibi

D'anciens ouvriers et d'anciennes ouvrières d'usine, passés à la colonisation, qui ne voudraient pas retourner à leur travail d'autrefois — Leçon de botanique — Auspices heureux mais pluvieux

(par Emile BENOIST)

Divers auspices, les uns fort heureux, d'autres très pluvieux, même trop pluvieux, ont marqué le commencement de ma récente tournée dans l'Abitibi de la colonisation. Il pleuvait à torrents, en déluge, ce lundi midi, quand je suis descendu du convoi du *Canada National* qui m'avait conduit, depuis la veille au soir, de la somptueuse gare Moreau jusqu'à la capitale abitibiennne. Il convient en effet de faire son entrée comme qui dirait officielle dans ce pays par la porte de sa capitale.

Autrefois, c'est-à-dire, il y a trois ou quatre ans, Amos, construite autour du bûton que couronne le dome bétonné de son église, qui pourrait être une cathédrale, se donnait déjà un petit air plus urbain que villageois. Des quartiers excentriques s'annonçaient sur la

berge de l'Harricana, par delà la voie ferrée, une série de maisons d'allure cosue et entourées de jardins; des gens d'Amos, plus adieux encore, n'avaient pas hésité à franchir la rivière — le pont existait — pour ouvrir un nouveau quartier, où se trouve maintenant l'imposant édifice de l'hôpital. Mais Amos était français, exclusivement français, de fait et d'apparence.

Depuis cet autrefois assez rapproché pourtant, Amos a changé d'aspect. Il est devenu un centre pas mal cosmopolite. Le café chinois, le restaurant grec, ouverts jour et nuit, y ont fait leur apparition, de même que la salle de danse. Des Juifs, des Syriens, des Levantins y pratiquent un peu tous les commerces. Des maisons de Toronto ont établi là-bas des succursales. C'est que, par suite des progrès de

(suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Un lecteur nous écrit:
"Dans LE DEVOIR du 29 juillet, Le Grincheux dit 'qu'il n'y a pas de point d'ironie dans la langue française'. C'est là une erreur.
"Des 1900, Alcanter de Brahm, auteur de 'L'ostensoir des Ironies', proposait pour indiquer les phrases ironiques le signe suivant: (N. de la R.: il s'agit d'un point d'interrogation à l'envers).
"Ceci peut d'ailleurs être vérifié en référant au Dictionnaire encyclopédique de Quillet et au Larousse du XXe Siècle.
"Il est bien difficile de trouver la langue française en défaut."
Où, mais le point d'ironie n'a tout de même pas passé à l'usage."
Les Dionnelles ont attiré 119,700 visiteurs au mois de juillet. Il y a de quoi nous faire baver d'envie. Mais tout

n'est pas perdu: quelque complot orangiste exilera dans la réserve du Québec, l'un de ces jours, ces petites French Patriots.

Le Canada déclare sa neutralité dans les affaires d'Espagne. Il s'oppose à ce que les armes rentrent... Franco en libère.
Les anciens du Collège de l'Assomption apprendront avec un vif intérêt que la salle académique a été considérablement agrandie. Un reporter du Canada mande, en effet, ce matin qu'elle contient des milliers de personnes.
Un quidam fait observer que l'ancien ministre des terres est particulièrement autorisé à parler de mines d'or jusqu'il s'appelle d'un nom célèbre dans les régions aurifères: D'Rouyn!

Tous les mécontents politiques, M. Drouin en tête, veulent adopter le même refrain:
Quand donc finiront nos tourments?
Gouin, Gouin, Gouin!

Le Grincheux

Les fêtes de Sherbrooke

Elles ont débuté samedi soir — Présidence de S. Em. le cardinal Villeneuve à la messe pontificale d'hier

Sherbrooke, 2. — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a présidé hier à l'ouverture des fêtes organisées à l'occasion du centenaire de la ville de Sherbrooke.

A vrai dire, les fêtes ont commencé samedi soir par le salut à Gilbert Hyatt, reconnu comme le véritable fondateur de Sherbrooke. Des hérauts d'armes ont parcouru la ville et ont annoncé à son de trompettes l'ouverture des fêtes sherbrookoises. Le soir, un feu d'artifice a embrasé le ciel.

Le groupe officiel composé du maire Rioux, de Mlle Marthe Rioux, de M. Léon Trépanier, organisateur, de représentants de l'Eglise, du conseil municipal et d'autres citoyens en vue, a accueilli au square Strathcona les personnes représentant la famille Hyatt. Le maire a allé la proclamation aux quatre coins de la ville. Les fêtes commencent samedi soir et se termineront à la fin du mois par l'exposition agricole des Cantons de l'Est.

Les membres de la famille Hyatt sont arrivés solennellement, vêtus des costumes d'il y a cent ans. Gilbert Hyatt, ses quatre frères et ses deux sœurs avaient pris place dans une ancienne voiture. Un chef indien était parmi le groupe. Après la proclamation, le chef indien a proclamé un ensemble de fourrures à Mlle Rioux, fille du maire, hôtesse officielle de la ville de Sherbrooke pendant les fêtes. En retour, elle lui a remis un collier de verre. La proclamation a été lue dans les deux langues. Il y eut ensuite défilé à travers les rues.

Son Eminence le cardinal Villeneuve est arrivé samedi soir à Sherbrooke. Des conseillers municipaux et M. Letendre, curé de St-Michel, l'ont accueilli. Il a parlé au poste CHLT en français et en anglais le soir.

Hier matin, journée d'exaltation de foi chrétienne. Son Eminence a présidé une messe solennelle en plein air, au nouvel amphithéâtre du terrain de l'exposition. Plus de 15,000 personnes étaient présentes, y compris nombre de protestants. Son Eminence a béni la foule.

La pluie a empêché la procession projetée du palais épiscopal à l'amphithéâtre du terrain de l'exposition. Le groupe officiel s'y est transporté en automobiles. Les chorales de St-Michel et de St-Jean-Baptiste ont fait les frais du chant, sous la direction du notaire Georges Sylvestre. M. Eugène Caron touchait le nouvel orgue électrique.

Le chanoine Emile Chartier, vicaire de l'Université de Montréal et doyen de la Faculté des lettres, a prononcé le sermon français, et le chanoine J.-C. McGee, curé de Saint-Patrice, a prononcé le sermon anglais. M. Chartier a fait observer que le Canada est un pays de langue française et de foi catholique par la volonté des rois de France, tandis qu'il est de langue anglaise et de foi protestante par la volonté des rois d'Angleterre. En 1867, le Canada est devenu par la volonté du peuple canadien un pays de culture française et anglaise, de religion catholique et protestante. Dans certaines régions, les français et la foi catholique dominent. Dans d'autres, c'est l'anglais et le protestantisme. La région des Cantons de l'Est démontre que les deux éléments peuvent vivre en harmonie.

M. McGee s'est attaché à l'histoire

Naissance

PERREAULT. — A Montréal, le 28 juillet 1937, à M. et Mme J.-A. Perreault, (née Berthe Lambert), à l'hôpital Saint-Luc, une fille baptisée Marie-Claire-Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvia Lambert, oncle et tante de l'enfant. Poussette, Mlle Clémence Jacques, cousine de l'enfant.

Avis de décès

FUSEY. — A l'hôpital du Sacré-Cœur, Cartierville, à l'âge de 73 ans, est décédé Ernest Fusey, ingénieur civil, époux de Rose-Anne Gagnon. La dépouille mortelle est exposée à l'hôpital du Sacré-Cœur. Les funérailles auront lieu mardi, le 3 août, à neuf heures, en la chapelle de l'hôpital du Sacré-Cœur, et l'inhumation se fera le même jour à Maskinongé. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MONGEAU. — A Montréal, le 1er août 1937, est décédé à 31 ans, Paul Mongeau, professeur à l'Institut Mongeau & Saint-Hilaire, époux d'Agnes Cormier. Funérailles mercredi le 4 courant. Le convoi partira de sa demeure, 1123 Parc La Fontaine, à 8 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église de Trés Saint-Sacrement où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ADAM. — A Montréal, le 30, à 73 ans, subitement Jean-B.-E. Adam, époux de Victoria Lenoir.

DANIEL. — A Montréal, le 30, à 66 ans, Mme Anastasie Daniel, née Anna Daniel.

HEBERT. — A Montréal, le 30, à 75 ans, Mme veuve Pierre Hébert, née Cordelle Raymond.

JETTE. — A Montréal, le 31, à 80 ans, Olive Jette, épouse de feu Urgel Jette, autrefois de Champlain.

LALANDE. — A Montréal, le 30, à 22 ans, à 71 ans Mme Jean-Baptiste Lalonde, née Laure Labrosse.

LARAMEE. — A Montréal, le 30, à 33 ans, Louis-Marie Laramee.

LUSSIER. — A Montréal, le 29, à 20 ans, Mlle Fernande Lusier, fille du Dr Laurent Lusier et d'Albertine Jarré.

MONETTE. — A Montréal, le 20, à 70 ans, Exilide Paquette, épouse de Jean-Baptiste Monette.

RAYNETT. — A l'hôpital Sacré-Cœur, le 29, à 17 ans, Mlle Germaine Rivest, fille de M. et Mme Adélard Rivest.

ROY. — A Montréal, le 30, à 22 ans, Albert Roy, fils de Philippe Roy et feu Albertine Bérgevin.

SCOTT. — A Chatham, Ont., le 28, à 67 ans, Edouard Scott.

Lettre de M. Doumic

Une communication de M. Louis Bertrand en marge du Congrès du parler français

Québec, 2. — Une lettre de M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, vient de parvenir à Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, président du Congrès de la Langue française de juin-juillet dernier. Dans cette lettre, M. René Doumic annonce que M. Louis Bertrand, que l'Académie a délégué au Congrès de Québec, a fait une communication à ses collègues à la séance du 22 juillet. Voici cette lettre:

Académie française
Le secrétaire perpétuel
(Paris)
Le 23 juillet 1937.

Monseigneur,
A la séance d'hier jeudi 22 juillet, M. Louis Bertrand a rendu compte à l'Académie de la mission dont elle l'avait chargé auprès du Congrès organisé par Votre Excellence à Québec. C'est avec une émotion profonde que nous l'avons entendu nous parler de l'accueil qui lui a été fait et des marques sans nombre qu'il a reçues de l'indéfectible attachement du Canada au vieux pays.

Il a remis officiellement à l'Académie la belle médaille qui porte une si noble devise, et qui prendra place dans nos archives pour y perpétuer le souvenir de ces journées dont nous sommes fiers et qui resteront à jamais chères aux cœurs français.

L'Académie me charge d'exprimer ses remerciements à Votre Excellence et à tous ceux qui ont collaboré avec elle à cette fête magnifique de l'amitié franco-canadienne. Je prie Votre Excellence de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance avec celle de notre fidélité à nos communs souvenirs.

René DOUMIC

Congrès Pax Romana

Paris, 2. (P.C.-Havas). — "Nous, étudiants catholiques, devons nous intéresser à toutes formes de l'activité contemporaine", déclara Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, dans son allocution pendant la messe célébrée samedi matin par le nonce, Mgr Valerio Valeri, au pavillon pontifical de l'exposition, pour les congressistes "Pax Romana", dont c'était la deuxième journée du seizième congrès. Mgr Besson a fait ensuite l'éloge du caractère de l'exposition, montrant combien cette immense réunion d'efforts, venus de tous points du monde, constituait pour les étudiants catholiques une magnifique leçon. Plus de 600 congressistes assemblés sous la présidence du cardinal Delaisant, entouré par Mgr Besson, Delaisant, Fénéat et Champetier de Ribes, sénateur et l'abbé Desgranges, député, châtiaient la Messe des Anges après l'allocution et pendant la cérémonie. L'après-midi, les congressistes, reçus par les autorités de l'exposition, visiteront leurs pavillons nationaux respectifs et certains pavillons professionnels. La journée se terminera par une représentation théâtrale: "Le Chemin de la Croix", la mise en scène par Henri Ghéon et donnée dans le cloître du pavillon pontifical.

Décès de M. l'abbé Manseau

Drummondville, 2. — M. l'abbé Jean-Affred Manseau, prêtre retiré à l'hôpital Sainte-Croix, de cette ville, est décédé vendredi soir à l'hôpital Sainte-Croix, où sa dépouille mortelle est exposée. Un service a été chanté ce matin à l'église St-Frédéric de Drummondville et un second service à la cathédrale de Nicolet aura lieu demain à dix heures.

M. l'abbé Manseau, fils de feu J.-L.-C. Manseau, notaire, et de Jeanne McConville, naquit à Drummondville le 5 février 1862. Il fit ses études au Séminaire de Joliette et fut ordonné prêtre à Nicolet le 28 décembre 1885. Il fut successivement vicaire à St-Grégoire de Nicolet, à Spencer, Mass.; à L'Angevin, à Kings, puis curé du Saint-Rosaire de Ste-Anne-du-Sault, de Kings et de Beaucourt. Il avait fondé dans quelques-unes des paroisses où il a passé, des couvents et des écoles qui resteront comme un témoignage de sa bonté toute paternelle.

Beau succès

M. Howard M. Baker, secrétaire du sous-directeur Barnes, de la police de Montréal, a triomphé de 500 concurrents et a gagné une bourse de \$1,400 accordée par le Bureau de la circulation de l'Université de Harvard, Cambridge, Mass. Le chef Dufresne a félicité M. Baker de son succès. Diplômé de McGill, M. Baker a présenté une véritable thèse sur la circulation dans les rues, basée d'observations personnelles.

demain hier en face du 175 est, rue Sainte-Catherine. Quoique souffrant d'une fracture du crâne, a peine après avoir repris connaissance à l'hôpital, la victime a voulu s'en retourner chez elle.

Le moulin de Grenville, rasé par le feu

Grenville, 2. — (P.C.) — Les flammes ont détruit aujourd'hui le moulin de Georges Dansereau et fils, limitée, causant des dommages d'environ \$75,000. On croit que c'est la foudre qui a allumé l'incendie. Les pompiers de Lachute et de Hawkesbury ont prêté main forte à ceux de Grenville.

Frappé par la foudre

Thetford-les-Mines, 2. — (P.C.) S. Vachon, 42 ans, et A. Dodier, 56 ans, cantonniers sur la route de East Broughton à Tring Junction souffrent de graves brûlures pour avoir été frappés par la foudre au cours d'un orage.

Lettre d'Ottawa

Suite de la 1ère page

recréer des liens plus étroits entre le Canada et la Grande-Bretagne. Les journaux aidant, les Canadiens n'ont pas oublié plus qu'un seul son de cloche. Ils en oublieront le Canada pour ne plus penser qu'au Royaume-Uni et à l'Empire.

Des Canadiens — mais sont-ce vraiment des Canadiens? — passent la main aux propagandistes de l'idéal impérial. Toute une presse anglo-canadienne est en train de préparer l'opinion, de la travailler, de la mouler conformément aux intérêts politiques de l'Empire.

Nous assistons à la répétition d'une campagne de presse comme celle qui a été si dommageable au Canada de 1911 à la fin de la Grande Guerre. Une telle attitude serait incompréhensible si l'on avait affaire à de véritables Canadiens. Mais il n'est pas le cas la plupart du temps. Le groupe des Canadiens impérialistes est encore puissant. Il occupe des postes de commande. Il y a lieu de craindre pour l'avenir, aussi longtemps que l'opinion publique sera à la merci de personnes dont la patrie n'est pas le pays qui les fait vivre et qui leur accorde le titre de citoyens, mais leur pays d'origine: le Royaume-Uni.

La reprise d'un effort concerté en vue d'assumer le contrôle de l'opinion publique au Canada a été apparemment décidée après que l'on se fut aperçu que le sentiment canadien commençait à s'imposer dans la politique extérieure. On a vu que la cessation de l'immigration avait privé les impérialistes de l'apport dont ils ont absolument besoin. Aussi veut-on forcer la main au gouvernement canadien afin de lui faire admettre la nécessité de l'immigration. L'Angleterre a besoin au Canada de citoyens britanniques fortement attachés à ses institutions. C'est pourquoi il ne se passe pas de jour pratiquement sans que les journaux publient des informations d'origine anglaise relatives à l'immigration dans les Dominions. Qui ne voit là un moyen pour le Royaume-Uni de s'assurer une influence directe dans la politique des Dominions?

L'immigration fera le vote...

En Angleterre, on a vu aussi que le bloc franco-canadien pesait de tout son poids en faveur d'une politique nettement canadienne. C'est donc contre lui qu'on dirigera les premières et les plus fortes attaques. La reprise de l'immigration est destinée d'ailleurs à annihiler l'heureux effet de la natalité française et à assurer la prédominance de l'élément de langue anglaise. Mais on emploiera d'autres arguments contre nous. A l'heure actuelle, par exemple, il n'est pas de province plus fréquemment critiquée que la province de Québec.

On accuse de sympathie avec Mussolini, avec Franco, avec le fascisme et le corporatisme politique. On lui prête un nationalisme outré. Dans les études parues en Angleterre sur notre politique d'armement, on insiste sur le fait que c'est surtout le bloc franco-canadien qui s'oppose à une politique militariste pro-britannique.

A la vérité, l'histoire de la Grande Guerre est en train de se répéter. Pendant que la campagne impérialiste s'accroît de plus en plus, on se tourne violemment contre les Canadiens français et on les représente comme des ennemis de l'Angleterre et de l'Empire. "A Dieu ne plaise qu'on n'ait de nouveau recours aux infamies qui ont marqué notre participation à l'aventure de 1914! Il faut souhaiter qu'il se trouve des gens qui occupent de hautes fonctions dans la politique pour montrer les dangers de pareilles tactiques à leurs collègues. L'unité canadienne devrait passer avant l'unité de l'Empire. Les impérialistes sont en train de diviser les Canadiens. Cette fois-ci est-on certain que le Canada restera uni dans la crise nationale qui est en voie de se préparer?"

Du même coup on voit combien est dangereuse la politique qui veut, qu'en matière de participation à la guerre, le parlement doive en décider. Le parlement, en cette éventualité, ressemblera à celui de 1914 et de 1917. Il sera lui-même travaillé par la presse et par les gens de Londres. Dans le parlement, il n'est pas bon de mettre toute sa confiance. Le parlement, comme en 1917, pourra oublier que son premier devoir est de sauvegarder les intérêts du Canada. Quand on regarde ce qui se passe ici, on ne peut s'empêcher d'entretenir les craintes les plus vives et les plus motivées. Le Canada, avec ces problèmes intérieurs et extérieurs, n'est pas au bout de ses épreuves. Tout de même on a l'impression qu'entre Canadiens il y aurait toujours moyen de s'entendre, n'était l'influence indue exercée par les impérialistes du dehors et du dedans.

Léopold RICHER

Record

Paris, 2. (P.C.-Havas). — Le port aérien du Bourget battit jeudi tous les records de trafic. Tous les services pour Londres furent doublés ou triplés en raison du "Bank Holiday". Le trafic enregistré est au départ et à l'arrivée de cent trois avions avec 806 passagers, deux tonnes de journaux, huit tonnes de bagages, huit tonnes de divers, soit un total de plus de vingt tonnes de marchandises. Ce chiffre concerne seulement les avions commerciaux à l'exclusion de tous les avions de tourisme ou militaires. L'ancien record était du 26 juin dernier avec 86 avions, 751 passagers et 19 tonnes de marchandises.

Si l'on faisait entrer en ligne de compte les avions militaires ou de tourisme, ces chiffres pourraient être doublés. Il est possible de dire que chaque jour le Bourget prouve être la plaque tournante la plus importante du trafic européen. L'importance de l'aérodrome de la capitale française devant augmenter de façon considérable avec le développement du trafic interocéanique.

En été Eau des Carmes Boyer

(Sur du sucre ou dans de l'eau fraîche)

Délicieux réconfortant

En pays neufs

(suite de la 1ère page)

L'industrie minière, Amos est devenu comme un centre de ralliement. C'est par Amos que l'on passe encore pour se rendre à Val d'Or, en attendant que la route par Senneterre soit plus praticable qu'actuellement. Encore n'est-il pas certain que Senneterre détruira jamais Amos. Des mines se découvrent en effet dans les cantons situés au nord de la capitale abitibienne.

Pour l'heure, en tout cas, Amos est un centre dont l'importance grandit de jour en jour. Les hôteliers regorgent et il arrive souvent que de nouveaux arrivants doivent attendre une heure ou deux avant d'obtenir une chambre.

En caravane

C'est à la faveur d'une attente de ce genre, à l'hôtel qui porte le nom bien français de *Chateau Inn*, que s'est constituée le groupe qui se rendra à la caravane dont le fus pendant quelques jours. Le sort vult que se rencontrent à Amos, ce jour-là, tous un peu dépités par les mauvais temps, Claude Melançon et Jean-Baptiste Lancôt, le premier publiciste et le second agent de colonisation au *Canadien National*, accompagnés d'un photographe du même chemin de fer, le capitaine Fowle, qui devait se révéler un très sympathique compagnon de voyage; M. Alphonse Hardy, directeur du service du retour à la terre au ministère provincial de la Colonisation, M. l'abbé Maurice Proulx, professeur au Collège d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière et cinéaste zélé pendant ses mois de vacances.

Comme tous et chacun se proposaient de visiter des centres de colonisation, les uns pour se documenter, les autres pour photographier, il fut convenu de voyager de compagnie, dans deux automobiles. Le soleil avait paru entre deux orages, il décida de partir pour le lac Gastagnier, à cinquante miles de là, au nord-est, en passant par Beaufort. Les premiers vingt-cinq miles ne devaient offrir aucun obstacle. Il suffit de suivre la route dite nationale, qui est gravée depuis des années, à peine un arrêt pour permettre au capitaine Fowle de photographier à l'abbé Proulx, de cinématographe un colon magnifiquement barbu — son nom est d'ailleurs Barbe (Ulric) — en train de "pleumer de la pitoune", autrement dit d'écarter des billes d'épingettes, quelque part, à l'orée de la forêt.

Des marionnettes, du quartz et des fleurs

Claude Melançon, comme chacun de nos lecteurs le sait, est ichtyologiste, zoologiste, botaniste tout autant que publiciste. Il a profité de l'arrêt photographique pour se proposer un petit tour dans le voisinage, histoire de se rendre compte de ce qu'il y a dans le "brûlé" à côté et jusqu'à l'ombre des épinettes. Il y avait des marionnettes, par nuées, de gros blocs de quartz, venues à facettes, et aussi de très jolies fleurs: des rosiers sauvages, en pleine floraison, de l'épilobe et du kalmia, du géranium sauvage — qui n'a pas l'apparence de ce que l'on appelle ordinairement géranium, et qui n'en est pas — du gypsophile pareillement sauvage, mais tout aussi vaporeux que le gypsophile cultivé. Melançon me montre en passant une belle fleur bleue, le laurier sauvage, et m'apprend que cette plante est un poison pour les montons qui se laissent tenter par sa couleur appétissante et la broutent.

Comme quoi, un arrêt photographique, en terre abitibienne, peut devenir une leçon de botanique.

Tout en sarclant

Une autre fois, après avoir entrepris la route difficile, défoncée, boueuse qui va de Barrette au lac Gastagnier, ce sont des canards barbotant dans la rivière. L'affaire qui détermine l'arrêt. Nos photographes sont insatiables, la moindre pittoresque les retient. Les autres n'ont d'ailleurs pas à s'en plaindre.

Les canards en question, qui n'étaient peut-être que des oies, appartenant à des colons du voisinage, des gens venus des Cantons de l'Est, de Magog et de Granby surtout, il y a deux ans, pour s'établir sur la terre dans ce lointain canton de Lamorandière. J'abandonne les oies ou les canards à leur sort photographique et cinématographique.

Photo prise mercredi, à Chaudier, au moment où M. R.-A. McInnis, président de la "Gaspésie Sulphite", remettrait l'hon. M. Maurice Duplessis le premier ballot de papier sorti de l'usine. On remarque, entre le premier ministre et M. McInnis, M. Paul Gauthier, avocat, de Montréal, directeur de la nouvelle compagnie, le R. Bouvier, curé de Chaudier; à gauche, M. le Dr Ca mille Pouliot, député de Gaspé-Sud.

Photo prise mercredi, à Chaudier, au moment où M. R.-A. McInnis, président de la "Gaspésie Sulphite", remettrait l'hon. M. Maurice Duplessis le premier ballot de papier sorti de l'usine. On remarque, entre le premier ministre et M. McInnis, M. Paul Gauthier, avocat, de Montréal, directeur de la nouvelle compagnie, le R. Bouvier, curé de Chaudier; à gauche, M. le Dr Ca mille Pouliot, député de Gaspé-Sud.

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY CAMILLE

SOURCE

Efficace contre l'indigestion, la Goutte, le Rhumatisme, Maladies du Foie et autres maux. En vente chez votre Pharmacien AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED OUMET 84, Rue St-Paul Est, Montréal.

GIN CANADIEN

CROIX DOR

melchers

Incontestablement meilleur

London Club London Dry Gin Fondée en 1898 MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Montréal et Bédouville, P.Q. Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

pour causer avec les colons et les colones.

Une famille entière, moins le père qui est au loin, à "tasser" des abatis, s'arèle un jardin. Maringouins et brûlots sont terribles de férocité. Le groupe des sarcliers et des sarclieuses s'en défend du mieux qu'il peut, au moyen d'un rideau de fumée dense qui sort d'un brasero typiquement abitibien: quelques tisons dans une chaudière et sur lesquels on jette de temps en temps des herbes vertes. Tout le monde est assis, ou presque, mais beaucoup de maringouins n'ont plus l'audace d'approcher. C'est ainsi que nous assistons au sarclage d'un jardin abitibien, que nous prenons même part au dit sarclage. Tout en sarclant, l'on peut causer.

Ces colons sont d'anciens terriens, mais qui ont passé par l'usine avant de venir ici: Magog et Granby sont de centres industriels. Le chômage a sûrement compté pour quelque chose dans leur migration, mais ils ne voudraient pas retourner à l'usine même si on leur assurait du travail continu et de bons salaires. Dans cette famille, parmi les sarcliers, il y a des garçons et des filles qui ont connu le travail salarié. Leur condition actuelle leur plaît davantage, ils ont l'impression, comme ils disent, de "se faire un bien".

Ce témoignage vaut certes d'être accueilli et signalé. D'autres familles du voisinage, venues également des Cantons de l'Est, nous diront à peu près la même chose. Pourant ces colons de 1935, colons du plan Vautrin, n'ont pas reçu l'octroi d'établissement (mille dollars, payables en trois ou quatre ans) qui est fait aux nouveaux colons du plan Auger-Rogers. Ils se tirent d'affaire. Sous le régime Vautrin, le gouvernement les a payés pour se construire leurs maisons. Ils ont touché par la suite des primes diverses, par exemple, le printemps dernier, la prime spéciale de labour et d'ensemencement: \$15 de l'acre pour 5 acres; les primes ordinaires de défrichage et de premier labour. Il leur a été donné de travailler à la fabrication des chemins et ils comptent bien avoir de nouveau la chance, et bientôt, de faire la même chose.

Les canards sont à peine photographiés, nous n'avons pas eu la chance de terminer le dernier sarclage entreprise, que la pluie recommence. Elle nous accompagne jusqu'au lac Castagnier et nous y retiendra, véritable panne, deux jours durant. Ce qui heureusement nous vaut deux agréables soirées au monastère des Pères Franciscaïns, qui ont pris charge de cette paroisse depuis quelques mois: une partie de pêche sous la pluie, à la rivière Benoit, après une promenade de quatre milles dans la boue nade de quatre milles dans la boue argileuse plus haut que la cheville; d'autres aventures aussi, dont nous aurons probablement l'occasion de dire un mot la prochaine fois, en parlant du lac Castagnier et de sa colonie. L'une des plus anciennes du nouvel Abitibi.

La tournée, comme l'on voit, s'inaugurait sous d'heureux auspices, quant à mes compagnons de voyage et quant aux incidents de la route, mais sous des auspices en même temps pluvieux.

Emile BENOIST

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: Bélair 3361.

HOTEL QUEEN MARY

(Dollard THEORET, prop.)
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal
Etant voisin de l'Oratoire St-Joseph, les pèlerins ont tout avantage à y descendre. Tarifs raisonnables.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

PENSIONNAT des Ursulines

STANSTEAD, P.Q.
Affilié à l'Université Laval de Québec

Cours classique bilingue — Cours commercial complet — Musique et beaux arts — Enseignement de l'anglais aux élèves de langue française.

Prof. Leblond de Brumath

bachelier des Universités de Franco et Laval.
307 ONTARIO EST
Français, Latin, Grec, Littérature, Mathématiques, etc. Préparation aux examens, au baccalauréat, etc.

33ième

VENTE Anniversaire Bonin

901, Ste-Catherine Est

EXCURSION \$1.80

Aller et retour à TROIS-RIVIÈRES de Montréal

7 et 8 AOÛT

SAMEDI: Départ Gare Windsor 9.10 a.m., 12.45 p.m., 10.55 p.m.; Gare Viger 11.20 p.m.

DIMANCHE: Gare Windsor 9.10 a.m. RETOUR — Par trains réguliers (Nos 349-351 exception) jusqu'au LUNDI soir, 9 août. Voitures ordinaires seulement. Aucun bagage enregistré.

Pacifique Canadien

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Lever du soleil, 4 h. 46.
Coucher du soleil, 7 h. 25.
Lever de la lune, 1 h. 24.
Coucher de la lune, 5 h. 11.
Premier quart, le 13, à 9 h. 58, du soir.
Pleine lune, le 21, à 9 h. 47, du soir.
Dernier quart, le 28, à 6 h. 54, du soir.
Nouvelle lune, le 6, à 7 h. 37, du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI 2 AOUT 1937

TEMPS PROBABLE

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 65

Minimum aujourd'hui 60

Même date l'an dernier 74

Baromètre: midi: 29.88.

Les Japonais sont maîtres de Peiping

Les troupes ont le contrôle de la ville — Avance vers le sud — Régime de guerre au Japon

Peiping, 2. (S.P.A.) — Les Japonais sont tout à fait maîtres de Peiping. Ils ont fermé toutes les portes de l'ancienne capitale de la Chine. Les étrangers mêmes sont en quelque sorte prisonniers. Un officier et un missionnaire des Etats-Unis ont en vain cherché à sortir. Les Japonais leur ont refusé la permission de se rendre à l'ouïgho, pour y enquêter sur les dommages qu'une école de mission a subis au cours d'un bombardement infligé à la ville en question.

Les Japonais disent que leur aviation effectue des reconnaissances jusqu'à Tsinan, ville du Chantoung, qui est à environ 175 milles au sud de Tientsin. Ils annoncent qu'elle bombarde des troupes chinoises concentrées près de la capitale du Hopeï, Paotingfou, qui est à 85 milles au sud-ouest de Peiping.

L'armée japonaise, qui a reçu de nombreux renforts, s'avance rapidement vers le sud, le long de la ligne ferroviaire reliant Peiping à Hanéou. Il paraît que les Chinois se servent de cette ligne pour envoyer à nord 50,000 soldats du centre de la Chine.

De nouveaux renforts japonais ont en route pour les provinces du nord. Les mouvements des troupes ont complètement désorganisé les services ferroviaires du Hopeï.

On apprend que des Russes lancés ont saccagé le consulat général de l'Union soviétique à Tientsin, chez les Soviets, d'aucuns affirment que des policiers japonais ont opéré à l'affaire, que marque la disparition de nombreux documents. Les Japonais repoussent cette accusation.

Tokio, 2. (S.P.A.) — Le Japon vient de se mettre à un régime économique de temps de guerre. C'est la première fois qu'il s'astreint à cela depuis la guerre russo-japonaise. Ce fait montre sans doute qu'il fermement résolu d'obtenir de la Chine par les armes ce qu'il n'a pas réussi à en obtenir par la diplomatie.

Tokio, 2. (S.P.A.) — Après avoir conféré d'urgence avec le premier ministre Konoye, l'empereur Hiroito vient d'autoriser de nombreuses nominations modifiant les cadres de l'armée japonaise. On croit

Grève à la Dominion Textile

La Fédération Nationale Catholique déclare la grève aux usines de cette compagnie

Montréal, 2. (C.P.) — Les employés de la Dominion Textile et de ses filiales, la Montréal Cotton, ont répondu en grand nombre ce matin à l'ordre de grève donné par la Fédération Nationale Catholique des Ouvriers de l'industrie textile. Les syndicats déclarent un contrat collectif, une hausse de salaire et une échelle de heures de travail plus courtes, une hausse de salaire et une échelle de heures de travail plus courtes, une hausse de salaire et une échelle de heures de travail plus courtes.

M. G. Blair Gordon, directeur-général de la Dominion Textile, a déclaré qu'il ne croyait pas qu'il y ait eu pour la compagnie de négociation avec ses ouvriers en grève. Il a ajouté que la compagnie est disposée à soumettre le cas à la Commission des Salaires raisonnables, mais qu'il doit entrer en fonction au mois de septembre. Certains chefs de syndicats ont déclaré qu'ils étaient prêts à chômer pendant un mois au moins s'il le faut pour gagner un point. Ils ont ajouté que les employés des autres filatures entreraient en grève à leur tour pour appuyer si la chose est nécessaire.

Après les syndicats, le nombre des ouvriers qui font la grève s'élèverait comme suit: 3,000 aux quatre filatures de Montréal; 2,500 à Sherbrooke, à Magog et à Drummondville, dans les Cantons de l'Est; 1,700 à Saint-Grégoire de Montmorency, près de Québec; 2,800 aux filatures de la Dominion Cotton, à Valleyfield.

Les grévistes font le piquetage partout en portant des pancartes bilingues sur lesquelles on a inscrit les mots: "Grève-Grève". On ne signale aucun désordre. Le travail se poursuivait cependant à l'une des six filatures, celle de Drummondville.

EN VACANCES

faites-vous suivre par

LE DEVOIR

Canada

1 semaine 20
2 semaines 35
3 semaines 50
1 mois 60
2 mois 1.00

Etats-Unis

1 semaine 25
1 mois 75
3 mois 2.00

Faire remise par chèque ou par mandat, au "Devoir", C.P. 4020, Montréal (abonnements).

M. Duplessis annonce la réouverture du moulin Copping

Le premier ministre dit que la scierie Copping, de Joliette, va ouvrir de nouvelles portes et employer plusieurs centaines d'hommes — Limite de 127 milles carrés concédée à la compagnie — Directeurs canadiens-français — Ce sont les vivants qui agissent

Le premier ministre de la province, M. Duplessis, annonce la réouverture d'une industrie à Joliette, la scierie Copping, qui emploiera plusieurs centaines d'hommes. Après Chandler, Joliette, après Joliette, peut-être Chicoutimi. Selon ce que le chef du gouvernement a laissé entendre, des pourparlers sont en cours pour la réouverture de la fabrique de papier de Chicoutimi.

Les journalistes allaient quitter le premier ministre ce matin, ayant épuisé leurs questions, quand celui-ci a repris la parole. «J'ai à vous annoncer, dit-il, la réouverture d'un moulin fermé sous l'ancien régime. A Joliette, autrefois, le moulin Copping employait plusieurs centaines de personnes. Grâce aux démarches, au dévouement et à la vision du député de Joliette, M. Barrette, et grâce aussi à la collaboration du gouvernement provincial, ce moulin va rouvrir ses portes et procurer du travail avec la conséquence que le chômage disparaîtra pratiquement de la ville et de la région de Joliette.

«Pour assurer le maintien de ce moulin et son fonctionnement régulier, poursuit le premier ministre, à titre de ministre des Terres et Forêts, j'ai pris les mesures voulues pour garantir à ce moulin les limites à bois nécessaires. Il y avait dans le bassin de la rivière de l'Assomption, 127 milles carrés de limites à bois appartenant à la Con-

solidated Paper. Ces limites étant essentielles au fonctionnement régulier et à l'entretien du moulin Copping, le gouvernement a entrepris des démarches auprès de la Consolidated Paper pour en obtenir la cession en faveur du moulin de Joliette, ce à quoi la compagnie s'est rendue.

Canadiens français

— Les administrateurs seront-ils Anglais ou Canadiens français? — Canadiens français.

Le premier ministre, heureux du succès de ces négociations et de la réouverture du moulin de Copping après celui de Chandler, fait quelques commentaires saisonniers, visant ses adversaires.

«C'est là une autre des nombreuses œuvres accomplies par le gouvernement, en peu de temps, à fait disparaître les nombreux obstacles suscités par la négligence de l'ancien régime qui rétablit la prospérité en plusieurs endroits. Ce que le gouvernement a fait en moins d'un an autorise les plus belles espérances et justifie les plus grandes réalisations pendant les années qui restent au gouvernement à remplir le mandat que le peuple lui a donné. Sans vanter, ajoute M. Duplessis, le gouvernement a tellement fait de bonne et durable besogne en moins d'un an que les adversaires ont peur que ses œuvres n'atteignent un sommet tel qu'ils paraîtront tout petits à côté d'elles.

«Ce sont les vivants qui agissent. Si le temps est aux vivants, je comprends qu'on a fait allusion à notre administration, riposte M. Duplessis.

Le problème universitaire

M. Duplessis laisse entendre que le rapport de la Commission d'étude qui enquête sur la situation de l'Université de Montréal, donnera lieu à des lois lors de la prochaine session

Interrogé sur la nouvelle commission d'étude du problème universitaire, ce matin, le premier ministre de la province, M. Duplessis, a déclaré qu'il prévoit que la commission, composée de personnalités compétentes et représentatives, procédera avec toute la diligence possible et qu'il est fort probable que son rapport sera suivi d'une ou de plusieurs lois à la prochaine session provinciale.

Le gouvernement est bien disposé, dit-il, à considérer l'œuvre universitaire comme une œuvre vitale. Il a confié l'étude de ce grave problème montréalais à des hommes qui inspirent confiance. Il attendra d'eux désormais des propositions et recommandations.

M. Duplessis a prononcé ces dernières paroles en faisant allusion à une nouvelle parue dans un journal du matin, rapportant la proposition projetée de la Chambre de Commerce, à savoir que le gouvernement garantirait la somme de \$3,500,000 à l'Université.

«Selon le Canada, dit-il, la question paraît facile à régler. Je me demande pourquoi l'ancien gouvernement ne l'a pas fait. C'est peut-être que la garantie de l'ancien gouvernement n'était pas aussi bonne que celle de la nouvelle administration? C'est peut-être que le emprunt proposé ne se serait pas souscrit aussi vite que sous notre administration?

Abandonnant le ton mordant, M. Duplessis ajoute que le gouvernement ne prendra pas de positions définies avant d'avoir en mains le rapport de la commission universitaire.

(Celle-ci se réunit pour la première fois cet après-midi, au Cercle Universitaire, à 4 heures).

Départ de colons

Québec, 2. (D.N.C.) — Plusieurs départs de colons auront lieu cette semaine. Le 3 août, demain par conséquent, douze colons partent de Québec pour le canton Rougemont en Abitibi. Le même jour quinze colons partent de Montréal pour le canton du Lac Castagnier.

Le 5, un départ de dix-sept colons a lieu de Saint-Hyacinthe vers Rochebeaucourt. Le même jour vingt colons partent de Mont-Laurier et quinze des Trois-Rivières. Le premier groupe se rend à Clermont et le dernier à Languevache.

Tous ces départs sont pour l'Abitibi.

Bulletin météorologique

Toronto, 2. (C.P.) — Voici le temps qu'il fera probablement demain: golfe et baie des Chaleurs: vents frais, nuageux, averse; côté nord: comme ci-dessus; bas St-Laurent: nuageux avec averse; région l'Ottawa et de Montréal: nuageux avec averse; assez chaud; nord du Québec: beau et chaud; lac St-Jean: nuageux avec averse, avec quelques pluies.

Succès des blancs

Les troupes de Franco remportent des succès importants — Elles enfonce les lignes rouges

Hendaye (France), 2. (S.P.A.) — Les troupes blanches gagnent encore du terrain à l'ouest de Madrid et à une centaine de milles à l'est de l'ancienne capitale. Dans le sud du pays, elles poursuivent une vigoureuse offensive. Dans le nord-ouest, elles ont repoussé une attaque des rouges contre les lignes qu'elles ont à l'est d'Oviédo. L'artillerie blanche de la région madrilène vient de commencer à bombarder les ouvrages de défense extérieurs de la capitale.

Voici quelques précisions sur les gains des troupes blanches: à l'ouest de Madrid, elles ont enfoncé un coin dans les lignes rouges s'étendant au nord de Villanueva de la Canada, à l'est, dans les provinces de Tueruel et de Cuenca, elles ont pris cinq villages.

On sait que l'offensive blanche des provinces de Tueruel et de Cuenca a pour but la rupture des communications routières entre Madrid et Valence. Les troupes blanches ont gagné 56 milles depuis le commencement de leur offensive dans cette région-là.

Il paraît que près de Villanueva de la Canada, les rouges qui récemment tentaient une offensive à l'ouest de Madrid, n'ont guère résisté. Leur artillerie a peu agi.

L'aviation blanche annonce qu'elle a coulé un navire marchand de 3,000 tonnes et un torpilleur rouge qui l'accompagnait, au large de la côte catalane.

A Salamanque, samedi, un nouveau titulaire de la charge d'ambassadeur d'Italie près le gouvernement Franco, le comte viola di Campalio, a remis sa lettre de créance. Cela a donné lieu à une très brillante cérémonie. Le nouvel ambassadeur a dit dans une allocution qu'il était heureux de représenter l'Italie et de coopérer avec l'Italie impériale pour la défense des intérêts des deux pays et pour le bien de la civilisation.

Le généralissime Franco a répondu, paraît-il, que le gouvernement qu'il dirige est disposé à coopérer avec l'Italie et que lui-même se tient à la disposition de l'Italie, pour le bien commun des deux pays.

Il paraît que les blancs ont fait fusiller à Pampelune deux Français qu'un tribunal militaire a déclaré coupables d'avoir projeté de causer des épidémies en Espagne blanche. Ces Français se nommaient Louis Chabrat et Jean Boujennec.

On mande de Valence que le "gouvernement" rouge a chargé son délégué à Genève de redemander au Conseil de la Société des Nations l'application de sanctions à l'Italie et à l'Allemagne. Le Conseil doit se réunir le mois prochain.

La radio en Angleterre

Londres, 2. (C.P.) — La Grande-Bretagne compte un radiodiffuseur par 5.4 habitants, soit un total de 8,234,000 appareils. C'est le pays qui compte le plus de radiodiffuseurs par rapport à sa population.

Nauffrage

Athènes, 2. (A.P.) — On a repêché dix des cadavres des victimes du naufrage du navire Anastasi, coulé en deux par le vapeur Hydra. L'Anastasi portait 64 personnes, dont bon nombre de pilotes-navigateurs. Plusieurs passagers et membres de l'équipage manquent à l'appel.

La grève serait désastreuse

M. Duplessis dit qu'à la veille d'une reprise économique les grèves seraient très nuisibles

La multiplication de grèves nuitrait en ce moment à la province, a déclaré le premier ministre ce matin aux journalistes, en parlant de façon générale des grèves qui existent. Un confrère venait de lui signaler l'existence d'une grève dans l'industrie textile.

«J'arrive de Gaspésie, dit M. Duplessis, et je ne suis pas au courant de cette grève. Je ne sais si elle est fondée ou non. Mais, parlant de grève en général, je crois devoir dire que la province étant à la veille de grands progrès économiques, la multiplication des grèves nuirait à ces progrès. Elle nuirait à l'expansion de certaines industries et à l'établissement de nouvelles industries. Nous avons en effet des propositions industrielles intéressantes.

«En avez-vous au sujet de la fabrique de papier de Chicoutimi? — Nous avons reçu des offres que nous avons toutes raison de croire très sérieuses. Je crois que le moulin de Chicoutimi sera bientôt rouvert.

Pendant que les journalistes étaient dans son bureau, le premier ministre a reçu ce matin un appel téléphonique du ministre des Travaux publics, M. Bourque, de Sherbrooke.

M. Bourque a invité M. Duplessis à assister le 14 août prochain aux fêtes du centenaire de Sherbrooke. Ce sera la journée dite du premier ministre. M. Duplessis a accepté l'invitation.

La traversée du "Cambria"

L'hydravion de l'Imperial Airways arrivé à Boucherville hier après-midi est reparti ce matin

Le Cambria, le deuxième hydravion de l'Imperial Airways à traverser l'Atlantique nord en suivant l'itinéraire Foynes-Botwood-Montréal-Port-Washington, est arrivé à sa base de Boucherville hier après-midi à 1 h. 47 et il est reparti à destination de Port-Washington à 9 h. 15 ce matin. Le Cambria a parcouru l'étape de Botwood à Boucherville en un peu plus de six heures, c'est-à-dire un peu plus vite que le Gale-donia, grâce à un vent assez fort. Le commandant de l'hydravion, le capitaine Powell, a exprimé son regret de n'avoir pu survoler la ville de Québec à basse altitude, car c'était son premier voyage au Canada. La température et la visibilité ont été mauvaises pendant tout le voyage le long du Saint-Laurent.

L'arrivée du Cambria coïncidait avec le septième anniversaire de l'arrivée du dirigeable britannique R-100. Les aviateurs anglais ont été reçus à Boucherville par le ministre des Transports, M. C.-D. Howe, et par plusieurs fonctionnaires du service de l'aviation civile canadienne, et des postes ainsi que par plusieurs représentants de la Trans-Canada Airways. On remarquait la présence de MM. Wilfrid Gagnon, directeur des Chemins de fer Nationaux, John A. Sullivan, sous-ministre des postes, une foule nombreuse s'était massée sur le rivage pour assister à l'arrivée de l'hydravion et l'on remarquait plusieurs embarcations sur le fleuve.

Le Cambria a déjà accompli une envolée sans escale d'Alexandrie en Angleterre, ainsi qu'une envolée de l'Angleterre en Afrique-Sud pour jalonner la route du service aérien qui réunira le Dominion africain à la Grande-Bretagne.

Son Eminence le cardinal Villeneuve aux Fêtes de Sherbrooke

(suite de la 1ère page)

part à la largeur de vues avec lesquelles vous avez su coopérer avec vos concitoyens de langue anglaise. Je pense aussi à leur respect pour votre religion et vos caractères raciaux. Je pense en particulier, au témoignage irréfutable que plusieurs d'entre eux fournissent à la nation au temps des querelles du règlement XVII en Ontario sur la matière dont est traitée la minorité anglo-protestante au point de vue scolaire par les autorités de notre province. Je pense à lord Sherbrooke lui-même, donnant à Monseigneur Plessis, il y a un siècle, un siège au Conseil législatif, et pratiquant à l'égard du vieil élément français du Canada, une politique si sage et si équitable, et dont l'abandon devait pendant ans soulever le peuple et aboutir aux troubles sanglants de 1837. Croyez quand même que je ne souhaite point de siège au conseil législatif.

«Messieurs, vous habitez un heureux petit royaume, et votre ville en est une charmante capitale. Vous êtes et vous serez l'avez faite ainsi par votre labeur, vos bonnes moeurs, votre esprit social. Ce centenaire est l'occasion de vous en exprimer mes congratulations. Il est aussi de vous répéter la parole de Saint Paul à son disciple, et qui fut la devise de l'un de nos grands prélats canadiens, Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Basile: "Depositum custodi".

"Gardez le dépôt", Gardez le dépôt de la religion de vos consciences, de dépôt de vos traditions de famille, le dépôt de votre culture française. Gardez le dépôt de votre fierté et de vos justes exigences dans cette terre que vous occupez. Gardez enfin le dépôt de votre sage coopération et de votre paisible union avec vos concitoyens d'une foi et d'une langue autres que les vôtres. Gardez le dépôt des beautés et des prospérités de l'incomparable région des Cantons de l'Est. Dans un siècle, il se trouvera des voix plus éloquentes pour vous en louer et vous en bénir.

* * * Au cours du dîner offert par la ville de Sherbrooke à Son Eminence le cardinal Villeneuve hier soir, l'archevêque de Québec a fait les remarques suivantes: Le Christ fait du patriotisme une loi positive. Il n'y a pas de parfait chrétien qui ne soit aussi un parfait patriote. Un prêtre, conséquemment un évêque, un cardinal, ne peut pas ne pas aimer son pays et ne pas travailler pour son bien social. Cela veut-il dire que chaque citoyen doit prendre les mêmes moyens pour servir son pays? Et que les hommes d'Eglise devraient donc des chefs politiques? Pas le moins du monde. L'Eglise recherche la paix sociale, l'union des familles et des classes, mais à part cela est indifférente aux régimes politiques, qu'ils soient monarchiques ou républicains.

Et cela dans notre province de Québec, qui passe pour être sous l'empire du clergé. Imaginez-vous quel état de rire j'ai eu l'autre jour dans un journal de Bombay que, d'après un correspondant de Québec du Times de la ville des Indes, je suis aujourd'hui le chef de facto du Québec, et que dans notre province, il existe une campagne formidable et savamment organisée pour transformer la province en un Etat clerical-fasciste-corporatiste d'après un programme politique préparé à la lumière de l'encyclique Quadragesimo Anno.

L'Eglise, poursuit Son Eminence, négocie aussi bien avec un pays démocratique qu'avec un pays fasciste. Jamais je n'ai souhaité que votre province devienne une province fasciste. Mais je veux qu'elle soit une province chrétienne. Les uns la veulent fasciste, les autres démocratiques. Laissons-les faire.

Quand j'ai parlé de corporatisme, je n'ai pas parlé d'Etat corporatif, mais de corporatisme des professions et métiers. Je veux dire que la loi doit reconnaître la liberté des membres d'une même profession ou d'un même métier de s'unir plus étroitement et plus efficacement pour la défense de leurs propres intérêts, non seulement des ouvriers mais aussi des employeurs. De cette façon, le corporatisme pourrait contribuer à résoudre d'épineux problèmes. Voilà ce qu'enseigne Quadragesimo Anno.

Est-ce là du "clericalisme"? Est-ce là du fascisme? N'est-ce pas plutôt un moyen très légitime de concevoir un ordre démocratique?

Me serait-il permis de demander à mes compatriotes de langue anglaise d'en pas proclamer trop vite que j'ai l'intention ou que l'Eglise catholique a l'intention de supprimer la liberté? Me serait-il permis également de leur demander si nous, les clercs, nous avons jamais cherché à dominer les hommes publics ou si nous nous sommes seulement mêlés de politique si ce n'est en enseignant la doctrine chrétienne de religion et de justice?

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que la majorité de la population de cette province est française et catholique et que par conséquent il n'est pas étonnant que ses institutions et son esprit social soient souvent, sans aucune hostilité à l'endroit des gens de langue anglaise et des non-catholiques, d'un caractère catholique et français.

L'illustre orateur Edmund Burke a dit un jour qu'aimer l'endroit que nous habitons et conserver les traditions du milieu où nous vivons constituent le premier principe de l'esprit public. Et c'est très vrai.

Pour ma part, je crois que plus les Canadiens de langue française resteront eux-mêmes en conservant leur esprit propre et les caractéristiques qu'ils ont héritées de leurs

ancêtres et plus ils conserveront profondément en leur cœur l'amour du Canada. C'est là la seule forme de séparatisme que nous encourageons. Pour ce qui est de la sécession politique de l'Empire ou du Canada, ce n'est pas une affaire de notre ressort et nous ne sommes pas portés de ce côté. Bien plus, nous rappelons à tous qu'une évolution politique est illicite si elle porte atteinte aux droits reconnus et à l'ordre constitutionnel.

L'Eglise n'admet pas que le patriotisme puisse être l'amour de l'isolement qu'il doit se confiner à un village, à une ville ou à une province. Elle considère que le patriotisme doit s'étendre à tout le pays et comporter un sentiment de loyauté à l'endroit de notre souverain, George VI.

D'un autre côté, les relations politiques qui existent entre le Canada et l'Empire britannique ne doivent pas nous empêcher en aucune façon d'exprimer nos sentiments d'affection particulière pour notre pays, notre province ou notre village. Elles ne sauraient empêcher de quelque façon que ce soit le développement de notre culture propre ou la conservation efficace de notre langue. Je crois que je suis ici parfaitement d'accord avec l'un des plus remarquables penseurs chez les Canadiens de langue anglaise, M. le Dr Wilfrid Bovey, de l'Université McGill.

Les Canadiens de langue française peuvent donc rester fidèles à leurs vieilles coutumes françaises, aux traditions qui sont conservées avec vénération en France et dans la famille et dans la société, et ainsi conserver l'imprévisible civilisation française tout en collaborant avec l'admirable civilisation anglaise. C'est même la meilleure façon pour la population française d'apporter la meilleure, la plus efficace collaboration.

La Providence semble avoir destiné nos deux grandes races à coopérer à l'édification d'une nation fondée sur les civilisations anglaise et française, sur le sol où leurs ancêtres ont combattu pour la suprématie.

Pour édifier cette nation canadienne, nos deux grandes races ne doivent pas s'ignorer l'une l'autre; elles ne doivent pas se frapper l'une l'autre; elles ne doivent pas se déprécier ou s'affaiblir l'une l'autre; elles doivent, par leur conduite, inspirée des éternels principes de la justice, de la vérité, de la droiture, faire preuve de bonne volonté réciproque et de tolérance dans leurs rapports.

C'est précisément ce que nous faisons ici ce soir. C'est ce que nous devons faire demain partout.

Longueuil supprime les secours directs

Cette ville suit l'exemple de Verdun, Lachine et autres villes, et fait travailler les chômeurs

Le conseil municipal de Longueuil a décidé de suivre l'exemple de Verdun, de Lachine et de plusieurs villes de la province en abolissant le secours direct. La distribution des allocations de chômage doit prendre fin le jeudi 3 août prochain. La reprise industrielle croissante a valu du travail à plusieurs des chômeurs de Longueuil et les travaux entrepris par les gouvernements régleront le cas des autres. Le conseil de ville de Longueuil a décidé d'occuper à des travaux de voirie et d'entretien général les quelques assistés qui n'auraient pu se placer ailleurs afin de mettre fin pour de bon au régime des secours directs.

Sus aux ours!

Québec, 2. — La Gazette officielle de Québec publie dans sa dernière livraison un arrêté ministériel qui étend aux districts ruraux suivants l'application d'un arrêté précédent qui accorde la permission de tuer l'ours en tout temps de l'année en établissant une prime de \$10 pour la destruction de chaque animal: Abitibi, Arthabaska, Bellechasse, Berthier, Bonaventure, Champlain, Chicoutimi, Dorchester, Drummond, Gaspé, Joliette, Kamouraski, Labelle, Lac Saint-Jean, Lavoie, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Missisquoi, Matapédia, Matane, Montcalm, Montmorency, Montmagny, Nicolet, Papineau, Québec, Richmond, Rimouski, Saint-Maurice, Rouville, Roberval, Shefford, Sherbrooke, Rivière-du-Loup, Stanstead, Temiscamingue, Terrebonne, Wolfe et Yamaska.

Tragédie de l'aviation

Wadi-Halfa, Soudan, 2. (A.P.) — Neuf personnes, cinq membres de l'équipage et quatre passagers, ont perdu la vie aujourd'hui lorsqu'un avion italien s'est écrasé sur le sol près de l'aérodrome de Wadi-Halfa.

Séisme en Chine

Shanghai, 2. (C.P. Havas). — Une vingtaine de personnes ont été tuées ou blessées aujourd'hui au cours d'un tremblement de terre qui a détruit une cinquantaine de maisons à Soutcho, dans le nord de la province de Kiangsi.

Arrivée à Washington

Port-Washington (New-York), 2. (S.P.C.) — L'hydravion Cambria, des Imperial Airways, est arrivé à Port-Washington à 11 heures 58 ce matin. Il avait commencé à Boucherville, à 2 h. 15, la dernière étape de sa traversée Angleterre-Etats-Unis.



Directrice : Germaine BERNIER.

Education familiale

"Je te tuerai!"

Certains parents se désolent, n'ayant qu'un enfant, à l'idée qu'ils ne parviendront pas à le bien élever. Il faut reconnaître qu'il est plus difficile pour eux que pour les chefs de familles nombreuses d'exercer une sévérité juste mais nécessaire.

Qu'ils ne se découragent pas, cependant! Voici un exemple (authentique en tous points) qui leur prouvera que la tâche n'est pas au-dessus des forces humaines.

Une de mes amies n'a eu qu'un enfant, Bernard, beau petit garçon sur lequel se concentraient la tendresse des parents et des grands-parents.

Elle a eu l'énergie, même quand l'enfant était bébé, de ne jamais se laisser attendrir par la gentillesse ou la drôlerie d'un caprice qu'il faisait réprimer. Le bonhomme ne faisait pas non plus et tenait tête à sa maman jusqu'à ce qu'il fût vaincu.

Un jour — il avait 3 ans, — il refusait de se laisser chausser pour sortir. La bonne, à bout de patience, vient chercher la maman qui raisonne d'abord. Bernard, doucement et sérieusement, puis avec plus de fermeté; mais l'enfant s'est outé... Impossible d'en rien obtenir! Il répète, tétu:

— Je sortirai pas!

A nous les grands moyens! — Bernard, si tu n'obéis pas, tu es puni.

Bernard est coléreux; son visage s'empourpre, les veines de son front se gonflent, il trépigne.

— Eh bien! dit sa mère, tu as besoin de te calmer. L'eau fraîche te sera du bien.

Elle empoigne son fils, le déshabille en un tournemain et le maintient solidement dans la baignoire, sous le robinet. Quelle douche!

Trempe, ruisselant, aveuglé par l'eau, Bernard se débat, cherche à jeter des coups de pied et s'entortille de fureur en criant:

— Quand je serai grand, je te tuerai, va!... Je te tuerai!

Le temps a passé. Bernard a eu 10 ans le mois dernier. Ce petit garçon qui voulait battre sa mère

en hurlant: "Je te tuerai!" a écrit ce qui suit à ses parents, de la grande école où il prépare sa carrière:

Mes chers parents,

C'est aujourd'hui que j'ai 20 ans, et bien que cette étape en elle-même n'ait pas grande importance, la coutume veut qu'on remarque certaines dates, et j'ai pensé à vous écrire à cette occasion.

Quoique nous ne soyons guère expansifs pour tout ce qui est de la vie sentimentale, je ne peux pas ne pas vous dire comme je vous remercie de m'avoir conduit au point où j'en suis. En dehors du point de vue matériel, qui a bien son importance, toute ma vie réelle et profonde aura été dirigée par l'éducation et les exemples que vous m'avez donnés généreusement.

Je sens cela de plus en plus fortement depuis que je suis mêlé à un grand nombre de camarades de mon âge, et bien peu d'entre eux me semblent avoir été favorisés dans le sens où je l'ai été.

La plupart ont reçu de l'instruction et ont été soigneusement élevés, mais ils ne paraissent pas avoir conservé de leur enfance autre chose qu'un ensemble d'habitudes plus ou moins enracinées.

Il est difficile de vous parler de moi... Je craindrais que ça soit un peu ridicule; cependant, je sens en moi des possibilités et une aspiration vers le beau et le bien que vous avez créées et développées. Et vous avez fait de telle façon, chacun de votre côté, que ce jour indispensable m'a paru bien léger et que jamais, certainement, je ne me suis senti plus heureux qu'après de vous, à la maison.

Votre fils reconnaissant, BERNARD

Parents qui êtes tentés de gâter votre enfant unique, résistez à la tentation, et, après des années d'efforts courageux, vous aurez aussi la joie profonde de sentir monter vers vous la reconnaissance de votre fils.

MARYEL (La Maison)

gens délicats, aux petits enfants. Elle est agréable à manger, bue avec le thé.

Mais elle n'a pas la même valeur nutritive que le pain.

On en fait avec du pain ordinaire, du pain brioche, du pain aux raisins; aussi y a-t-il des espèces très variées. Certaines sont même sucrées.

Les diabétiques, auxquels le pain est interdit, peuvent se procurer des biscuits préparés spécialement pour eux.

Aux grands diners. — On sert des petits pains individuels. Pour les diners moins élégants, des morceaux de baguette fantaisie.

Au premier déjeuner. — On y consomme souvent des tartines grillées taillées dans le pain de la veille. Elles ne doivent pas être grillées à l'avance, car elles durciraient. Le grille-pain électrique est très commode.

Les petits pains ou croissants sont préférés quand on n'a pas le temps de griller les tartines.

A goûter. — Les tartines de différentes sortes, décorées du nom de sandwiches, les rôties ou toasts, constituent la partie solide de la plupart des thés. Sachons bien que le pain présenté sous cette forme est plus à la mode que les sucreries et les gâteaux. Pas de thé chic sans de nombreux sandwiches.

On les taille dans le pain de mie, le pain dit à toast, le pain brioche. On les garnit de beurre, confiture, miel, salade, mayonnaise, jambon, poisson, tomates, noix. Leur variété est infinie.

Le gros pain de seigle rond, creusé à l'intérieur et rempli d'un nouveau de tartines beurrées triangulaires, est fort élégant. Il faut acheter deux pains semblables; la mie de celui qui sert de coupe se trouve sacrifiée.

La planche à pain. — Ayons, pour tailler le pain, une planche et un couteau spécial. On fait de fort jolies planches sculptées, peintes. Certaines portent l'inscription:

que pour répondre au bonjour empressé des enfants qu'on rencontre.

"Comme vous êtes aimée dans ce pays, et comme vous l'aimez aussi, dit enfin le jeune homme.

— Oui, j'ai l'air, il me semble un des plus beaux du monde, et il y a quelque chose de très encourageant dans la pensée que j'y puis faire un peu de bien.

— Vous ne le quitterez jamais, sans doute?

— Qu'en sais-je? La santé de grand-père peut lui interdire un si grand labeur, il peut souhaiter de prendre du repos; et alors, Dieu sait ce que nous ferons de notre

Mères, vous aimez trop...

Mères, vous aimez trop ces pauvres petits hommes. Qu'en souriant vous apaisez:

A ces fils, qui seront faibles comme nous sommes, Ne prodiguez pas vos baisers;

Car sur votre âme ainsi vous moulez trop leur âme;

Ils pourront un jour en souffrir, Ils vous devront un cœur semblable aux cœurs de femme, Prompt à saigner, lent à guérir.

Vous leur faites un nid si chaud de vos caresses,

Toujours vous oubliez pour eux, Que le cher souvenir des anciennes tendresses Les rendra plus tard malheureux.

S'ils sentent, chaque soir, sur leur bouche ingénu,

Votre souffle calme frémir, Sans le parfum aimé d'une haleine connue Ils ne pourront plus s'endormir.

Mères, vous les pressez avec inquiétude

En les bergant sur vos genoux; Ils se rappelleront cette douce habitude Quand ils ne seront plus à vous.

Toute la vie, après l'étroite maternité,

A ces enfants qui vont partir, Il faudra le duvet et la chaleur d'une aile, Comme aux oiseaux, pour s'y blottir.

Auguste DORCHAIN

Des lignes sobres et nettes

Voici un cadre charmant, clair et sobre, d'une simplicité de grande classe qui répond bien aux caractéristiques d'une installation moderne. Cette baie en rotonde, avec ses larges croisillons donne à la pièce une luminosité qui, d'emblée la rend attrayante, sympathique, avenante. D'ailleurs, ces baies ouvertes, dirait-on, sur le ciel, en faisant entrer toute la clarté du jour, transforment une pièce d'une façon magique, miraculeuse. La forme en demi-cercle ajoute aussi beaucoup de charme. Autour de la baie vitrée un étroit rebord permet de disposer quelques poteries, des plantes grasses aux formes amusantes, des bibelots. Le soir une large tenture recouvre la baie et rend à la pièce toute son intimité.

Un lit de repos, dont les côtés et le fond sont capitonnés, est en bois clair des îles. Ses lignes sont simples, nettes, en étroite harmonie avec l'ensemble de la pièce. Il est encadré par un meuble de même matière, qui laisse apparaître sur toute sa longueur un rayon d'étagère où s'abritent quelques livres. Au-dessus, une lampe électrique, quelques bibelots.

Une table qui donne une agréable impression d'équilibre, possède une disposition pratique. Le tiroir n'en occupe pas entièrement la surface inférieure et de chaque côté est aménagé un espace libre qui permet d'y déposer des papiers, des journaux.

Des sièges confortables invitent au repos. Deux carpettes de fourrures claires contrastent avec la tapisserie de ton sombre qui recouvre entièrement la pièce et mettent une note un peu moelleuse et chaude dans cet ensemble légèrement linéaire. Le mur que nous apercevons ne supporte que deux aquarelles, que le genre de la pièce exige dépourvu de cadres, mais délicatement choisies.

En somme, il n'y a là que strictement ce qu'il faut pour travailler, sans fièvre, lire, écrire, se reposer ou converser avec quelques amis. Sans atteindre jusqu'à ce dévouement de grand style — il est vrai — recherchons dans nos aménagements, tout d'abord la clarté, source de joies, la sobriété sans froideur et surtout supprimons ce qui est inutile quand il n'est pas d'une valeur esthétique certaine.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SEVICE DES VOYAGES, 82, rue de la Montagne, à Montréal. Billets d'avis pour les paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: 82-1361.

Regardez-les

Regardez-les, mes bien-aimés, du haut de votre immortelle demeure. Ces larmes que votre fille verse sur vous ce soir, d'admiration, d'enthousiasme et de regret.

Ah! bien-aimés, que ne vous al-je dit, en ces temps où ma jeunesse était en fleur,

Tout ce que je sens maintenant, quand je vous compare aux êtres que je vois bon gré mal gré.

Mes chers, mes merveilleux amis, mon père d'or franc et ma mère de perle,

Vous si purs, vous si droits, vous si nets, ô généreux exceptions! Je ne savais pas que vous étiez si rares au sein de ce monde où le pus et le mal déferlent.

Et je croyais les autres pareils à vous, sains, propres, clairs, au-dessus des basses passions!

Mes chers, mes bien-aimés, papa, maman, étoiles d'or clair dans un ciel souvent voilé de nuages,

Je tends maintenant vers vous mes bras qui voudraient vous étreindre et vous le sentez,

N'est-ce pas, vous le sentez, de votre paradis, qu'après plus de seize ans de votre silencieux voyage.

Votre fille vous aime avec un redoublement d'ardeur et de pitié?

Bien-aimés, non, vous n'êtes pas morts, vous vivez, j'atteste.

Je le sens avec mon cœur chaud et mes yeux pleins de larmes d'amour toujours plus fort.

O mon père, ô ma mère, rien ne nous sépare vraiment les uns des autres, vous êtes célestes.

Et moi qui tâtonne et chemine sur cette terre sombre en attendant la fusion de la mort!

Henriette CHARASSON

Les bonnes recettes

Le pâté turc. — Une livre de bœuf, une livre de porc, persil, oignons, sel, poivre, un verre de bon vin blanc, beurre.

Coupez en tranches minces le bœuf et le porc; puis hachez menu du persil, des oignons, salez et poivrez. Dans une terrine, vous mettez alternativement des couches de viande et de la farce produite par les ingrédients ci-dessus, que vous arrosez finalement d'un verre de bon vin blanc et que vous couvrez de petits dés de beurre. Mettez la terrine au four et laissez mijoter pendant deux heures. Ce pâté se conserve pendant plusieurs jours et peut se servir comme hors-d'œuvre très apprécié.

Le chou-fleur au fromage. — Un chou-fleur, beurre, une cuillerée de farine, un quart de fromage de Gruyère et un peu de parmesan.

Faites cuire un chou-fleur à l'eau bouillante salée. Egouttez bien. Pour un beau chou-fleur, mettez dans une casserole gros comme un œuf de beurre et une cuillerée de farine; remuez sur le feu, mouillez avec de l'eau de cuisson, salez, faites bouillir dix minutes. Ajoutez une saucisse de fromage de Gruyère et un peu de parmesan râpés, ôtez du feu.

Beurrez le fond d'un plat, mettez-y le quart du chou-fleur écrasé, couvrez d'une couche de la sauce préparée, enduisez de tous côtés le reste du chou-fleur avec la sauce, posez-le sur le chou-fleur écrasé. Saupoudrez le dessus de fromage râpé et de chapelure, arrosez d'un peu de beurre fondu. Mettez à four chaud. Servez de belle couleur.

Les déclarations du cardinal Pacelli sur sa légation en France

L'Osservatore Romano du 17 juillet a publié les impressions du cardinal Pacelli sur son voyage à Paris et à Lisieux. Elles ont trop d'intérêt pour que nous n'en donnions pas le texte officiel et complet:

Dès le lendemain de mon retour, je suis allé aux pieds du Saint-Père pour rendre compte à Sa Sainteté de la façon dont s'était accomplie au sanctuaire de Lisieux la mission qu'il avait confiée à ma pauvre personne et lui faire connaître la forme dans laquelle avait eu lieu la rencontre entre le légat pontifical et les autorités civiles et religieuses et la population catholique de la France, qui a fourni de si nombreuses et si vives manifestations de son amour filial pour l'auguste personne du Pape. Si rien ne pouvait m'être plus précieux que sa paternelle bénédiction, pour accompagner les débuts de mon pieux pèlerinage, son bienveillant accueil et sa joie m'ont causé une profonde satisfaction au terme de ma mission.

C'est avec une véritable émotion que j'évoque les jours qui viennent de s'écouler, et au cours desquels j'ai pu sentir, si près du mien, battre le cœur de la France catholique. La conscience de l'union fraternelle dans la foi, qui a pénétré et rendu heureux un grand nombre de Français, divisés par ailleurs, sous maints aspects, au sujet de questions humaines et matérielles, est une conquête morale qui reconforte et fortifie tous ceux qui, en dépit de toutes les tensions et de toutes les divisions, se refusent à croire à la victoire de l'instinct et des sens sur la raison, au triomphe du "moi" égoïste sur le sentiment de l'amour fraternel.

Aucun pays, aucun peuple ne peut, dans sa vie sociale, remplacer l'égoïsme par le sentiment de la charité fraternelle sans embrasser la doctrine que l'Evangile et le Sermon sur la montagne ont légué au monde. Devant la basilique de Lisieux, sous la voûte imposante de Notre-Dame, dans la fraction du pain, le Christ était parmi nous, et nos cœurs étaient brûlés comme ceux des disciples d'Emmaüs. Puis-je-ill, ce feu, briller toujours plus haut et atteindre même ceux qui ne sont pas encore compris au nombre des fidèles? C'est mon souhait le plus grand pour la France bien-aimée, et dans ce vœu et dans cette prière je comprends aussi tous les autres peuples. Tous ont leurs peines, leurs soucis, leurs besoins, leur droit à la vie. Tous doivent avoir leur part dans la solution des graves problèmes qui caractérisent et obscurcissent le chemin de l'humanité dans cette heure tumultueuse.

Que tous reconnaissent rapidement et complètement qu'entre la mission salutaire de l'Eglise du Christ et le progrès et la grandeur même matérielle des nations existe un rapport sacré et immuable, qui ne peut être impunément oublié: alors, d'autant plus libre sera le vœu vers cette harmonie voulue de Dieu à l'intérieur des peuples et des peuples entre eux, à laquelle travaillent sans trêve mais en vain le monde d'aujourd'hui, et qui consti-

me une homme.

— Me comprenez-vous? reprit-il au bout d'un instant; ne savez-vous pas depuis longtemps à quel point vous m'êtes chère et précieuse?...

Vous avez été, à votre insu peut-être, le but de tous mes rêves de jeunesse; ne viendra-t-il pas un jour où il me sera donné de les réaliser?

— J'étais loin de me douter que vous pensiez à moi, répondit Bath sincèrement; je vous croyais voué à votre passion militaire, à l'exclusion de toute autre, et quelle que soit l'affection que vous m'avez sans cesse témoignée, j'ai toujours interdit à ma pensée de vous considérer autrement que comme un ami, un agréable compagnon de jeux et d'études.

— Mais maintenant, nous ne sommes plus des enfants, et le compagnon de vos jeux, de vos travaux, ne peut-il aspirer à devenir celui de votre vie?

Le clair regard de Bath se leva plein de franchise vers le jeune homme:

— Il faut que vous me laissiez

Lampes de table

moins 1/3 de rabais



Six très jolies formes à votre choix, donc six aubaines! Regardez-les bien et venez chercher celle qui vous plaît le plus. Vert, brun, rouge foncé, bleu, blanc. Poterie vernissée, abat-jour en papier à relief en tons assortis, quelques-uns recouverts de tulle. Environ 16", 17" et 18" de haut.

Spécial de la Vente Semestrielle mardi lampe et abat-jour

1.87

Electricité, au cinquième.

T. EATON CO. DE MONTREAL

SILHOUETTES ESTIVALES



due d'autant plus le vœu intime et l'ardente aspiration des hommes de bonne volonté qu'elle semble plus difficile à atteindre.

Ouvrages sur le communisme

ESSAI D'UNE SOMME CATHOLIQUE CONTRE LES SANS-DIEU. Volume de 565 pages: 1.25.

LE COMMUNISME ET LES CHRETIENS, par François Mauriac. R. P. Ducatillon, Nicolas Berdiaeff, Alexandre Marc, De-

nis de Rougemont et Daniel Rops. — Une critique implacable mais impartiale. Brochure de 265 pages: 90.

POUR CONNAITRE LE COMMUNISME, par le R. P. Delany. Brochure de 255 pages: 55.

L'EGLISE EST-ELLE POUR OU CONTRE LA GUERRE? par P. Sauvage. Brochure de 80 pages: 25.

LE MYTHE DU COMMUNISME, par le R. P. Villain. Brochure de 60 pages: 15.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

Tante Bathilde

par Mme Charles PERONNET

(Suite)

CHAPITRE V

Bathilde et Jean cheminèrent quelques instants sans parler; ils suivirent un chemin creux, bordé de haies vives et de noyers séculaires. Le soleil pénétrait à peine sous cette fraîche voûte; l'air était doux et léger, on n'entendait au loin que les appels des moissonneurs, et le sord grondeur des machines de la fabrique.

Tous deux étaient absorbés par leurs pensées et jouissaient cependant de cette radieuse matinée de juin. Bath ne rompait le silence

que pour répondre au bonjour empressé des enfants qu'on rencontre.

"Comme vous êtes aimée dans ce pays, et comme vous l'aimez aussi, dit enfin le jeune homme.

— Oui, j'ai l'air, il me semble un des plus beaux du monde, et il y a quelque chose de très encourageant dans la pensée que j'y puis faire un peu de bien.

— Vous ne le quitterez jamais, sans doute?

— Qu'en sais-je? La santé de grand-père peut lui interdire un si grand labeur, il peut souhaiter de prendre du repos; et alors, Dieu sait ce que nous ferons de notre

vie. Mais laissons ce sujet troublant, je n'aime point à y songer d'avance, et je trouve plus simple et plus chrétien à la fois de m'en remettre complètement à la conduite de notre Père céleste: "Jetez tous vos soins dans le sein de Dieu, et il vous nourrira, et il vous délivrera de vos peines". C'est une parabole des Psaumes et j'aime à la relire. Parlons plutôt de vous, Jean, de votre vie d'officier. A-t-elle tenu tout ce que vous en espé-

riez?

— Oui et non. Oui, parce que le genre d'études qu'on nous impose me passionne, et que, pour mon service, je suis en rapport constant avec mes hommes qui m'intéressent. De plus, les conférences, les expériences militaires, les manœuvres, les simulacres de guerre me plaisent au plus haut point. D'autre part, je souffre souvent de l'isolement intime, de la monotonie inévitable de la vie de garnison. Si je n'avais ma peinture et mon violon, je deviendrais enragé à certains jours. J'ai de bons camarades; mais la plupart ont

leur famille à Paris, et s'y échappent à la moindre occasion. D'autres enfin, sont déjà mariés, et ceux-là ne comptent plus.

— Pourquoi? N'en existe-t-il pas d'assez charitables pour faire une place à leur foyer à un célibataire endurci tel que vous?

— Pensez-vous que je sois endurci à ce point?

— C'est du moins la réputation que vous fait Madeleine, répondit gaiement Bath; elle prétend que toutes ses tentatives ont échoué jusqu'à ce jour.

— Je le crois bien, elle voulait me marier au sortir même de Polytechnique! Et le n'approuve pas qu'un jeune officier se mette en ménage au cours des deux années de l'Ecole d'application. Il est évident que ses études doivent en souffrir. Mais après, le comprends-tu à fait ceux qui songent à leur bonheur intime en fondant une famille... et le les envie, ajouta-t-il plus bas.

Bath rougit légèrement; si peu coquette qu'elle fût, elle ne pouvait se méprendre à l'accent ému du

jeune homme.

— Me comprenez-vous? reprit-il au bout d'un instant; ne savez-vous pas depuis longtemps à quel point vous m'êtes chère et précieuse?...

Vous avez été, à votre insu peut-être, le but de tous mes rêves de jeunesse; ne viendra-t-il pas un jour où il me sera donné de les réaliser?

— J'étais loin de me douter que vous pensiez à moi, répondit Bath sincèrement; je vous croyais voué à votre passion militaire, à l'exclusion de toute autre, et quelle que soit l'affection que vous m'avez sans cesse témoignée, j'ai toujours interdit à ma pensée de vous considérer autrement que comme un ami, un agréable compagnon de jeux et d'études.

— Mais maintenant, nous ne sommes plus des enfants, et le compagnon de vos jeux, de vos travaux, ne peut-il aspirer à devenir celui de votre vie?

Le clair regard de Bath se leva plein de franchise vers le jeune homme:

— Il faut que vous me laissiez

m'accoutumer à cette pensée si nouvelle pour moi, dit-elle doucement; j'ai du mariage une idée si haute et si grave, qu'il me serait impossible de m'engager à la légère.

— Je suis loin de l'exiger, chère enfant; je vous supplie seulement d'étudier votre cœur, et de vous demander si vous ne pourriez pas me confier un jour le soin de votre bonheur. Ne vous pressez point, j'aurai de la patience pour conquérir un semblable trésor, et l'espérance me fera supporter l'attente.

Oh! Bath, nous sommes seuls ici sous le regard de Dieu, et cette solitude même retient les paroles sur mes lèvres; c'est en présence de votre grand-père que je vous dirai un jour ce que vous êtes pour moi. Mais ne pouvez-vous déjà me donner seulement un mot d'espoir; n'êtes-vous pas mon amie?

— Une amie fidèle, Jean, tous les jours fidèle.

— Me permettez-vous, plus tard, de vous demander plus encore?...

Je vous tourmente. Pardon, je me tais et ne veux retenir qu'un mot de notre entretien. Je le garderai

au fond de mon cœur comme un souvenir de cette heure. Fidèle, toujours fidèle! Que ce soit notre devise à tous deux.

— Ils continuèrent à marcher en silence; mais la jeune fille sentait poindre au fond de son âme un sentiment tout nouveau de sécurité et de joie, à la pensée d'être aimée de ce noble cœur.

CHAPITRE VI

Les jeunes gens furent interrompus dans leur rêverie par un bruit soudain de rires, de cris, de claquements de fouet, et au détour du chemin déboucha brusquement une petite charrette anglaise traînée par un poney, et montée par les Révil au grand complet.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire — Georges Pelletier directeur-gérant.

Manifestation politique à M. Paul Gouin

Le chef de l'Action Libérale Nationale expose ses vues sur diverses questions politiques — La nécessité d'un conseil économique formé des meilleures compétences — Notre régime politique est vieillissant — Nos législateurs sont débordés — Réforme bancaire — Il faut décentraliser au point de vue économique — Loterie d'Etat — Conversion des dettes — Le séparatisme — Contre les armements — La participation à la guerre

M. DROUIN PRECONISE L'ALLIANCE ENTRE LES GROUPES HAMEL ET GOUIN

Malgré la température maussade qu'il faisait hier, la manifestation organisée à l'Assomption en l'honneur de M. Paul Gouin, a remporté un très vif succès. La salle académique du Collège de l'Assomption débordait et l'on pouvait voir, à l'extérieur, plusieurs centaines d'automobiles remplies d'auditeurs qui ont stationné dans le village, en attendant la pluie, pendant près de quatre heures, pour entendre les orateurs. A plusieurs reprises, MM. Paul Gouin et Oscar Drouin ont été acclamés par la foule.

Au cours de la soirée, Me Jean Martineau, président de la réunion, a offert à M. Paul Gouin une bourse de \$4,752, offerte par des citoyens de la province pour permettre au chef de l'A.L.N. de continuer l'œuvre nationale qu'il a entreprise. M. Martineau a aussi annoncé que c'était à cause d'un malentendu que les journaux ont fait figurer M. Candide Rochefort, député provincial de Sainte-Marie, sur la liste des orateurs de la manifestation d'hier soir.

Dans l'assistance

Dans l'assistance, on remarquait, outre le héros de la fête, le président et les orateurs de la réunion, Mmes Paul Gouin, Horace Philippon et Pierre-F. Casgrain, Mlles Noëlle et Quimet, MM. Léon-Mercier Gouin, Eudore Dubé, organisateur de la fête, Arthur Sarrazin, Luc Choquette, environ deux cents personnes de Québec dont MM. Horace Philippon, Michel Dussault, J.-A. Nadeau, Paul Bouchard, directeur de la Nation, etc.

M. JEAN MARTINEAU

Le président de la réunion était Me Jean Martineau, qui présidait aussi le comité d'organisation de la fête.

Après avoir énuméré les motifs qui ont incité les amis de M. Gouin à organiser la fête de l'Assomption, M. Martineau a dit que les Canadiens français devraient avoir honte de ce que M. Victor Barbeau ait été justifié d'écrire son livre: "Mesure de notre taille". "Au lieu, dit-il, de jeter toujours la pierre à nos compatriotes de langue anglaise, nous devrions nous frapper la poitrine. Les Canadiens anglais ne nous ont enlevé que ce que nous leur avons laissé nous enlever. Si nous voulons reconquérir ce que nous avons perdu, nous devons d'abord cesser d'avoir des mentalités serviles. Au lieu de critiquer les Canadiens anglais, nous devons imiter leur esprit de cohésion, leur ténacité. Au lieu de perdre notre temps à nous lamenter, nous ferions œuvre plus efficace en travaillant à reprendre le temps perdu.

"Tous et chacun, décidons, ce soir, ce que nous voulons être demain. Pour ma part, je veux voir ma province retrouver sa physionomie et son caractère français, qu'elle est en train de perdre. Je veux que l'on donne à notre jeunesse les armes nécessaires pour qu'elle puisse lutter, à chances égales, avec les jeunes gens de toutes les autres races. Je veux que nous cessions d'être les serviteurs des trusts et que nous développions, à l'avantage de notre nationalité, nos ressources naturelles. Mais je veux, par-dessus tout, que notre province ait à sa tête un gouvernement sain et honnête qui travaille sans répit à la restauration nationale, sociale, économique du Canada français."

Me Martineau, a ensuite, présenté à Me Paul Gouin une bourse au montant de \$4,752, fruit de souscriptions bénévoles de gens appartenant à toutes les classes de la société, en vue de permettre au chef de l'A.L.N. de continuer l'œuvre qu'il a entreprise en 1934.

M. PAUL GOUIN

Après avoir remercié tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la fête organisée en son honneur, M. Gouin a exposé son programme de restauration sociale.

Mes dames et Messieurs, les organisateurs de la fête de ce soir ont annoncé à maintes et maintes reprises qu'il s'agissait d'une fête non politique. Je n'ai nullement l'intention de changer le caractère de cette manifestation. Mais, d'un autre côté, je sais que la très grande majorité de mes auditeurs, visibles et invisibles, seraient déçus si je ne m'attaquais pas à certaines questions qui touchent de très près à la politique dans le meilleur sens du mot, naturellement. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, pour ne pas vous décevoir, tout en faisant honneur à l'engagement que j'ai pris par les organisateurs de cette soirée, je vous parlerai de questions économiques, sociales et nationales, questions qui passionnent actuellement, et avec raison, l'opinion publique de cette province. C'est dire que je vous parlerai parfois de politique, mais de politique au sens large du mot, de politique ou, si vous le préférez, de doctrine nationale, en évitant soigneusement, suivant mon habitude, d'ailleurs, de verser dans la polémique, la partisanerie, les personnalités et la critique destructrice. De la sorte, il me semble que je respecterai les intentions de ceux qui ont préparé cette fête tout en satisfaisant la légitime curiosité d'un très grand nombre de nos concitoyens.

Les questions que l'on pose

Evidemment, Mesdames et Messieurs, je ne saurais répondre à toutes les questions, parfois très délicates, qui me sont posées actuellement, de partout. A chaque jour, on me demande si je suis pour ou contre le séparatisme, pour ou contre le corporatisme.

On veut savoir si je suis fasciste, quelle est mon attitude sur la question de l'électricité, sur la question des armements. On aimerait connaître les causes de la rupture de juin dernier, les raisons de ma retraite. On me demande si j'ai l'intention de revenir dans la politique, si je ferai une alliance avec tel ou tel groupe. Dans divers milieux, on chuchote que je suis anti-anglais, anti-juif. Certains groupes particulièrement fanatiques me soupçonnent même de vouloir les déporter en masse un peu comme on l'a fait pour les Acadiens lors du Grand Dérangement! Et je ne serais nullement surpris d'entendre dire que l'on me prête l'intention d'organiser à l'occasion de la prochaine Saint-Jean-Baptiste, une nouvelle Saint-Barthélemy où je ferais massacrer tous les protestants!

Quelques mises au point

Encore une fois, mesdames et messieurs, malgré la meilleure volonté au monde je ne saurais, ce soir, répondre à toutes ces questions dont plusieurs ne sont pas nouvelles, dont plusieurs, remarquez-le bien, ont déjà attiré mon attention et dont j'ai déjà reçu une réponse de ma part au cours des causeries, des discours et des articles que j'ai prononcés ou écrits depuis plusieurs années; je ne saurais, dis-je, répondre à toutes ces questions d'abord parce que quelques-unes d'entre elles ont un caractère purement politique et ensuite parce qu'elles sont trop nombreuses pour le temps que j'ai à ma disposition. Je devrai donc me contenter, pour aujourd'hui, de faire les mises au point les plus importantes, me réservant le plaisir de fournir les autres éclaircissements demandés, à l'automne, au cours de causeries que je donnerai à la radio.

Problèmes nombreux et difficiles

Mais, mesdames et messieurs, on ne se contente pas, actuellement de me poser de multiples questions. Un grand nombre de personnes s'attendent à ce que je fasse, ce soir, des déclarations importantes, à ce que j'indique les remèdes à tous les maux dont nous souffrons actuellement, à ce que je règle en un tour de main notre situation économique, sociale, politique et nationale. C'est là une confiance qui m'honore grandement mais qui place sur mes épaules une responsabilité vraiment écrasante. En effet, mesdames et messieurs, pour fournir la clé à tous les problèmes qui nous confrontent présentement, il faudrait être magicien ou, comme disent nos gens, il faudrait parler au diable. Or, je n'ai pas la prétention d'être magicien et je me garderais bien de vous avouer que je suis en relations avec le diable. D'ailleurs, la magie blanche, noire, rouge, bleue ou même tricolore ne saurait conjurer les périls qui nous menacent. J'irai même plus loin. Je vous dirai qu'actuellement, dans la province de Québec, il n'y a pas un seul homme, un seul groupe, une seule association qui, laissés à ses propres ressources intellectuelles et financières, soit en mesure de régler tous les problèmes qui nous confrontent et d'élaborer une doctrine pro-canadienne-française. Certes, plusieurs de nos compatriotes, plusieurs de nos sociétés sont en état de fournir la solution à tel ou tel problème particulier. Mais aucun d'entre eux ne saurait, présentement, nous fournir un plan d'ensemble définitif.

D'où viendra le salut?

Non, mesdames et messieurs, le rétablissement économique, social et politique, l'élaboration d'une doctrine pro-canadienne-française ne nous viendra pas d'un seul homme, pas plus de moi que d'un autre, ne nous viendra pas non plus d'un seul groupe ou d'une seule association. Il est nécessaire, si nous voulons éviter des erreurs coûteuses, des erreurs qui pourraient être bien fatales, de proclamer hautement cette vérité et de nous en bien pénétrer. Et je n'hésite pas à affirmer que l'homme, que le groupe ou que l'association qui viendrait soutenir devant la population de cette province qu'il est en état, à l'heure actuelle, de régler toutes les questions vitales qui nous inquiètent, devrait être classé parmi les charlatans, parmi les aventuriers, parmi les exploitateurs de l'inquiétude et de la misère populaires.

Vous me direz peut-être, mesdames et messieurs, que j'exagère, que, par exemple, nos hommes politiques sont en état de nous sauver. C'est là, mesdames et messieurs, une profonde erreur, un reproche indirect sans doute mais immérité quant à moi à l'endroit de nos gouvernants.

Un examen

Pour vous en convaincre, mesdames et messieurs, nous allons, si vous le voulez bien examiner l'œu-

vre de nos gouvernants en ces derniers temps. Et pour ne pas être taxé de parti pris à l'endroit de ceux qui dirigent actuellement nos destinées dans la province, nous allons examiner le travail accompli non seulement au cours des deux dernières sessions mais également au cours de la dernière session du régime précédent.

Mesdames et messieurs, en une année ou à peu près, il est très important de le souligner, nos législateurs provinciaux se sont réunis trois fois. Nous avons eu la session du printemps de 1936 sous l'ancien régime et nous avons eu, sous le nouveau, la session d'urgence de l'automne de 1936 et la session ordinaire qui s'est ouverte au mois de mars de cette année.

En ces temps si féconds en jumelles et jumelles, il convient sans doute de se réjouir, pour l'honneur de la race, que la seule législature canadienne-française d'Amérique ait donné naissance à des "triplets". Mais, au point de vue social, au point de vue économique, avons-nous les mêmes raisons de nous féliciter des laborieux efforts de nos représentants?

Le bilan de trois sessions

Quel est le bilan de ces trois sessions presque consécutives? Quelles lois vraiment salutaires, quelles lois vraiment pro-canadiennes-françaises devons-nous à nos quatre-vingt-deux députés, à nos vingt-quatre conseillers législatifs et à nos nombreux ministres avec ou sans portefeuille, dont les triples délibérations nous ont coûté, au cours de l'année qui vient de s'écouler, en salaires et en frais de voyages (et ceci ne compte pas les salaires des fonctionnaires ni les autres frais sessionnels mais seulement les salaires et frais de voyages payés à nos députés, à nos conseillers législatifs et à nos ministres), au delà d'un million de dollars?

En d'autres termes, pour reprendre l'idée qu'émettait, en mai dernier, Philippe Ferland, nos législateurs, au cours des trois sessions qui viennent de se dérouler à Québec, ont-ils assuré "au chômeur, du travail permanent; au salarié, un salaire raisonnable; au cultivateur, des moyens d'inscrire quelque chose à l'actif de ses bilans; à la nation, la libération de la dictature économique"?

La réponse est: Non!

La réponse est NON. Les "triplets" de notre législature provinciale sont d'une maigreur à faire peur et incapables d'assurer la survie de la race. Nos représentants, durant les quelque douze mois qui viennent de s'écouler, n'ont pris aucune décision dans les grandes questions dont dépend notre avenir social, économique et national.

Sans doute, toutes les lois qui sont sorties dernièrement de l'officine parlementaire ne sont pas mauvaises ou nulles, quelques-unes présentent un certain intérêt et donneront, peut-être, quelques résultats dans certains domaines. Mais cet intérêt n'est que secondaire et ces résultats ne sauraient, en aucune façon, atteindre, dans leurs racines, les maux dont nous souffrons. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'examiner, à la lumière de notre programme, à la lumière aussi des réformes qui ont été préconisées depuis quelque temps par nos esprits les plus avisés, les bills qui ont été adoptés au cours des trois dernières sessions.

La loi du crédit agricole

Prenons un exemple particulièrement frappant puisqu'il s'agit, sans contredit, d'une des mesures les plus intéressantes dont nous avons été dotés nos législateurs provinciaux durant l'année qui vient de s'écouler: la loi du crédit agricole. Prenons pour acquis que cette loi est parfaite en elle-même; qu'elle a été soigneusement préparée, étudiée et rédigée; qu'elle est à l'épreuve de toute ingérence politique, de tout abus de patronage. Prenons pour acquis également, ce qui est très gênant, puisque, d'après les experts en la matière, 50% soit 70.000 de nos 140.000 fermiers sont menacés de la faillite, prenons pour acquis également, dis-je, que les \$15.000.000 qui ont été mis à la disposition de l'Office du Crédit agricole seront suffisants pour répondre aux demandes de tous ceux de nos cultivateurs qui ont besoin d'aide financière.

Cela ne règle pas le problème agricole

Ceci dit, demandons-nous maintenant si la loi du crédit agricole suffit à régler le problème agricole dans la province de Québec. Ici encore, la réponse est évidemment non. Pourquoi? Parce que, pour sauver l'agriculture dans notre province, il ne suffit pas de prêter de l'argent à nos cultivateurs. Il faut de plus, entre autres choses, assurer, à ces mêmes cultivateurs, le moyen de rembourser l'argent qui leur sera prêté et de payer l'intérêt sur leurs emprunts. Pour arriver à cette fin, il faut de toute nécessité que ces fermiers aient certains revenus additionnels c'est-à-dire qu'ils puissent écouler, en plus grand nombre, leurs produits. Il faut donc, en d'autres termes, leur assurer de nouveaux marchés ou, plus

exactement, leur fournir les moyens nécessaires pour reconquérir les marchés locaux qui sont encombrés de produits agricoles étrangers. Or, rien, absolument rien n'a été fait dans ce sens.

Réformes suggérées

Je pourrais, pour démontrer davantage l'insuffisance du crédit agricole, comme moyen de relèvement de notre agriculture, repasser, une à une, les onze réformes agraires que nous avons préconisées dans notre programme, entre autres, la prime sur la fabrication du beurre et du fromage, l'électrification des campagnes, la ruralisation de l'école du rang, réformes que nos législateurs n'ont pas trouvées moyen d'adopter au cours de leurs triples délibérations de l'année qui vient de s'écouler. Je ne crois pas que la chose soit nécessaire. J'envisagerai plutôt la question sous un autre angle.

En ne s'attaquant qu'au problème du crédit agricole, notre législature n'a fait qu'effleurer un problème extrêmement important. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il n'y a pas que le cultivateur qui a besoin de crédit; il y a aussi le petit propriétaire, le commerçant, le petit industriel, l'ouvrier, le pêcheur, et, si l'on en juge par les derniers déficits, le gouvernement provincial lui-même.

Un système de crédit approprié

Notre système de banque actuel, excellent par certains côtés, ne comporte pas des facilités de crédit suffisantes et des taux d'intérêt raisonnables pour ces différentes classes de la société, le gouvernement, le commerce, le petit industriel, le pêcheur, et, si l'on en juge par les derniers déficits, le gouvernement provincial lui-même.

Il faut modifier notre système bancaire

Il importe donc de modifier notre système bancaire, notre système de crédit en général, pour l'adapter aux besoins d'aujourd'hui, pour mieux répartir l'utilisation de l'épargne à travers toute la province et à travers toutes les classes de notre population.

Or, cette question que nos économistes ont signalée à l'attention de nos législateurs il y a déjà quelques années, ce problème dont la solution est nécessaire pour assurer le relèvement économique des Canadiens français, nos représentants n'ont pas trouvé moyen de l'étudier et de la trancher au cours des trois dernières sessions. Au lieu d'attaquer la question de front, dans son ensemble, au lieu de transformer nos caisses populaires en banques provinciales semblables, par exemple, à celles d'Ontario, on s'est contenté, comme je le disais tantôt, d'effleurer le sujet. En somme, alors qu'il aurait fallu remettre à neuf notre système de crédit, on s'est contenté d'y faire un raccommodage inutile, de poser une pièce sur un des nombreux trous dont il est parsemé.

On n'est pas allé au fond des choses

Il ressort de cet exemple que nous n'avons pas allé au fond des choses, que nous en serions arrivés aux mêmes conclusions, en examinant toutes et chacune des lois adoptées depuis une année que nos gouvernants ont perdu un temps précieux, que, durant les quelque douze mois qui viennent de s'écouler, ils n'ont pas su aller au fond des choses, et n'ont pris aucune décision dans les grandes questions dont dépend notre avenir social, économique et national.

On me dira, suivant la formule maintenant consacrée, qu'il faut "donner une petite chance" à nos législateurs. Pour ma part, je n'ai aucune objection, mais je soutiens qu'il est inutile de "donner une petite chance" à nos législateurs parce que, même avec la meilleure volonté au monde, ils ne sauraient, par suite de l'usure de notre machine parlementaire, faire œuvre utile et constructive.

Notre régime a vieilli

En effet, mesdames et messieurs, et cela est un point excessivement important sur lequel on n'a pas suffisamment attiré l'attention du public jusqu'à date, notre parlement est une vieille institution, très vieille même.

Son rouage date d'une époque où nos législateurs n'avaient à étudier qu'un petit nombre de lois par session; d'une époque où l'on écrivait peu, où le téléphone et le télégraphe n'existaient pas; d'une époque où l'on voyageait rarement, les moyens de locomotion se réduisant à la voiture à cheval et, surtout, au transport par eau. C'est-à-dire que notre parlement date d'une époque où les représentants du peuple, généralement recrutés parmi la classe la plus fortunée et la plus cultivée, n'avaient, en définitive, que peu de besoins à accomplir et pouvaient vaquer à cette besogne en toute quiétude et en toute connaissance de cause.

Nos législateurs sont débordés

Ce temps n'est plus. Aujourd'hui, nos législateurs doivent cuisiner, à chaque session, quelque centaine de lois; aujourd'hui, grâce à l'invention de la machine à écrire, à la généralisation de l'instruction et au perfectionnement de notre service postal, une avalanche de lettres s'abat chaque jour sur le parlement; aujourd'hui, à chaque minute, à chaque seconde, même, le télégraphe et le téléphone occasionnent soit un surcroît d'ouvrage, soit une perte de temps et, tout le long de la journée, le bateau, le chemin de fer, l'automobile mènent, dans les bureaux des ministres, des députés et des fonctionnaires, une longue procession d'électeurs, de contribuables et de délégations.

Bref, depuis l'institution de notre

parlement, les hommes et les choses ont évolué, se sont perfectionnés, modernisés, à tel point qu'ils se meuvent maintenant de façon vertigineuse, à la vapeur ou à l'électricité. Et cependant, en dépit de toutes ces transformations extérieures, nos différents rouages administratifs, législatifs et exécutifs, exception faite de quelques très légers changements, n'ont subi aucune modification importante, aucune mise au point générale.

Comme en 1792, notre législature comprend toujours un Conseil législatif, une Chambre d'Assemblée et un gouverneur ou lieutenant-gouverneur assisté d'un Conseil exécutif. Et si les pouvoirs de cette législature ont été modifiés à différentes reprises (remarquons, en passant, que les dernières modifications dans ce sens remontent à 1907, ce qui n'est tout de même pas une date particulièrement récente!), sa régie interne, elle n'a guère changé.

Besoin de rénovation

Le résultat de cette augmentation considérable de l'ouvrage gouvernemental, et, par contre, de ce ramassement à des méthodes de travail surannées, archaïques, c'est que notre machine parlementaire ne peut absorber, au jour le jour, sa besogne quotidienne. Le résultat, en d'autres termes, c'est que nos législateurs, débordés par une infinité de petites tâches de dixième et quinzième ordre, talonnés par les exigences qui dépassent, la plupart du temps, la portée de leurs connaissances, ne peuvent s'acquitter convenablement de la partie la plus importante de leur mandat: la législation.

La loi des tribunaux

Prenons un exemple: cette loi des tribunaux qui a provoqué tant de débats et fait verser des flots d'encre à la fin de la dernière session.

Les sages de la nation québécoise, c'est-à-dire les membres de notre conseil législatif, ont fait beaucoup parler d'eux au sujet de cette loi. Leur refus de l'approuver a été une véritable sensation. Nombre de gens bien pensants ont été horrifiés d'apprendre que notre parlement avait fait voter, à la dernière minute, sans même l'avoir étudiée, une loi excessivement complexe. La plupart de nos journaux, même ceux à tendance ministérielle, ont fait écho à cette surprise quasi générale et ont chaleureusement félicité nos conseillers de leur geste énergique et patriotique.

Un cas typique

Evidemment, l'incident méritait qu'on s'y arrête. C'était la première fois, à ma connaissance du moins, que les sages de la nation québécoise prenaient une attitude aussi sage et dramatique, en refusant de sanctionner un bill adopté par l'Assemblée législative. Mais, et c'est là, à mon humble avis, le point le plus important, sur lequel l'opinion publique ne s'est pas suffisamment arrêtée, ce n'était pas la première fois, bien au contraire, que l'Assemblée législative votait une loi sans l'avoir convenablement approfondie. Il suffit d'avoir été député pendant quelque temps, d'avoir pris part aux délibérations des comités et aux séances de la Chambre pour savoir que les neuf dixièmes de nos lois sont étudiées et votées au petit bonheur. D'ailleurs, comme vous le savez, l'attitude des sages de la nation n'a pas été en définitive aussi sage qu'on l'espérait. A la dernière minute, leur intervention dramatique a tourné en queue de poisson. Celui qui avait proposé un amendement à la loi des tribunaux a finalement voté contre son propre amendement et deux autres de nos braves conseillers, après avoir voté pour, le matin, ont finalement voté contre, l'après-midi.

En somme, cet incident de la loi des tribunaux, l'attitude pour le moins étrange de nos conseillers législatifs, ne sont rien autre chose que l'éclatante confirmation de l'opinion que j'émettais il y a un instant, à savoir: que nos législateurs, même avec la meilleure volonté au monde, par suite de l'usure de notre machine parlementaire, ne peuvent faire œuvre utile et constructive.

Elle a besoin d'être "radouée"

Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles. Elles ne signifient pas que je suis fasciste; que je suis d'opinion que l'on doit organiser vers la colline parlementaire une marche de chemises noires, ou brunes, ou vertes, pour s'emparer du pouvoir; que l'on doit installer au parlement un dictateur. Non. Tout ceci veut dire, plus simplement, que notre machine parlementaire a besoin d'être "radouée", pour employer une expression que j'ai déjà employée d'une autre fois de cette façon. Pour le moment, je reviens à mon exemple: la loi des tribunaux.

Loi préparée par un avocat de Montréal

Cette loi n'a pas été préparée par nos législateurs ou par les officiers du département du procureur général. Elle a été élaborée par un avocat éminent de Montréal. Pourquoi? Comment se fait-il que les nombreux avocats qui font partie du cabinet n'ont pas vu à préparer eux-mêmes cette loi des tribunaux, question légale qui était de leur ressort? Comment se fait-il que nos ministres, nos fonctionnaires, qui sont nés pour faire des lois, ont failli à leur tâche et ont dû demander à un homme de l'extérieur, qui n'est pas un représentant du peuple, de se substituer à eux? Pourquoi cette dépense supplémentaire?

A la dernière minute

Pourquoi, par ailleurs, cette loi a-t-elle été présentée à la dernière minute? Pourquoi n'a-t-elle pas

été confiée à son rédacteur il y a six mois et soumise à la législature au début de la session afin que nos députés et les parties intéressées puissent en prendre connaissance et la discuter à son mérite? Pourquoi, enfin, la plupart des membres de l'Assemblée législative ont-ils voté cette réforme excessivement complexe, grosse de conséquences, sans même l'avoir lu attentivement?

La bousculade législative

Pourquoi? Parce que, ainsi que je l'ai dit tantôt, nos législateurs sont bousculés par une infinité de petites tâches de dixième et quinzième ordre, talonnés par les exigences quotidiennes et impérieuses du patronage, débordés par des problèmes qui dépassent, dans bien des cas, la portée de leurs connaissances; parce que, nos législateurs, par suite de l'usure de notre machine parlementaire, ne peuvent s'acquitter convenablement de la partie la plus importante de leur mandat: la législation.

Ici encore, mesdames et messieurs, je ne voudrais pas que l'on se méprenne sur le sens de mes paroles. Je ne veux nullement insinuer que nos législateurs sont des incompetents, des imbéciles, des êtres inutiles; il y a parmi eux des citoyens éclairés, travailleurs, compétents, qui trouvent moyen de faire œuvre utile en dépit de l'organisation surannée qu'ils ont à leur disposition. Je soutiens simplement, en connaissance de cause, que nos législateurs, de façon générale, par suite de l'usure de notre machine parlementaire, ne peuvent s'acquitter aussi bien qu'ils le devraient dans bien des cas de leur mandat.

Voilà, exposé de façon suffisamment claire et convaincante, le problème, les lacunes de notre organisme législatif et cela à la lumière d'une loi dont la rédaction, pourtant, a été confiée à un expert, d'une loi qui n'est pas parfaite parce que, l'imaginez, son rédacteur n'a pas eu toute la latitude nécessaire et a dû travailler suivant les instructions qu'on lui avait données mais qui, enfin, est mieux rédigée que la plupart de nos lois.

Le parlement et le relèvement économique

Je pourrais examiner cette même question sous un autre angle, à la lumière d'une loi rédigée par nos législateurs eux-mêmes. Comme je ne veux pas allonger indûment mon discours, je réserve cet argument pour une de mes causeries radiophoniques de l'automne. D'ailleurs, j'imagine que l'analyse que je viens de faire vous a démontré amplement que ce n'est pas de cette tour de Babel qu'est devenu notre parlement que nous devons attendre le relèvement économique, social et politique de cette province, que nous devons attendre l'élaboration d'une politique pro-canadienne-française.

Où se diriger

Mais alors, me direz-vous, mesdames et messieurs, puisque nos législateurs sont impuissants pour l'instant à remédier à l'état de choses actuel, puisque les individus, les associations, les groupes, laissés à leurs propres ressources, ne peuvent, non plus, solutionner les problèmes angoissants qui nous assaillent de toutes parts, est-ce à dire que nous devons perdre tout espoir, que la situation est à ce point désespérée, qu'elle est sans issue? Non, mesdames et messieurs; il ne faut pas verser dans un pessimisme, dans un défaitisme qui seraient aussi pernicieux que l'optimisme de parade que l'on affiche dans certains milieux. La situation est grave, c'est entendu; nous sommes, pour employer un vieux cliché qui revêt, ici,

une signification réelle, une signification profonde, à un tournant de notre histoire. Mais ainsi que je l'ai dit souvent, nous avons en mains les ouvriers, les matériaux nécessaires à notre relèvement économique, social et national. N'en délaie pas certains esprits qui sont portés à juger trop sévèrement l'œuvre de ceux qui nous ont précédés, sur le chemin du passé, nos ancêtres et nos pères, malgré les erreurs qu'ils ont pu commettre, nous ont légué un capital humain considérable, des droits politiques et des chefs de file. Grâce à leurs efforts, nous possédons aussi, non pas individuellement mais collectivement, un capital argent convenable.

Les éléments de survie

Nous avons donc en mains, comme je le disais, il y a un instant, tous les éléments nécessaires pour assurer notre survie. Il s'agit maintenant, et c'est là, mesdames et messieurs, ne l'oublions pas, de vous en servir, la tâche urgente, la tâche impérieuse qui réclame la collaboration de tous les esprits bien pensants de cette province, il s'agit maintenant de coordonner nos forces dans un même sens, de diriger nos énergies vers un même but. Une formule existe, mesdames et messieurs, qui nous permet d'arriver à cette fin. Ce n'est pas un de ces fameux remèdes qui guérissent tout en quarante jours, un de ces fameux remèdes qui guérissent tout sur le papier et rien dans la réalité. Je ne suis pas, je tiens à le répéter, un marchand de boniments, un marchand de bonheur. La solution dont il s'agit, la seule pratique à l'heure actuelle, à mon humble avis, est une solution qui donnera des résultats immédiats sans doute mais qui ne saurait rétablir la situation en un seul jour; une solution qui exigera la coopération constante et généreuse de toutes les parties intéressées, c'est-à-dire de tous et chacun des citoyens de cette province, du plus humble au plus puissant; une solution qui demandera du travail, des sacrifices, de la patience, de la persévérance, une solution qui exigera de tous une forte dose de véritable patriotisme non pas seulement verbal mais surtout et avant tout agissant.

Etude des causes

Je vous indiquerai cette formule tout à l'heure, mesdames et messieurs. Pour l'instant, afin de bien poser le problème et avant d'en arriver à une solution générale, je me permettrai de vous exposer brièvement les causes de l'état de choses actuel et quelques-unes des principales réformes particulières qui s'imposent. J'en profiterai pour décrire mon attitude sur quelques-unes de ces fameuses questions, parfois fort embarrassantes, que j'ai énumérées au début de mon discours.

Les forces de centralisation

Mesdames et messieurs, dans certains milieux on soutient avec raison, et l'abbé Lionel Groulx, entre autres, a exprimé cette idée avec beaucoup d'éloquence au récent Congrès de la Langue française, on soutient, dis-je, que l'une des principales causes de la crise chez nous a été le déséquilibre entre la population urbaine et la population rurale. De ce raisonnement, il ne faut pas conclure toutefois que la colonisation, que le retour à la terre seul suffira à rétablir l'équilibre et, par conséquent, à mettre fin à la crise. Avant d'en arriver à une conclusion sur ce point, il importe de rechercher les causes de la centralisation de la population dans les grands centres. Je suis toujours d'opinion que si nos ruraux ont quitté la campagne, c'est parce que toutes leurs épargnes ayant été drainées

(suite à la page 7)

De NEW-YORK à MONTREAL

par l'Atlantique, le Golfe et le fleuve St-Laurent
croisière à bord de la

"DUCHESS of ATHOLL"

Classe unique — Accès à tous les salons et ponts; participation à tous les amusements

(A) 5 1/2 JOURS — De Montréal, 20 août, par rail à New-York — Cabine \$45. Intérieure* et tous repas à bord

(B) 6 1/2 JOURS — De Montréal, 19 août en autobus — express — Hébergement à 2, et 1 journée à New-York — Cabine intérieure et tous repas à bord, par \$48. personne.

(C) De Montréal, 19 août, par train pullman, lit compris — le reste comme ci-dessus — Supplément..... \$7. * — Cabine extérieure moyennant un léger supplément.

(D) 9 JOURS — De Montréal, 17 août, par autobus à Albany; de là en bateau sur l'Hudson, lit compris — 3 jours à New-York; hôtel 1ère classe, location centrale, chambre à 2 avec baignoire, cabine extérieure et tous \$59. repas à bord, par personne.....

● Par rail à Albany au lieu autobus — Supplément..... \$1.00

(E) A New-York: visites en autobus de la ville, des studios N.B.C. avec guide; ascension au toit de l'édifice R.C.A.; concert au Music Hall Radio Center; 2 déjeuners, 3 dîners dont un dans un cabaret réputé — Supplément..... \$8.

DE MONTREAL
A NEW-YORK
ET RETOUR
par D'ATHOLL
6 et 16 AOUT

9 jours
tous
trains
compris.

\$70.

Nombreux autres voyages au Saguenay, les
Lacs, le Golfe, Terrebonne, les Bermudes, les
Antilles, etc. — Renseignements sur demande.

LE DEVOIR - VOYAGES

430, NOTRE-DAME EST

Tél. BELair 3361 - Montréal

Manifestation politique à M. Paul Gouin

(Suite de la page 6)

par les banques dans les grandes industries, dans les grands centres, ils ont été forcés d'y aller chercher de quoi gagner leur vie.

Les trois principales causes de la crise

Donc, ainsi que j'ai eu l'honneur de le répéter à maintes reprises depuis plusieurs années, en particulier durant mon passage, la législature au printemps de 36, et ce sont là des points importants sur lesquels je suis forcé de revenir parce qu'ils sont toujours d'actualité, parce que rien n'a été fait jusqu'à date pour changer la situation, donc, ainsi que j'ai eu l'occasion de le répéter à maintes reprises, les trois principales causes de la crise sont : 1o — la centralisation de l'argent, 2o — la centralisation de l'industrie et 3o — la centralisation de la population dans quelques grands centres. Ajoutons, pour être complet, que cette triple centralisation permet à quelques individus de centraliser toute la situation économique aux dépens de la masse.

Décentraliser la richesse

Nous avons donc d'un côté quelques individus, des étrangers pour la plupart, qui jouissent d'une richesse, d'une prospérité inouïes. De l'autre côté, nous avons toute une population, des milliers et des milliers de personnes qui gémissent dans l'esclavage et aussi, souvent, dans la misère. Voilà, en résumé, la situation. Comment rétablir l'équilibre ? Il faut, c'est logique, c'est le bon sens même, décentraliser la richesse, l'industrie et la population.

Rien n'a été fait

Or, Mesdames et Messieurs, je le dis sincèrement et non pas seulement pour le plaisir de critiquer, on n'a encore rien fait dans ce sens, on se contente d'effleurer les questions sans aller au fond des choses. Pour décentraliser la population, on se contente de nous parler, très vaguement, de colonisation, d'une colonisation qui s'inspirerait des principes que nos gouvernements ont suivis jusqu'ici dans ce domaine, c'est-à-dire d'une colonisation sans méthode alors qu'il nous faudrait un mouvement concerté, préparé de longue main et mener de façon scientifique et collective comme on l'a fait dans certains pays d'Europe ; d'une colonisation qui dirigerait nos retours à la terre, non pas seulement vers les nouvelles régions comme l'Abitibi et le Témiscamingue mais qui les dirigerait également vers nos vieilles paroisses dont les terrains devraient être subdivisés et drainés afin de permettre une culture moins étendue mais plus rémunératrice ; d'une colonisation qui, dans les vieilles paroisses, devrait être précédée ou accompagnée, en d'autres termes, de vastes travaux de drainage faits par le gouvernement.

Nouveaux centres à créer

Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que la colonisation n'aidera à décentraliser qu'une partie de notre population, que quantité de nos chômeurs, tant dans les villes que dans les campagnes, n'ont pas les aptitudes requises pour s'établir sur la terre. Il ne faut pas oublier que pour établir ceux-ci en dehors des grands centres, il faudrait créer à travers toute la province, de nouveaux centres industriels, petits et moyens.

Dans le domaine industriel

Et qu'a-t-on fait ou que fait-on pour décentraliser l'industrie ? Rien ou à peu près rien. Suivant la mode établie depuis déjà plusieurs années, on se contente de nous parler de façon très poétique de progrès réalisés par les arts domestiques. Je suis, on le sait, un des fervents des arts domestiques, mais il est évident qu'ils ne sauraient à eux seuls assurer la décentralisation de l'industrie. Pour arriver à cette fin, il faut, de toute nécessité, comme nous le proclamons depuis plusieurs années et des années, encourager, stimuler la création d'industries, petites et moyennes, à travers la province.

C'est là la véritable ossature économique qui convient aux ressources naturelles de la province et aux aptitudes de nos gens. Inutile de souligner ici de nouveaux multiples avantages de ces centres industriels, petits et moyens, compléments indispensables de l'agriculture à laquelle ils fourniraient de nouveaux marchés locaux tout en absorbant le surplus de main-d'œuvre qui ne peut actuellement trouver de l'emploi dans les villes ou dans les campagnes. Et je me permets ici de mentionner en passant le danger qu'il peut y avoir et dans lequel on semble vouloir verser actuellement de décentraliser l'industrie en installant, à certains endroits de la province, des grandes industries qui ont subi dans le passé des échecs considérables, échecs qui sont en partie responsables de notre situation actuelle.

Les moyens à prendre

Et maintenant, mesdames et messieurs, quels moyens avons-nous à notre disposition pour assurer la décentralisation de la richesse, la décentralisation de l'argent, question primordiale, question qui prime toutes les autres puisque c'est la centralisation de l'argent qui a permis la centralisation de l'industrie et de la population dans les grands centres ? Je vous ai indiqué les moyens tout à l'heure, il importe de modifier notre système bancaire, notre système de crédit en général pour l'adapter à nos besoins d'aujourd'hui pour mieux répartir l'utilisation de l'épargne à travers toute la province et à travers toutes les classes de notre population et cela en transformant nos caisses populaires en banques provinciales, semblables, par exemple, à celle d'Ontario.

Voilà, mesdames et messieurs, les trois principales causes de la crise et les trois principaux moyens, évidemment, de rétablir la situation. Sur ces trois moyens prin-

aux viennent se greffer de nombreux moyens secondaires, très importants aussi, que je n'ai pas le temps de vous mentionner en détail ce soir mais que j'ai déjà eu l'occasion d'exposer à maintes reprises et sur lesquels j'aurai l'avantage de revenir dans d'autres circonstances. D'ailleurs, permettez-moi de vous rappeler que les réformes que je viens de vous indiquer et celles qui en découlent sont contenues au long dans le programme que nous avons lancé, il y a déjà plusieurs années et dont plusieurs, aujourd'hui, semblent ignorer l'existence.

Toutefois avant de quitter ce sujet, je me permettrai de vous rappeler quelques-unes des autres réformes d'intérêt général que nous préconisons et que nous préconisons encore.

Division des heures de travail

Lors de mon discours à la Chambre, à propos de chômage, je suggérais, de concert avec le député de Sainte-Marie, la division des heures de travail, division qui, à mon avis, devrait être accompagnée de la fixation d'un salaire minimum. Voilà une question complexe, je l'admets, mais qui aurait dû attirer l'attention et l'intervention de nos législateurs au cours des trois sessions que nous venons d'avoir presque coup sur coup. Voilà encore une question que l'on s'est contenté d'effleurer en créant une nouvelle commission qui n'a pas les pouvoirs d'étudier et de régler la question dans son ensemble.

Plan de travaux de chômage

Il en est de même pour les travaux de chômage, nécessaires comme mesure temporaire de soulagement. On semble croire que les travaux de chômage se réduisent à la confection ou, plutôt, au rapiéçage des routes. C'est là, mesdames et messieurs, comme on dit, un cataclysme sur une jambe de bois. Il nous faut un vaste plan de travaux de chômage, parachevément de l'Université, construction de logements salubres, reboisement de nos forêts, embellissement de nos villes ; il nous faut, en d'autres termes, comme nous l'avons souvent réclamé, un vaste plan de travaux de chômage vraiment utiles, qui ajoutent à l'actif de la nation, qui bénéficient comme le disait, l'autre soir, M. Drouin, aux générations futures.

Réformes peu coûteuses

On nous dit, Mesdames et Messieurs, en certains milieux, que ces travaux de chômage, que toutes les réformes que nous préconisons sont trop coûteuses. Il y a là une grande exagération. La plupart des réformes que nous suggérons entraînent plutôt des économies que des dépenses et, en tout cas, elles seraient moins coûteuses en définitive que le chômage qui cause un gaspillage inestimable de notre capital humain, moins coûteuses aussi que la paralysie des affaires, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, paralysie qui a suscité et suscite encore, dans ces différentes branches de notre activité économique, des pertes d'argent considérables.

La conversion des dettes

Et d'ailleurs, Mesdames et Messieurs, il existe certains moyens pour financer les travaux de chômage et pour financer les réformes que nous préconisons. Il y a d'abord l'économie dans l'administration de la chose publique. Il y a aussi, mesure dont j'ai déjà parlé, la conversion des dettes. Une diminution des taux de l'intérêt payé par le gouvernement provincial et par nos municipalités nous permettrait peut-être de rencontrer en grande partie les dépenses encourues par le secours direct, par les travaux de chômage et nous assureraient des sources de revenus additionnelles sans augmenter nos dettes et sans augmenter les taxes payées par les contribuables. On a dit que nous pourrions économiser de cette façon, dix millions de dollars par année. C'est donc à mon avis, ici encore, une question primordiale qui devrait être étudiée sans retard. Je ne dis pas, et je souligne encore ici le point afin que mes paroles ne soient pas mal interprétées, je ne dis pas que je suis aujourd'hui en faveur de la conversion des dettes. Je répète l'idée que j'ai exprimée en Chambre : je dis simplement que je suis en faveur de l'étude de cette question. Des pays conformistes comme l'Angleterre, des pays comme l'Australie ont eu recours avec d'excellents résultats à la conversion de leurs dettes et à l'histoire de certains pays de l'Europe, entre autres, l'histoire de France, nous apprend que c'est là une des mesures auxquelles il faut parfois avoir recours pour mettre fin à une crise comme celle que nous traversons actuellement.

Le tourisme

D'autres formules existent qui pourraient nous fournir de nouveaux revenus. D'abord le tourisme qui, ainsi que vous le savez, est devenu la deuxième industrie du Canada et qui pourrait devenir, pour nous de la province de Québec, une véritable source de richesses. Nous avons des paysages incomparables, nous avons des us et coutumes qui donnent ou qui pourraient donner à notre province un attrait tout particulier, la transformer en quelque sorte en une véritable Mecque pour les touristes comme, par exemple, la Suisse, qui vit presque exclusivement du tourisme. Je sais bien qu'on s'est occupé de cette question depuis quelques temps, dans la province, mais ainsi que j'aurai l'occasion de le démontrer prochainement, on ne semble pas avoir réalisé toute l'importance de la question et on n'a pas encore pris les moyens de faire donner à cette industrie son plein rendement.

Loterie d'Etat

Nous avons ensuite à notre disposition une autre formule qui est employée avec beaucoup de succès dans d'autres pays : la loterie d'Etat. On a déjà préconisé cette mesure en faveur de l'Université et M. Léon Trépanier en a souligné

toutes les possibilités. Je suis d'avis que cette idée d'une loterie d'Etat de ce cas échéant, pour la mettre à exécution, nous devrions demander ou, au besoin, exiger du fédéral les pouvoirs nécessaires.

La richesse minière

Enfin, comme moyen de créer de nouvelles sources de revenus pour la masse de la population, nous avons les mines. Voici, ce que je disais à ce sujet en mai 1936 : "Nos mines constituent à peu près la seule ressource naturelle que nous restons, il faudrait donc prendre les moyens nécessaires pour qu'elles échappent au contrôle de la dictature économique et qu'elles ne servent pas de prétexte aux chevaliers d'industrie, aux écumeurs de l'épargne populaire. Je crois qu'il y a peut-être moyen, sans avoir recours à la nationalisation, d'assurer l'exploitation de nos mines au plus grand avantage de notre population, tout en assurant de nouveaux revenus à notre province."

Je suis toujours du même avis, avis que partageait l'honorable M. Bennett, qui en a parlé aux Communes, et l'honorable M. Drouin, qui en a parlé en Chambre et à radio. Il faut prendre les moyens nécessaires pour que nos richesses minières bénéficient à la masse de la population. S'il est nécessaire pour cela d'avoir recours à la nationalisation, nous ne devons pas hésiter à le faire.

L'étatisation

Vous me direz peut-être, mesdames et messieurs, que je semble avoir une certaine tendance vers l'étatisation puisque je viens de vous en parler à propos des mines, puisque nous la mentionnons dans notre programme comme moyen éventuel de mettre à la raison le trust de l'électricité, puisque nous parlons également, dans ce programme, de concurrence d'Etat comme façon de combattre les cartels de la gazoline, du charbon et du pain. Je sais qu'en ce faisant, j'ai de grandes chances d'effrayer ceux qui croient encore au libéralisme économique, ceux qui, en d'autres termes, appartiennent à la "génération des morts". Mais je suis de ceux que le mot étatisation n'effraie pas, je suis de ceux qui croient qu'avant de condamner cette doctrine, nous devons l'étudier soigneusement. Chaque fois que l'on parle d'étatisation, l'on nous rappelle immédiatement la nationalisation de nos chemins de fer. Seulement, on oublie de dire que l'Etat a hérité de nos chemins de fer alors que leur situation financière était irrémédiablement compromise. L'on oublie aussi que l'étatisation, dans bien des cas, a donné des résultats, entre autres, dans le cas de la Commission des liqueurs dans la province de Québec, dans le cas de la fabrication et de la vente du tabac, des cigarettes et des allumettes en France ; entre autres, surtout, dans le cas de l'exploitation des mines de potasse situées en Algérie française, exploitation dont les profits sont si importants, d'après ce que l'on m'a dit, pour défrayer le coût d'administration de la chose publique en Algérie. Ceux qui condamnent sans même l'avoir étudiée l'étatisation de certaines entreprises publiques, oublient également et surtout que l'exploitation de nos ressources naturelles par l'Etat fournirait à nos compatriotes une foule de situations rémunératrices qui leur sont actuellement fermées et refusées par la mesquinerie de la régie privée.

Je ne dis pas, et, ici encore, je souligne mes paroles afin qu'elles ne soient pas mal interprétées, je ne dis pas que je suis aujourd'hui en faveur d'étatiser les mines, l'électricité, le charbon, la gazoline et le pain ; je dis simplement que nous devons étudier cette question froidement, que nous devons dresser d'un côté le bilan de la régie privée et de l'autre celui de la régie d'Etat, afin de bien déterminer, en toute connaissance de cause, quelle est la formule la plus susceptible d'assurer l'exploitation de toutes ces richesses au bénéfice de la masse, au bénéfice de nos compatriotes.

Ce qu'en disent les sociologues chrétiens

Et pour ceux qui seraient tentés de me traiter de communiste et de socialiste, je citerai les passages empruntés à "La Doctrine Sociale de l'Eglise" par le révérend Père Rutten : "Il n'en reste pas moins vrai que la doctrine chrétienne n'a jamais condamné la propriété collective considérée en elle-même. On conçoit parfaitement que l'Etat jouisse de préférence de diriger lui-même ou de faire exploiter en régie, sous son contrôle, un service important d'utilité publique. L'Etat peut même assurer à ceux qui sont à son service des avantages qui suppléent, au moins partiellement, au stimulant de l'intérêt personnel, tel qu'il existe dans une entreprise privée, comme, par exemple, la stabilité de l'emploi, un avancement régulier, combiné avec des systèmes de rémunération tenant compte de la valeur productive du personnel."

Et plus loin, dans le même ouvrage, je trouve le passage suivant : "Cependant l'Eglise admet en certaines circonstances l'appropriation et la gestion collective et ne condamne pas ceux qui en sont partisans, toute réserve faite sur les droits des possesseurs légitimes aux regards et aux indemnités qui peuvent leur être dus."

Il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées.

Voilà, mesdames et messieurs, exposé aussi brièvement que possible et en partie seulement, comme je vous l'ai dit tantôt, ce que j'appellerais mes principes économiques et sociaux.

Il me faut maintenant, au risque d'abuser de votre patience, pour ré-

pondre aux nombreuses questions qui m'ont été adressées, vous exposer ce que j'appellerais mes principes nationaux.

Principes nationaux

Dans mes causeries, mes discours et mes articles, j'ai souvent déclaré, depuis plusieurs années, que je voudrais doter notre province d'une politique nationale, c'est-à-dire conforme aux aptitudes, aux aspirations et aux besoins de la masse de la population qui est canadienne-française. J'ai proclamé cette doctrine, et je crois que j'ai été l'un des premiers à le faire, en pleine Assemblée législative. De cela, on a conclu, en plusieurs milieux, que j'étais anti-anglais, anti-juif. Pour tant j'ai eu bien soin, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, de déclarer, à la suite de l'abbé Groulx, "qu'une politique canadienne-française n'est pas une politique d'agression ni d'injustice à l'égard de qui que ce soit" ; que "nous ne songeons à dépouiller personne ; seulement nous n'entendons pas, non plus être dépouillés. Nous n'empêchons personne de vivre ; mais nous voulons vivre nous aussi. Et l'estime que ce n'est pas prendre la place des autres que de prendre la nôtre. Je ne suis, ai-je besoin de le dire, ni anti-anglais, ni anti-juif. Mais je constate que les Anglais sont pro-anglais et que les Juifs sont pro-juifs. Et dans la mesure où pareille attitude ne blesse ni la charité, ni la justice, je me garderai bien de leur en faire reproche. Mais alors, je me demande pourquoi, et dans la même mesure, les Canadiens-français se raient tout, excepté pro-canadiens français ? Du reste, j'oserai même demander s'il est bien dans l'intérêt de la minorité qu'un redressement tarde à s'opérer ? La question qui se pose est bien celle-ci : la situation économique qui prévaut actuellement dans la province de Québec, notre peuple la subira-t-il et peut-il la subir indéfiniment ?

Je suis persuadé, pour ma part, qu'il ne la subira pas indéfiniment et qu'il ne peut pas la subir, parce qu'elle n'est pas acceptable.

Le séparatisme

Voilà, mesdames et messieurs, ce que j'entends par une politique nationale. Mais on est allé plus loin : en certains milieux, mal intentionnés ou ignorants, l'on a confondu cette doctrine avec le séparatisme. J'ai défini mon attitude à ce sujet dans *La Province* du 20 février. Pour dissiper, de façon définitive, l'espiègle, toute équivoque, permettez-moi de vous rappeler ce que j'écrivais à cette date : "Nous appartenons au groupe des pro-canadiens-français. Nous voulons tenir ce que nous croyons être le juste milieu entre le séparatisme et le 'bonne-ententisme'. En d'autres termes, plutôt que de nous poser en ennemis irréductibles des Anglais ou de nous en faire les thuriféraires à propos de tout et à propos de rien, avant de nous prononcer pour ou contre le maintien de la Confédération, nous croyons plus sage de continuer à élaborer une politique canadienne-française aussi complète que possible ; une politique qui ne soit pas négative mais positive, non pas destructrice mais constructive, une politique qui ne soit pas anti-importe qui n'importe qu'il, ainsi, le je répète, pro-canadienne-française."

Lorsque nous aurons fait le relevé de notre situation politique, sociale et économique, localisée nos maux et leurs sources, dressé le bilan de nos griefs, établi la liste des problèmes auxquels nous avons à faire face, lorsque nous aurons arrêté un programme de réformes capables d'assurer non seulement la survie mais aussi le plein épanouissement de notre petit peuple ; lorsque nous saurons, en un mot, ce que nous sommes et ce que nous voulons, nous verrons, alors, si cette politique pro-canadienne-française devra se poursuivre au sein de la Confédération ou en dehors. C'est là, il me semble, le bon sens même. Et j'ajouterais, mesdames et messieurs, qu'à première vue, il semble que cette politique pro-canadienne-française pourra se poursuivre au sein de la Confédération, qu'elle a le droit de demander et d'obtenir, du gouvernement fédéral, au besoin, de plus amples pouvoirs, une plus parfaite autonomie au moyen de la décentralisation législative. C'est dire, mesdames et messieurs, que le suis absolument opposé à la campagne de centralisation qui se poursuit actuellement dans certains journaux et parmi certains groupes chez nos concitoyens de langue anglaise.

La Confédération

Le 12 janvier 1936, à Saint-Hyacinthe, parlant de la conférence interprovinciale que je tenais en ce moment-là, à Ottawa, je disais, en résumé, ceci : "L'Acte de la Confédération y sera probablement modifié ; dans chaque province, des groupes du gouvernement fédéral aux dépens des provinces. D'autre part, cela serait aller à l'encontre des principes reconnus en 1867. Et les Canadiens français ne céderont jamais la moindre parcelle des droits acquis."

Ce discours, on s'en souvient, causa un joli chahut dans la province et au dehors. Les cheuven de nos "bonne-ententistes" à tous crins, se dressèrent d'horreur. Dans certains milieux, on prétendit que je cherchais à semer la discorde entre les deux grandes races qui forment le peuple canadien ; ailleurs, on m'accusa de vouloir expulser du Québec nos concitoyens de langue anglaise. Les journaux et les revues des autres provinces, des Etats-Unis, d'Angleterre même, parlèrent de sécession, de séparatisme, de rébellion, de révolte. On me traita d'anticapitaliste, on me représenta comme un agent de Mussolini et d'Hitler ; on alla jusqu'à dire que l'abbé Groulx était mon Father Coughlin et le R. Père Papin-Archambault mon Eminence noire !

Pourquoi tout ce tintamarre ? Pourquoi cet acharnement à dénaturer ou, tout au moins, à exagérer étrangement le sens de mes paroles ?

Amendements à la Confédération

Etais-je le premier à parler d'amendements à l'Acte de l'Améri-

que britannique du Nord ? Bien longtemps avant moi, des hommes politiques canadiens-anglais avaient abordé le sujet ; bien longtemps avant moi, des représentants des autres provinces avaient pris, sur cette question, une attitude beaucoup plus radicale que la mienne. Le *Toronto Telegram* l'admettait implicitement lorsqu'il écrivait : "Nous entendons souvent dire que la Colombie-Britannique aimerait à former à elle seule une colonie de la Couronne sur la côte du Pacifique, que les Prairies aimeraient à se joindre aux Etats-Unis, que les provinces maritimes sont fatiguées (sickened) de la Confédération et aimeraient à se séparer du Dominion".

Pourquoi alors, je le répète, tout ce tintamarre à propos de mes déclarations ? Lorsque cette question avait été soulevée, auparavant, par des hommes politiques canadiens-français, par des représentants des autres provinces, on l'avait considéré comme un débat constitutionnel. Maintenant qu'elle était agitée par un représentant de la province de Québec, on faisait mine d'y voir un mouvement anti-anglais.

Tactiques peu honorables

Prétexter une provocation pour déclencher soudainement une attaque soigneusement préparée d'avance, soulever le cri de race afin de rallier tentes de s'en éloigner, accuser quelqu'un de vouloir voler afin de pouvoir voler tout à son aise, sont des tactiques fort en honneur chez certains diplomates et chez certains hommes d'Etat. Nos centralisateurs, ceux qui, depuis plusieurs années déjà, cherchaient à augmenter les pouvoirs du gouvernement fédéral au détriment des provinces en général et des Canadiens français en particulier, ceux-là, dont j'avais dénoncé les manœuvres auprès de nos compatriotes, y ont-ils eu recours ?

Un épouvantail

Devant les faits que je viens de citer, il est permis de le croire. Apparemment on s'est servi de cette vision d'une république française sur les bords du Saint-Laurent ou d'un Dominion québécois dont les Anglais seraient inexorablement chassés, comme d'un épouvantail que l'on a brandi sous les yeux des autres provinces afin d'essayer de les ramener au bercail, de leur faire oublier leurs idées de sécession, et surtout afin d'en faire des adeptes de la politique de centralisation vers Ottawa.

La manœuvre a-t-elle réussi ? Je ne le crois pas car, Dieu merci, il y a parmi nos concitoyens de langue anglaise une foule de gens sensés et clairvoyants, qui nous sont sympathiques et nous comprennent. Mais, c'est là le point primordial sur lequel on ne saurait trop insister, le danger qui nous menace en janvier dernier existe toujours.

Campagne d'unification

Commencée en 1932, bien avant mon discours de Saint-Hyacinthe, bien avant même, la fondation de l'A.L.N., la campagne de nos centralisateurs, de nos unificateurs se continue, plus insidieuse que jamais. De quelle façon, me demanderez-vous ? Par une insidieuse campagne de presse. Pour vous édifier, pour vous renseigner, lisez le "Standard" ou l'on vous parle souvent d'un seul gouvernement au lieu de dix, pour dix millions d'habitants ; lisez également la "Gazette" qui suggère constamment aux provinces certaines modifications de leur "importance" ; certains services qui font double emploi, comme, par exemple, les ministères provinciaux d'agriculture, d'hygiène, etc., "modifications de peu d'importance" qui, prétendent-on, allégeraient beaucoup le fardeau des taxes et "opéraient être effectuées sans qu'il soit nécessaire d'amender l'Acte d'Amérique du Nord".

Evidemment, toute cette propagande est savamment entortillée. Pour en bien saisir la portée, il faut savoir lire entre les lignes. Mais les manœuvres de nos centralisateurs, de nos unificateurs sont suffisamment explicites, suffisamment précises, suffisamment dangereuses pour que nous ne puissions pas nous en laisser tenter. Ils sont heureusement de plus, plus nombreux chaque jour, dont l'horizon national ne se borne pas à des scandales plus ou moins scandaleux et à des calembours plus ou moins spirituels.

Je suis contre la centralisation

En tout cas, mesdames et messieurs, je veux être bien compris ; je suis contre la centralisation. Si nous voulons économiser, si nous voulons diminuer le nombre de nos gouvernements, nous pouvons le faire de façon plus logique et plus conforme à l'Acte de 1867 ; nous pouvons et nous devons décentraliser. Le Canada est en réalité composé de cinq pays différents les uns des autres, au point de vue géographique, au point de vue économique et au point de vue de la mentalité de leurs habitants. Nous avons la région de la Colombie canadienne, celle des prairies ; nous avons l'Ontario, le Québec et les provinces maritimes. Nous pourrions très bien fusionner en une seule province les trois provinces de l'Ouest et en une seule province également les provinces maritimes. Cela ferait quatre gouvernements de moins. Puis ensuite, nous pourrions diminuer le nombre des représentants que ces cinq provinces envoyaient à Ottawa, faire disparaître le Sénat et certains ministères fédéraux qui font double emploi avec ceux des provinces. Nous pourrions également diminuer le nombre des gouvernements dans chacune de ces cinq provinces. Enfin, nous pourrions donner à ces nouvelles provinces des pouvoirs législatifs plus considérables qui leur permettraient de faire face à leurs obligations nouvelles. De la sorte, nous aurions une confédération plus souple, plus conforme à ses différents caractères géographiques, économiques et ethniques et, parant, nous ferions disparaître de nombreuses sources de discorde ; de la sorte, nous pratiquerions de façons moins dangereuses et plus efficaces cette politique d'économie que l'on invoque actuellement pour prégoniser la centralisation.



L'hon. M. Maurice Duplessis causant avec M. R.-A. McInnis, président de la Gaspésie Sulphite, et le R. P. Bouvier, curé de Chandler, après la cérémonie d'ouverture de l'usine. Le photographe a pris cet instantané au moment où le premier ministre allumait sa cigarette, car un règlement défend de fumer dans les usines.

La défense de l'Empire

Donc, mesdames et messieurs, si nos compatriotes de langue anglaise désirent ardemment, sincèrement le maintien de la confédération, ils devront abandonner toute idée de centralisation. Ils devront aussi laisser de côté l'idée de nous faire participer de quelque façon que ce soit à la défense de l'Empire, surtout afin de ne pas courir le risque de nous voir, par la suite, et cette opinion est partagée, le sais, non seulement par la très grande majorité de nos compatriotes mais aussi par une partie importante de la population de langue anglaise. Nous n'avons pas à intervenir dans les guerres de l'Empire ; nous n'avons pas non plus à nous armer contre des ennemis imaginaires qui pourraient venir, prétendent-ils, attaquer notre territoire.

La garde montée par les E.-U.

Comme l'écrivait dans la *Province* de cette semaine, M. D'Auteuil, un expert dans la matière, "les Japonais ne peuvent, d'ici longtemps, tourner le dos au double danger qui les menace en Asie pour tenter la fantastique aventure d'une invasion des Etats-Unis et l'Europe. Les Etats-Unis n'ont aucun intérêt à compliquer de problèmes politiques les relations d'affaires qui, sur ce continent, et le voudraient-ils d'ailleurs, que ni l'Angleterre, ni l'Empire coalisé, n'y pourraient rien. En Europe, plusieurs pays doivent contempler d'oeil cupide et la salive à la bouche, les immenses possibilités économiques de notre pays. Mais jamais les Etats-Unis n'admettraient d'autre intervention européenne en Amérique du Nord que l'anglaise. Leurs raisons sont excellentes ; une nation européenne ne pourrait désirer dans le Ca-

nada qu'une extension de ses marchés, une source de matières brutes, elle ne pourrait donc vouloir qu'évincer les Etats-Unis de leur position chez nous. La doctrine Monroe prévoit justement ce cas, sous le couvert d'une idéologie libérale. Le Canada ne court aucun péril immédiat de guerre ou d'invasion."

Ce que doit être notre défense

Notre programme de défense se résume et doit se résumer, en somme, à l'organisation d'une force armée intérieure ou, si vous le voulez, à l'organisation d'une police pour maintenir la paix dans le pays, pour tenir tête aux éléments subversifs qui pourraient tenter d'y soulever le désordre.

Voilà donc, mesdames et messieurs, ce que j'appellerais mes principes nationaux.

Je n'ai pas la prétention de croire, et je vous l'ai laissé entendre au début de mon discours, que l'économie que j'ai exposée, tant économique que sociale et nationale, que j'ai pas la prétention de croire que notre programme, dont je vous ai exposé les grandes lignes, suffiront à rétablir la situation dans cette province, à régler tous les problèmes angoissants auxquels nous avons à faire face. Ces principes, ce programme, ont besoin d'être étudiés, approfondis.

Je l'ai dit tantôt. Permettez-moi de vous le rappeler encore une fois en terminant : l'élaboration d'une doctrine pro-canadienne-française ne nous vaudra pas d'un seul homme, d'un seul groupe ou d'une seule association. Actuellement, dans la province de Québec, il n'y a pas un seul homme, un seul groupe, une seule association, qui, laissée à ses propres ressources intellectuelles et

(suite à la page 8)

Les dernières nouveautés françaises

- | | |
|--|--------|
| 13 CANADA — puissance internationale — par André Siegfried. 11 cartes et graphiques. Volume de 235 pages. Au comptoir ou par la poste | \$1.35 |
| LES MERVEILLES DE LA MER — Les Coquillages — 15 planches en couleurs d'après les aquarelles de Paul A. Robert, texte de Paul Valéry de l'Académie Française. Au comptoir ou par la poste | 1.00 |
| ISRAEL, son passé, son venir, par H. de Vries de Heekelingen. Volume de 274 pages. Au comptoir ou par la poste | 1.00 |
| APPEL AU BON SENS par le R. P. Gillet. Volume de 320 pages. Au comptoir ou par la poste | 1.00 |
| ESSAI D'UNE SOMME CATHOLIQUE CONTRE LES SANS-DIEU — (deuxième édition revue) — Volume de 565 pages. Au comptoir ou par la poste | 1.25 |
| L'ACTION RELIGIEUSE de Fernand Brunetière (1895-1906) par J. Van Der Lugt. Volume de 248 pages. Comptoir ou par la poste | 1.00 |
| SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE (tome 111) par Lucien Corpechot. Volume de 260 pages. Au comptoir ou par la poste | 1.00 |
| EDUCATION PSYCHOLOGIQUE DE LA JEUNESSE par le Dr H. Mignon. Volume de 300 pages. Au comptoir ou par la poste | 1.25 |
| LE COMMUNISME ET LES CHRETIENS par François Mauriac, Père Ducatillon, Nicolas Berdiaeff, Alexandre Marc, Denis de Rougemont, Daniel-Rops. Volume de 265 pages. Au comptoir ou par la poste | .90 |
| VIVRE par M. M. Arami. Volume de 250 pages, 40 héliogravures. Au comptoir ou par la poste | .75 |
| NAISSANCE ET VICISSITUDES DE 300 MOTS ET LOCUTIONS — Essai de Sémantique — par le Lt-Col. de Thomassin. Brochure de 180 pages. Au comptoir ou par la poste | .75 |
| POUR CONNAITRE LE COMMUNISME par le R. P. Delaye. Volume de 250 pages. Au comptoir ou par la poste | .50 |
| SUR LES GENOUX DE MAMAN — le catéchisme de bébé, par M. Compagnon de la Tour Girard. Volume de 155 pages. Au comptoir ou par la poste | .40 |
| LA JUSTICE EN DANGER par Fernand Payen. Brochure de 93 pages. Au comptoir ou par la poste | .25 |

Service de Librairie du Devoir
430 NOTRE-DAME EST — MONTREAL

Manifestation politique à M. Paul Gouin

(Suite de la page 7)

financières, soit en mesure de régler les problèmes qui nous confrontent. Certes, plusieurs de nos compatriotes, plusieurs de nos sociétés sont en état de fournir la solution à tel ou tel problème particulier. Mais aucun d'entre eux ne saurait nous fournir un plan d'ensemble. Il faut réunir en un faisceau ces connaissances individuelles, coordonner ces forces éparses dans un même sens, diriger ces énergies vers un même but. Individuellement, ces hommes, ces groupes, ces associations ne peuvent envisager qu'un angle de la question; collectivement, ils peuvent et doivent nous donner une doctrine pro-canadienne-française.

Un conseil économique

C'est dire que, seul, un Conseil économique provincial pourra nous doter du programme d'action dont nous avons un si pressant besoin. Tant et aussi longtemps que cet organisme vital n'aura pas été créé, nous plèterons sur place. L'idée n'est pas nouvelle. Pour ma part, à la suite de beaucoup d'autres, j'en ai parlé dans presque chacun de mes discours, de mes articles et de mes causeries depuis plus de cinq ans. Vous me pardonnerez d'y revenir encore une fois. Les idées, c'est un peu beaucoup comme des clous; il faut frapper dessus souvent, très souvent, pour les faire pénétrer jusqu'au bout, surtout quand il s'agit de les faire pénétrer dans des matériaux aussi durs que notre apathie intellectuelle et notre esprit d'individualisme.

Il faut en hâter la formation

Mesdames et Messieurs, pour des raisons que je n'ai pas à discuter ce soir, jusqu'à date, nos gouvernants, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier, n'ont pas jugé à propos de créer un conseil économique provincial. Ce n'est pas, remarquez-le bien, un reproche que je leur adresse, le moment serait mal choisi, c'est une simple constatation. La Société Saint-Jean-Baptiste, les organisateurs du deuxième Congrès de la Langue française auxquels j'avais fait la suggestion d'organiser, à défaut de conseil économique officiel, un conseil économique officieux, n'ont pas jugé à propos non plus de se rendre à ma suggestion. Ici encore, ce n'est pas un reproche que je formule, c'est une simple constatation.

Est-ce à dire que nous devons nous croiser les bras en attendant la fondation de cet organisme si nécessaire. Non pas. En attendant la création d'un conseil économique officiel subventionné par l'Etat, nous pouvons et nous devons dès maintenant, même si nos sociétés nationales ne jugent pas à propos d'entreprendre la tâche, établir un conseil économique officieux soutenu par les souscriptions populaires. Evidemment cette formule sera plus laborieuse et moins fructueuse que celle d'un conseil économique provincial. Telle quelle, cependant, elle donnera des résultats fort utiles.

Conseil économique officieux

Voici la façon dont nous entendons procéder si, comme je l'espère, nous obtenons la collaboration né-

cessaire. Dès cet automne, nous allons réunir tous les groupes nationaux de la province et nous allons inviter à cette réunion ceux de nos spécialistes, ceux de nos techniciens qui n'ont pas peur de se mettre au blanc. Comme question de fait, nous avons déjà obtenu la collaboration de plusieurs de nos compétences pour notre journal. Nous allons demander à ces spécialistes, à ces techniciens de scruter, d'approfondir chacun des points de notre programme, de notre doctrine. Nous allons, entre autres choses, leur demander d'étudier tout particulièrement le corporatisme.

Le corporatisme

A première vue, je crois que le corporatisme dont M. Jean-Pierre Houle, un spécialiste en la matière, a commencé une étude dans la Province de la semaine dernière, à première vue, dis-je, je crois que le corporatisme est la formule qui assurera le plus rapidement possible notre relèvement économique et social. Parce que j'ai affiché pour cette formule certaines sympathies dans mon journal, le *Standard* en a conclu, dernièrement, que j'étais fasciste. Encore une fois, je tiens à répéter que je ne puis pas fasciste. D'ailleurs, il existe une différence frappante que seuls peuvent ignorer les esprits mal intentionnés ou ignorants. Le fascisme n'est qu'un simple parti politique tandis que le corporatisme est surtout une formule sociale et économique employée d'ailleurs dans des pays où il n'y a pas de fascisme, entre autres le Portugal, et sous une forme un peu différente en Suède.

Donc, nous allons demander à nos sociologues d'approfondir notre programme, notre doctrine et certaines questions primordiales, comme le corporatisme. Comme notre relèvement économique doit être précédé ou accompagné d'une campagne d'éducation nationale sur tous ces points, nous allons également demander à ces techniciens, au fur et à mesure que leurs études seront préparées, de les publier sous forme d'articles dans notre journal, de les divulguer à la radio et également d'aller les présenter un peu partout à travers la province au cours de réunions qui leur permettront d'entrer en contact avec les différentes classes de notre population, de mieux les connaître et, partant, de mieux résoudre leurs problèmes particuliers.

De la sorte, nous poursuivrons notre campagne d'éducation en même temps que nous compléterons notre programme; de la sorte, nous serons en état de soumettre à l'élection, en temps et lieu, des solutions à nos problèmes les plus urgents, en état aussi de mettre à exécution ces solutions sans retard si nous arrivons au pouvoir.

Collaboration financière

Evidemment, mesdames et messieurs, cette œuvre de reconstruction nationale, poursuivie sur plusieurs terrains à la fois, n'exigera pas seulement la collaboration de quelques individus, de quelques groupes; elle appellera aussi la collaboration financière de tous et chacun d'entre nous.

Devant la persistance de mes demandes pour obtenir l'aide finan-

cière dont nous avons besoin, on me traitera peut-être de quéteux. C'est entendu, mesdames et messieurs, je suis un quéteux. Mais je suis un quéteux pas ordinaire, vous l'admirez. Ce n'est pas pour moi que le quéteux; au contraire, je suis prêt, comme je l'ai toujours fait, à faire ma part aussi large que possible. Ce n'est pas pour moi que le quéteux; c'est mesdames et messieurs, pour nous tous. Il faut que vous compreniez, chaque jour davantage et chaque jour plus nombreux, l'importance et l'efficacité de la souscription populaire, seul moyen, remarquez-le bien, de nous libérer de l'esclavage économique. Et je me refuse à croire que nous ne puissions pas recueillir les sommes nécessaires. Notre œuvre ne saurait tomber. Les sacrifices, les dévouements que nous nous sommes imposés à date ne peuvent avoir été accomplis en vain.

Quand on voit des écoliers et des écolières verser à notre cause des contributions de 10 et 25 cts, quand on voit des chauffeurs, des femmes ou des hommes faire parvenir à la Province leur obole de 50 cts et de \$1, quand on voit des professeurs, des prêtres, rognés leurs maigres émoluments pour nous adresser \$5, quand on voit des centaines et des centaines de personnes, représentant toutes les classes de la société, toutes les partis politiques, toutes les régions de la province, manifester leur désir de voir continuer notre œuvre, cela indique qu'il existe un peu partout, à travers toute la nationalité canadienne-française, un véritable sentiment patriotique, un véritable réveil national.

On me dira peut-être: Voyez, seulement quelques milliers de personnes ont répondu à votre appel. C'est vrai. Cela ne veut pas dire, toutefois, qu'elles soient les seules. Les autres, les dizaines de milliers d'autres dont nous voulons obtenir et dont nous obteniendrons le concours, attendent à demain pour nous faire tenir leurs souscriptions ou, encore, attendent que nous allions les voir. Or, nous n'avons pas le temps d'attendre, nous n'avons pas à notre disposition les moyens nécessaires pour rendre visite à chacun de nos partisans. *Demain, c'est aujourd'hui.*

Ce message, cet appel, mesdames et messieurs, il ne s'adresse pas à Pierre, Jean, Jacques, il s'adresse à vous qui m'entendez en ce moment. Il s'adresse à vous qui m'avez dit, en me serrant la main, après une assemblée, que vous étiez avec moi; à vous qui, après m'avoir écouté à la radio, m'avez téléphoné ou m'avez écrit pour me supplier de tenir jusqu'au bout; à vous qui admirez notre œuvre et notre journal et les considérez comme essentiels à la création d'une politique canadienne-française; à vous qui voulez assurer votre avenir et celui de vos descendants.

Ce message, cet appel, mesdames et messieurs, il s'adresse à vous qui direz demain, si nous étions forcés d'abandonner la lutte: "Quel malheur! Si nous avions su. Nous voulions, depuis des semaines déjà, envoyer notre chèque..."

Un message

Ce message, cet appel, il s'adresse à tous mes amis et à tous ceux de la cause. Or, je n'ai pas seulement quelques centaines d'amis et partisans à travers la province. Il y en a des milliers, ici, ce soir; des milliers d'autres m'écoutent en ce moment à la radio. J'attends la preuve de leur dévouement, non pas de leur dévouement envers moi-même, mais envers la cause, mais envers la patrie. Ce sont eux qui doivent répondre à mon appel; qu'ils ne comptent pas sur ce que feront les autres, sur ce que feront leurs voisins. Il faut qu'eux-mêmes, les autres, leurs voisins, il faut que tous fassent leur part.

Autre chose que de belles paroles

Pourquoi? Parce qu'il faut que nous prouvions, mesdames et messieurs, que les Canadiens français sont capables de soutenir autrement que par de belles paroles les œuvres qu'ils apprécient, les œuvres qui peuvent assurer leur survie; parce qu'il faut que nous aidions de nos deniers "ceux qui sont capables d'élaborer, par l'étude, une politique pro-canadienne-française et ceux qui sont capables d'exécuter, par l'action politique, ce plan d'ensemble"; parce que si vous ne faites pas le geste nécessaire, nous tous, nous nous embourberons davantage dans l'ornière de la politiciaille dont nous, nous, nous souffrons encore actuellement.

Pourquoi? Parce que nous sommes prêts, nous qui bénéficions de certains avantages, à vous défendre, à vous aider, si vous voulez seulement faire votre part, si vous voulez seulement vous aider vous-mêmes; parce que nous vous demandons, nous, de l'argent, au lieu d'en accepter des trusts, ce qui serait, soyez-en assurés, beaucoup plus facile; parce que nous sommes prêts nous, à vous servir au lieu de servir les puissances d'argent.

Pourquoi? Parce que la Province, expression de notre mouvement, c'est le symbole de l'avenir habité, celle que vous voulez traverser la grande celle que délivrer, de l'esclavage de la dictature économique, celle où vous voulez voir dominer une politique canadienne-française.

Demain c'est aujourd'hui

N'oubliez pas, mesdames et messieurs, que *demain c'est aujourd'hui*, qu'il vous appartient de nous fournir immédiatement les moyens de continuer cette lutte, de la mener jusqu'au bout, jusqu'à la victoire. "Jusqu'au bout!" C'était la devise d'un homme qui est mort pour vous, pour les vôtres pour nous tous, il y a des centaines d'années, sur les bords de notre grand fleuve. "Jusqu'au bout!" C'était la devise de Dollard, Dollard, aujourd'hui, ne saurait être un seul homme; la tâche est trop lourde. Dollard, aujourd'hui, c'est vous, mesdames et messieurs, les autres, vos

voisins toute notre jeunesse les hommes d'âge mûr et les vieillards; Dollard, aujourd'hui, c'est notre nationalité tout entière. Le combat qu'il faut livrer, ce n'est pas un unique combat; c'est un combat de tous les jours, de toutes les heures et de toutes les minutes. L'endroit où il faut batailler ce n'est plus un endroit perdu sur la rivière Outaouais; il faut défendre, à travers toute la province, chaque ville et chaque village.

Le combat que nous devons mener "jusqu'au bout" c'est l'orientation de l'opinion publique vers la parfaite compréhension des questions nationales.

Si vous voulez, mesdames et messieurs, livrer ce bon combat "jusqu'au bout", jusqu'à la victoire, il faut que vous souteniez d'abord notre mouvement notre Conseil Economique officieux et notre journal la Province, qui est le symbole de l'autre province, notre patrie.

J'attends votre réponse, mesdames et messieurs, j'espère qu'elle sera favorable. Mais quelle qu'elle soit, pour ma part, fidèle à ma devise, je continuerai la lutte jusqu'au bout!

Un "petit malentendu"

Le maire de Saint-Georges de Beauce, M. Joseph Poulin, a dit qu'il considérait M. Paul Gouin comme le meilleur ami de la jeunesse du Québec. Il a fait un bref exposé de l'histoire du parti de l'Action Libérale Nationale. "Nous aurions eu la victoire, dit-il, si un petit malentendu n'était venu diviser les forces de l'Action Libérale Nationale."

Me HORACE PHILIPPON

Après avoir signalé qu'il y avait dans la salle académique du Collège de l'Assomption environ 300 ou 400 personnes, Me Horace Philippon a affirmé que c'est le chef de l'A.L.N., M. Paul Gouin, qui, le premier, soutient un groupe de patriotes, à l'implanté, dans la province, l'idée nationale. "M. Gouin a dit, dit-il, le premier à réclamer une politique pro-canadienne-française. En fondant l'Action Libérale Nationale, il a voulu répandre sa doctrine, inspirée par un groupe de religieux et de sociologues éminents. Il a voulu répondre aux aspirations du peuple canadien-français de 1934; opérer une restauration nationale, instaurer un ordre nouveau."

"Cinq grands sursauts"

"Il y a eu, dit Me Philippon, cinq grands sursauts de vie nationale au Canada français. Le premier, ce fut l'insurrection des patriotes de 1837. Puis vint, en 1850, la fondation de l'Institut Canadien; ce fut, en 1886, la restauration opérée par Honoré Mercier; en 1911, ce fut l'épopée Bourassa-Lavergne; enfin, en 1934, les débuts dans la carrière politique de Paul Gouin, notre chef."

"Les trois premiers courants de sursaut national ont été détournés de leur fin première, au profit d'ennemis de notre race. Pour Paul Gouin

"C'est en faveur du succès du quatrième de ces sursauts, celui qu'a réalisé M. Paul Gouin, que nous faisons appel, ce soir, à notre peuple, à toutes les classes de la société, — et particulièrement à la jeunesse."

La jeunesse

"C'est à la jeunesse, surtout, qu'il faut songer. Et, il serait possible et souhaitable, me semble-t-il, que les jeunes soient représentés au conseil économique officieux que l'on fondera bientôt."

"Continuez votre œuvre"

En terminant son discours, Me Philippon demande au chef de l'A.L.N. de continuer l'œuvre qu'il a entreprise: "Paul Gouin, dit-il, nous vous demandons instamment de continuer votre œuvre culturelle et nationale. Nous vous le demandons au nom des plus purs patriotes et faisons appel au patriotisme que nous vous connaissons, afin que, grâce à vous, notre peuple puisse obtenir la place qui lui revient — c'est-à-dire la première. En retour, nous vous promettons notre plus entière collaboration."

M. ROGER OUMET

Me Roger Oumet, l'un des principaux tenants de Me Gouin, invité à parler au nom de la jeunesse, s'excuse, d'abord, de la délicatesse de la tâche qu'on lui a confiée: "Parler au nom de la jeunesse, dit-il, c'est exprimer une de ces voix les plus difficiles à rendre, parce qu'elle n'a rien d'artificiel."

"L'assemblée de ce soir, continue Me Oumet, témoigne non seulement du nombre, mais par les sentiments intimes, de la cordialité que vous éprouvez tous à l'égard de M. Gouin. Si nous n'avions entendu, depuis quelques mois, tant de discours creux, nous pourrions nous croire encore aux beaux jours de 1934, alors qu'un jeune homme — presque mystérieux — commençait une tournée dans la province pour montrer à ses compatriotes leurs devoirs et leur indiquer la route à suivre pour recouvrer leur héritage perdu. Je ne veux pas faire de discours, mais les quelques paroles que je prononcerai pourraient se résumer en trois points: le passé, le présent, l'avenir."

"Le passé est rempli de déceptions amères. Le présent est lourd de sombres nuages, mais l'avenir peut être encore la source de joies et de conquêtes, si nous le voulons fermement."

L'orateur rend ensuite hommage à la mémoire de Me Calixte Cormier, "un ouvrier de la première heure", disparu prématurément, l'an dernier. Puis, il attaque le gouvernement actuel de la province, qui, dit-il, n'a pas consisté en un changement national qu'un simple changement de patronage. "La dictature économique, ajoute-t-il, nous étirent encore." M. Oumet parle alors du "reniement de la parole donnée" et des conséquences qui l'ont suivi.

"Jusqu'au bout"

En terminant, Me Oumet dit que l'A.L.N. n'entend faire que des revendications positives. "Si nous voulons, dit-il, être maîtres de l'ave-

nir, nous devons avant tout nous débarrasser de cet esprit étroit qui nous fait rechercher la gloire d'un groupe d'hommes, et plutôt tendre nos efforts pour défendre l'idée qu'incarne un homme qui ne recherche pas sa propre gloire, mais qui travaille uniquement pour sa patrie, un homme qui n'a jamais failli alors que tant d'autres sont tombés: Paul Gouin."

"Monsieur Gouin, nous irons avec vous jusqu'au bout, quoi qu'il advienne. Nous vous comprenons, nous vous aimons et nous ne vous abandonnerons pas."

M. OSCAR DROUIN

Me Oscar Drouin, député provincial de Québec-est et ancien ministre des Terres et Forêts dans le cabinet Duplessis, a annoncé que le Parti National, dont il est l'un des chefs s'unira probablement d'ici longtemps, avec le groupe de l'A.L.N., dirigé par M. Paul Gouin, parce qu'une telle union est "désirable".

"Il y a quelques semaines, dit M. Drouin, le comité d'organisation de la fête à M. Paul Gouin a bien voulu inviter le Parti National à se faire représenter à la fête. Le Parti National a voulu se faire représenter officiellement par votre humble serviteur, à cette belle manifestation."

"Je suis venu ici, ce soir, d'abord pour rendre un hommage personnel à un homme qui fut l'un des plus remarquables éducateurs de notre peuple. Sa personnalité est l'un des plus puissants facteurs de notre avenir politique."

"J'ai tenu aussi à célébrer avec vous la fête du souvenir. Je ne puis m'empêcher de me rappeler les jours glorieux de l'épopée que nous avons vécue ensemble."

"Mais, la principale raison de ma présence ici, ce soir, c'est que nous du Parti National et vous de l'Action Libérale Nationale, nous avons les mêmes idées. Nous défendons le même programme et nos deux groupes représentent, l'un et l'autre, la génération des vivants."

Les prévisions des journaux

"Certains journaux, continue Me Drouin, ont prédit une union entre votre groupe et le nôtre. Certain journal a même insinué que cette union était déjà un fait accompli. Je puis vous dire sincèrement que l'union n'est pas encore faite, mais qu'elle est désirable, si j'en juge d'après les aspirations actuelles de la population. Cette union est désirable si nous voulons le triomphe des idées qui sont chères à nos deux groupes: l'établissement dans la province de Québec d'une politique pro-canadienne-française."

Pour suivre la nouvelle mystique

"Je ne veux pas revenir sur certains événements foudroyants. Vous savez tous qu'après avoir fait de nombreux sacrifices pour la cause nationale, nous nous sommes réveillés, un bon matin, pour réaliser que tout était à recommencer. Ou plutôt non. Tout n'était pas à recommencer, car je veux croire que le sentiment national que nous avons réveillé, dans la province, n'était qu'endormi et qu'il n'attend qu'une occasion pour se manifester avec éclat. Je suis sûr que ce sentiment national se manifestera, avant longtemps, par des actes concrets. Je suis sûr que notre peuple n'endurera plus la situation actuelle, qu'il suivra la nouvelle mystique; nous voulons, enfin, être maîtres chez nous, et nous le serons, si tous nos efforts tendent à la réalisation d'une politique vraiment canadienne-française. Mais, pour réaliser cette politique, pour réaliser cette action politique et éducationnelle, il nous faudra la coopération de toutes les bonnes volontés, le concours de tous les spécialistes et techniciens. Il nous faudra surtout faire des sacrifices et même des actes d'héroïsme."

M. Drouin termine son discours en disant qu'il est heureux du retour de M. Gouin dans la politique et qu'il espère qu'il y restera.

La guerre d'Espagne

Le Canada interdit toute exportation d'armes et des munitions en Espagne

Ottawa, 2. — Des arrêtés en conseil ont été approuvés et sont entrés en vigueur le 31 juillet en vertu de l'autorité des lois votées à la dernière session du parlement relatives à l'exportation des munitions et du recrutement pour l'étranger.

Le premier arrêté en conseil, basé sur l'article 290 de la loi des douanes, tel qu'amendé, établit un système efficace de contrôle sur l'exportation des armes et des munitions de guerre vers toute destination. D'après les nouveaux règlements, aucune personne ne peut exporter du Canada vers n'importe quelle destination, les armes ou les munitions énumérées dans une longue liste comprenant pratiquement toutes les espèces d'armes et les équipements militaires de toute nature, y compris les avions et les gaz asphyxiants, sans avoir d'abord obtenu un permis du ministre du Revenu national. Toute personne faisant une demande de permis doit donner, pour chaque expédition destinée à l'exportation, des renseignements par écrit au sujet du vendeur, de l'acquéreur, de l'expédition, du destinataire, la description, la quantité, la valeur et le but particulier de l'expédition proposée des articles devant être exportés.

Le deuxième arrêté en conseil, basé sur ce même article, défend d'exporter du Canada vers l'Espagne ou tout territoire espagnol, directement ou indirectement, armes, matériels de guerre, avions, moteurs d'avions ou munitions.

Le troisième arrêté en conseil, basé en vertu de l'autorité de la loi sur l'exportation à l'étranger, 1937, rend les stipulations dudit acte applicables au présent conflit en Espagne. Il est illégal pour tout ressortissant canadien de s'engager ou de quitter le Canada avec l'intention de s'enrôler dans les forces armées de l'un ou l'autre partie de la guerre civile. Aux termes de la loi le recrutement est banni de la même manière et des amendes sont prévues en cas de violation de ses stipulations.

D'après l'accord de non-interven-

tion, auquel presque tous les Etats européens sont parties, un système de contrôle visant l'entrée des munitions ou des réserves en Espagne est en vigueur depuis quelque temps. Etant donné l'incertitude quant au fonctionnement futur de cet accord, le Canada a cru bon de mettre en vigueur ses propres mesures telles que prévues par les lois votées à la dernière session relatives à l'observation de la politique de non-intervention.

Conditions du traité

Les diverses modifications apportées par le nouveau traité entre la France et le Canada

Ottawa, 2 (D.N.C.) — Des notes ont été échangées à Paris samedi matin, entre le ministre canadien en France, M. Philippe Roy, et le ministre des Affaires étrangères de France, par lesquelles la France a accordé les avantages de son tarif minimum aux produits canadiens suivants: lait condensé sucré, carbonate artificiel de magnésie, uranée, manchon de lampe à gaz, cerceau de veau, poêle à gaz et à alcool, lampe et brûleur à gaz, certains ustensiles en aluminium, etc. Ces articles tombaient auparavant sous l'empire du tarif général français qui est quatre fois aussi élevé que le tarif minimum.

On accorde également de nouveaux contingents d'importation pour le fromage canadien, le jus de tomate, les faucheuses, les appareils électriques, les produits d'amiante, le plomb et le zinc en barre et en guesse. Pour ce qui est du plomb, la France accorde un contingent d'importation additionnel de 50,000 quintaux d'une valeur courante de \$700,000; le contingent additionnel de zinc est de 20,000 quintaux d'une valeur courante de \$200,000.

En retour, le gouvernement canadien a agréé d'abandonner les contingents d'importation sur les automobiles, les appareils électriques de chauffage, les nettoyeurs par le vide; ces contingents d'importation avaient été établis en vertu de l'accord franco-canadien passé le 26 février 1935. Dans le dernier budget fédéral, le gouvernement canadien a réduit les taux tarifaires applicables aux produits de régisse.

En même temps, on a échangé des notes réglementant les conditions dans lesquelles le Canada pourra se prévaloir du contingent d'importation du saumon en conserve. Cette année ce contingent s'élève à 94,000 caisses. Il ne s'agit pas de réduire le contingent mais de régulariser l'exportation du saumon, de sorte qu'elle ne se fasse pas en très grande partie au début d'une année.

Les notes échangées samedi supplémentent le traité de commerce franco-canadien passé le 12 mai 1933 et le protocole complémentaire signé le 26 février 1935. Elles entreront en vigueur le 9 août, en ce qu'elles affectent les changements aux tarifs des deux pays et l'expression de ses condoléances.

Le décès de M. Ernest Fusey

M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Né à S-Bathélemy, le 9 juillet 1863, M. Fusey était le fils de feu le notaire Ferdinand Fusey, de St-Ursule, et de Godefride Baron Lafrenière. Il avait fait ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières, puis était entré à l'Ecole Polytechnique de Montréal, où il obtint le diplôme d'ingénieur civil.

Quelques mois plus tard, en 1890, il acceptait une position d'assistant-ingénieur au gouvernement fédéral, dans le bureau des Canaux de la province de Québec. En 1904, il fut transféré au ministère de la Marine et des Pêcheries et il s'occupa spécialement durant deux ans de travaux d'hydrographie dans le golfe Saint-Laurent, sur le lac St-Pierre, le lac St-Louis et le lac des Deux-Montagnes.

En automne 1906, M. Fusey entra comme ingénieur-adjoint au service de la ville de Montréal, puis fut nommé ingénieur surintendant du service municipal des égouts, position qu'il occupa jusqu'en 1932.

Il était membre de l'Institut des Ingénieurs Civils du Canada. Outre sa femme, née Rose-Anna Gagnon, fille de Ferdinand Gagnon, entrepreneur, et de Marguerite Baron Lafrenière, le défunt laisse un fils, Me Georges-Antoine Fusey, avocat du Barreau de Montréal; deux filles, Mme Joseph Coutu, (Godefride), et la Révérende Soeur Jules-Armand, de la congrégation des Soeurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, et plusieurs petits-enfants.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

aux contingents d'importation. Les nouveaux règlements relatifs à l'exportation du saumon entreront en vigueur le 1er janvier 1938.

Le décès de M. Ernest Fusey

M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Né à S-Bathélemy, le 9 juillet 1863, M. Fusey était le fils de feu le notaire Ferdinand Fusey, de St-Ursule, et de Godefride Baron Lafrenière. Il avait fait ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières, puis était entré à l'Ecole Polytechnique de Montréal, où il obtint le diplôme d'ingénieur civil.

Quelques mois plus tard, en 1890, il acceptait une position d'assistant-ingénieur au gouvernement fédéral, dans le bureau des Canaux de la province de Québec. En 1904, il fut transféré au ministère de la Marine et des Pêcheries et il s'occupa spécialement durant deux ans de travaux d'hydrographie dans le golfe Saint-Laurent, sur le lac St-Pierre, le lac St-Louis et le lac des Deux-Montagnes.

En automne 1906, M. Fusey entra comme ingénieur-adjoint au service de la ville de Montréal, puis fut nommé ingénieur surintendant du service municipal des égouts, position qu'il occupa jusqu'en 1932.

Il était membre de l'Institut des Ingénieurs Civils du Canada. Outre sa femme, née Rose-Anna Gagnon, fille de Ferdinand Gagnon, entrepreneur, et de Marguerite Baron Lafrenière, le défunt laisse un fils, Me Georges-Antoine Fusey, avocat du Barreau de Montréal; deux filles, Mme Joseph Coutu, (Godefride), et la Révérende Soeur Jules-Armand, de la congrégation des Soeurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, et plusieurs petits-enfants.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal, est décédé samedi à l'hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville, à l'âge de soixante-trois ans.

Le décès de M. Ernest Fusey, ingénieur civil, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la ville de Montréal,

A la messe pontificale d'hier

Nouveau modèle d'orgue sans tuyau

Rassemblement religieux à l'occasion du Centenaire de Sherbrooke

Un des faits les plus importants à l'occasion du centenaire de Sherbrooke, a été la grande messe pontificale chantée hier par S. Exc. Mgr Prud'homme et à laquelle présidait S. Em. le cardinal Villeneuve.

Le problème d'installation d'un orgue dans le but de faire goûter de la belle musique à cette occasion a causé de grands soucis aux organisateurs, puisque cet orgue a dû être installé sur une plate-forme spéciale en plein air, ce qui en fait un des points attrayants de l'exposition de cette année. Ceci affecterait sans doute la tonalité de l'orgue à cause de la température et de l'humidité. Le problème a été résolu cependant en utilisant pour la première fois au Canada, sous de telles circonstances, le nouvel orgue fabriqué par la Northern Hammond Organ, fabriqué sans tuyau et mis en opération par une énergie électrique interne.

Cet orgue a été installé il y a quelques jours et même pendant la semaine, il n'y a eu aucun changement dans le ton ou l'action.

Un fait intéressant, qui indique le volume de son susceptible à cet instrument, s'est présenté pendant l'installation de l'orgue, quand les joueurs de golf, éloignés de plus d'un mille, ont quitté leur jeu pour s'informer d'où venait la musique qu'ils ont entendue du côté du terrain de l'exposition. Ils ont été étonnés de ce qu'ils ont vu, simplement une console d'orgue n'é-

tant pas plus grande qu'un piano ordinaire. Plusieurs églises au Canada ont installé ce nouvel orgue et beaucoup de lettres exprimant entière satisfaction de l'extraordinaire tonalité que cet instrument peut rendre, ont été reçues par les manufacturiers.

Un autre point remarquable de ce nouvel orgue est que vous pouvez servir de la même prise de courant que pour un appareil électrique ordinaire de maison.

Il sera encore donné des démonstrations de cet orgue au cours d'autres manifestations qui marqueront les fêtes de Sherbrooke.

Les Syndicats catholiques

LATTEURS EN BOIS ET EN METAL

Le Syndicat Catholique et National des Latteurs en bois et en métal tiendra son assemblée régulière lundi soir, le 2 août, dans l'édifice des Syndicats catholiques et nationaux. Des questions de la plus haute importance y seront discutées.

L'agent d'affaires fera un rapport des plus intéressants. Que tous se fassent un devoir d'être présents.

Albert ARCHAMBAULT, agent d'affaires.

A Saint-Laurent

Il reste une semaine à peine pour le grand Jeu marial qui sera exécuté, le dimanche soir, 8 août, sur le parvis de l'église de Saint-Laurent, à l'occasion du centenaire de la consécration de l'église. Ce Jeu, qui s'intitule: "Celle qui fit ouvrir la porte" sera un spectacle unique et sans précédent au Canada. Nous donnerons de plus amples détails, dans notre édition de lundi.

La politique provinciale

Causerie de M. Roger Ouimet — Eloge de M. Gouin — "C'est par la charité chrétienne que nous gagnerons les postes de commandement"

Me Roger Ouimet, avocat, membre de l'Action Libérale Nationale, a prononcé vendredi, à Québec, au poste CKCV, une causerie en faveur du mouvement de restauration sociale lancé par M. Paul Gouin. Après avoir évoqué les gloires passées de l'Action Libérale Nationale, M. Ouimet a dénoncé les tories, "ces virus filitantes de tous les partis, véritables espions qui, dit-il, n'ont qu'un instinct: celui de pénétrer plus avant, jusqu'au cœur de l'organisme, pour accentuer leur emprise".

L'orateur a ensuite accusé l'organisation "duplessiste" d'avoir organisé la manifestation de dimanche dernier à Saint-Pascal.

Séparatisme, corporatisme

M. Ouimet parle ensuite du "salon de la Race" et du peuple qui a élu ce gouvernement: "Nous sommes tellement fiers de nos gouvernants, que nous osons parler de séparatisme, de corporatisme et que saisis-je encore. Selon certaines jeunes enthousiastes (dont la bonne foi ne peut être mise en doute), nous sommes tout prêts à nous conduire nous-mêmes, sans l'aide d'aucun capital, sans aucun autre levier de commande que notre merveilleuse intuition. "M. Ouimet conclut cette partie de sa causerie en disant que le Canada français ne doit pas, de gaieté de cœur, se jeter dans la gueule du lion.

Charité chrétienne

Le conférencier souhaite que les "hommes d'Etat en herbe" viennent à comprendre que les réformes sociales, économiques et politiques ne se font pas avec des cris de race. "La suprématie d'un groupe ethnique, dit-il, sa supériorité morale, intellectuelle, culturelle, religieuse, ne doivent pas reposer sur la haine, l'incompréhension, la rouerie d'un petit groupe aux ambitions immenses. Nous qui nous targuons d'être catholiques, soyons-le donc pour de bon: sachons donc montrer le magnifique exemple d'une véritable charité chrétienne. Nous gagnerons ainsi bien plus vite les postes de commande. Mais charité ne veut pas dire bêtise. Unissons-nous, cessons nos luttes fratricides, reconnaissons nos faiblesses, attaquons courageusement le problème. Ne nous cachons pas derrière la voile des demi-mesures. Ayons de l'audace, mais surtout, soyons positifs dans nos revendications."

M. Paul Gouin

Me Ouimet a terminé sa causerie en faisant l'éloge de M. Paul Gouin.

chef de l'A.L.N., et en invitant tous les amis et admirateurs de celui-ci à participer, dimanche soir, à la fête qu'on lui offrira à l'Assomption. "Paul Gouin, dit-il, s'est affirmé un véritable apôtre. Ce jeune a consacré les plus belles heures de sa vie à essayer de faire comprendre aux Canadiens français où se trouve leur salut. Jouissant d'une modeste aisance, cet homme aurait pu demeurer au sein de sa famille, se désintéresser égoïstement du sort de ses compatriotes. Il n'a pas voulu. Il a mieux aimé dépenser son argent, son temps, sa santé à édifier une oeuvre magnifique. Vous l'avez aidé généreusement. Pour ce qui est de la fête offerte à M. Gouin, l'orateur invite tous ceux qui peuvent le faire sans se gêner à envoyer sans tarder leur souscription à Me Jean Martineau ou à Me Horace Philippon.

Les funérailles de M. Napoléon Rivard

Samedi matin ont eu lieu les funérailles de feu M. Napoléon Rivard, ancien contremaître de la chaussure, décédé subitement jeudi dernier à l'âge de 79 ans.

M. Rivard laisse dans le deuil deux filles: Mme Joseph Arcand (Béatrice) et Mlle Antoinette Rivard; un fils, M. Armand; un gendre, M. Joseph Arcand, comptable revisseur du gouvernement provincial des comptes du chômage; trois petites-filles: Mlles Cécile, Pauline et Jacqueline Arcand; un petit-fils, M. Henri-Paul Arcand.

Le convoi funèbre est parti de la résidence de son gendre, M. Joseph Arcand, au no 2385, rue Dorion, précédé d'un landau de fleurs, pour se rendre à l'église de Ste-Marguerite-Marie, où le service a été célébré à 9 heures 30.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé J.-A. Berthiaume, curé de la paroisse, qui a aussi chanté le service, assisté de M. l'abbé Eugène Martineau, comme diacre, et de M. l'abbé Yves Tremblay, comme sous-diacre.

La chorale sous la direction de M. Calixte Goulet, exécuta la messe de P. Yon. Mme Paquette touchait l'orgue.

Dans le cortège on remarquait: son fils, M. Armand Rivard; son gendre, M. Joseph Arcand; son petit-fils, M. Henri-Paul Arcand; son beau-frère, M. St-Onge; ses neveux, MM. E. Pronovost et Léo Pronovost; MM. Emile Arcand, Albert Paquin, J.-E. Brodeur, Guy Brodeur, C.-A. Saucier, Paul Bouthillier, Odilon Hamel, Ernest Longval, Noël Brousseau, Maurice Pronovost, J.-A. Vézina, Jean Huneault, L. Ste-Marie, Pascal Deliva, René Lefebvre, S. Beau-soleil, P.-L. Pouliot, E. Valade, A. Côté, L. Lachance, Albert Salvas, Joseph Patenaude, Pierre Beaudoin, E. Morency, Théo Abran, J. Sévigny, Gaston Rivard, L. Langlois, J. Chauvin et autres.

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, Avez-vous besoin de bons livres? me, est, Montréal.

Obédiences chez les Jésuites de la province de Québec

Six nouveaux missionnaires en Chine — Quatre étudiants en Europe

La Société de Jésus envoie cette année six nouveaux missionnaires en Chine, les RR. PP. P. Bernard, C. Cossette, D. Monty, A. Dangles et Pierre Laramée et le R. F. E. Gauvin.

Voici la liste des obédiences telle que communiquée au public le 31 juillet, jour de la fête de Saint-Ignace.

MONTREAL

Collège Sainte-Marie: R. P. Emile Cambron, vice-recteur; P. Ed. Roy, ministre et préfet de l'église; P. N. Rancourt, seconde année de philosophie; P. P. Hébert, première année de philosophie; P. P. Angers, rhétorique; P. P. Arcand, rhétorique; P. B. Taché, sciences naturelles; P. C. Cimon, chimie et sciences naturelles; P. F. Grondin, versification; P. Y. Forest, histoire de l'Eglise; P. P. Saint-Laurent, et P. M. Monty, syntaxe; P. G. Bourque, éléments latins; P. W. Hébert et P. B. Lanctôt, surveillants; P. A. Beaucage, éléments latins.

Collège Jean-de-Brébeuf: P. A. Brossard, rhétorique; P. Léon Langlois, apogée; P. L.-J. Pouliot, versification et directeur de musique; P. L. Labarre, sciences naturelles; P. L. Sauvé, grec et rhétorique et belles-lettres; P. M. Dufresne, versification; P. R. Lebel, méthode; P. I. Landry, L.-A. Leclair, E. Lebeau, surveillants.

Collège Saint-Ignace: P.-E. Godin, ministre et procureur; P. G. Courteau, directeur spirituel et français en belles-lettres; P. Pellegrino, versification; P. G. Fontaine, sciences naturelles; P. N. Germain, belles-lettres; P. R. Grise, éléments latins; P. E. Masse, anglais; P. H. Brousseau, surveillant.

Collège des Jésuites: P. A. Beljeau, ministre; P. A. Fèveau, préfet de discipline; P. A. Dequière, seconde année de philosophie; P. J. Dallaire, première année de philosophie; P. H. Lefebvre, directeur de musique; P. L.-B. Raymond, éléments latins; P. R. Saulnier, syntaxe; P. B. DuPlessis, surveillant.

Missionnaires en Chine: PP. P. Bernard, C. Cossette, D. Monty, A. Dangles, Pierre Laramée et le R. F. E. Gauvin.

Etudes spéciales en Europe: PP. J. Cousineau, G. Laramée, R. Picard et J. d'A.-Richard.

Incendie causé par la foudre

Trois-Rivières, 2 — Les granges et l'étable de M. Didier Laforce, de St-Elphège, ont été détruites par le tonnerre en fin de semaine dernière. Les bâtiments ont été complètement rasés par le feu qui détruisit aussi soixante tonnes de foin et un

Orgue Northern-Hammond



- Teintes sonores Innombrables
- Ne peut perdre sa justesse tonale
- Non affecté par la chaleur, le froid, l'humidité.

Toutes ces qualités trouvent leur démonstration constante à l'Exposition du Centenaire de Sherbrooke où l'orgue Northern-Hammond a été installé et mis à l'épreuve.

Bien que l'orgue soit surtout à sa place dans l'enceinte d'une église, dans une salle de concert ou au foyer, nous croyons qu'à l'occasion d'une visite à l'Exposition du Centenaire de Sherbrooke, vous trouverez très intéressant d'entendre jouer une orgue dans des conditions aussi exceptionnelles.

Autres renseignements chez

WILLIS & Co. Limited

Distributeurs pour la province de Québec

1220-24 rue Sainte-Catherine ouest

MA. 3743

hangar à grains. On réussit à sauver la résidence de M. Laforce en l'arrosant constamment. Deux chevaux qui se trouvaient dans les écuries ainsi que toutes les machines aratoires dans les granges furent brûlés. Les pertes sont considérables.

Nouveautés canadiennes

A MEME L'EAU VIVE, par Jeanne-Marie Guay. Brochure de 110 pages 35

SEPARATISME, par Dostale O'Leary. Brochure de 220 pages 75

POUR CONSERVER NOTRE HERITAGE FRANÇAIS, par Mgr Camille Roy. Brochure de 185 pages 75

CALIX LAVALLEE, musicien national du Canada, par Eugène Lapierre. Brochure de 210 pages 75

LE LONG DE LA ROUTE... par Olivette Lamontagne. Brochure de 180 pages 1.00

POUR NOUS GRANDIR, par Victor Barbeau. Brochure de 243 pages 1.00

LE ROMAN CANADIEN-FRANCAIS, par l'abbé Albert Dandurand. Brochure de 255 pages 1.00

LES GOUTTELETTES — Sennets, par Pamphile Le May. Brochure de luxe, 240 pages 1.25

ETUDES DE DEVELOPPEMENT FLORISTIQUE EN LAURENTIE, par le Frère Clément-Joseph, I.C. Brochure de 245 pages 1.50

ROMANCERO DU CANADA, par Marius Barbeau. Brochure de luxe de 250 pages 2.25

L'ELEVAGE RATIONNEL DU RENARD ARGENT, par le Dr R. Rajotto. Volume relié pleine toile, papier glacé, 260 pages 7.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est - Montréal

À TRAVERS les hommes et les idées

A propos de la monnaie bilingue

Le pays ne se porte pas plus mal, parce que sa monnaie porte du français. — La nouvelle émission n'a rien qui doive nous enfler d'orgueil. — Une double lecture: cause de notre faiblesse sur le terrain fédéral et motif d'espoir.

Du Drott, d'Ottawa, numéro du 28 juillet: Voilà une semaine que le gouver-

nement canadien a mis en circulation, la monnaie bilingue pour la première fois depuis la Confédération. Le lendemain, le Drott a souligné le fait avec satisfaction, ainsi que l'ont fait les autres journaux de langue française au Canada. Certains milieux de longue envergure qui avaient manifesté une vive opposition à l'émission de la monnaie bilingue acceptent le fait accompli. Cette monnaie circule aujourd'hui dans tout le Canada. Le pays ne se porte pas plus mal, parce que sa monnaie porte du français.

L'émission de la monnaie bilingue, cependant, n'a rien qui doive nous enfler d'orgueil. Quelque paradoxal que cela paraisse, cette victoire révèle notre faiblesse. Le Canada, constitué en pays bilingue sous un régime fédéral en 1867, n'a eu la monnaie bilingue qu'en 1937. Bien que la constitution fit du Canada un pays officiellement bilingue, nous avons dû attendre soixante-dix ans pour qu'on applique le principe du bilinguisme à la monnaie canadienne. Soixante-dix ans, c'est près de trois quarts d'un siècle. Voilà qui est peu à notre honneur.

Sans doute le refus des chefs de gouvernement a été un obstacle au redressement rapide de cette injustice. Mais la principale cause reste nous-mêmes. Chez les nôtres, il y a eu ignorance de l'importance du principe et de la valeur pratique que la monnaie bilingue comportait. Nos hommes d'Etat ont péché par manque de fermeté. L'esprit de parti faisait courber nos représentants à Ottawa. La désunion divisait nos forces.

Cette ignorance chez les uns, ce manque de fermeté chez d'autres,

cet esprit de parti chez un grand nombre, cette division de nos forces expliquent également en grande partie toutes nos défaites, depuis soixante-dix ans, sur le terrain fédéral. Nous n'entendons pas dire que, si nos représentants avaient toujours compris l'importance de défendre toutes nos positions dans la Confédération, s'ils avaient toujours eu le courage de placer le respect des droits des Canadiens français au-dessus du parti, s'ils avaient toujours pratiqué l'union, ils auraient remporté, chaque fois, la victoire. Non. Car nous constituons la minorité à Ottawa. Mais, si tous les nôtres, à quelque parti qu'ils appartiennent, avaient toujours compris cette importance, pratiqué ce courage et cette union, notre situation, certes, serait aujourd'hui meilleure qu'elle l'est.

Nous devons savoir mettre à profit cette expérience du passé, notamment depuis la Confédération, pour éviter les mêmes erreurs dans le présent et dans l'avenir.

L'émission de la monnaie bilingue nous donne également une leçon moins déprimante. Si nous avons aujourd'hui cette monnaie, nous le devons surtout à ceux qui, comme Armand La Vergne et ses amis, ont eu le courage de la réclamer pendant trente ans, envers et contre tous. Ils n'étaient qu'une poignée. Ils n'ont reculé devant rien. Toujours, ils sont revenus à la charge. Leur propagande intelligente, leur attitude ferme ont fini par créer un état d'esprit favorable à l'émission de la monnaie bilingue. L'exemple d'Armand La Vergne et de ses amis montre ce qu'une poi-

gnée d'hommes déterminés peuvent accomplir, pourvu qu'il y mettent de la coopération et de la ténacité. Que ne pourrions-nous pas obtenir, si nous nous décidions, une bonne fois, à faire l'"union sacrée" sur le terrain national dans le domaine fédéral!

Camille L'HEUREUX

Des terrains de jeux

Pourquoi pas aux Trois-Rivières?

Ce que l'on a réussi dans la ville de Québec — Près de quinze mille enfants le fréquentent — La situation aux Trois-Rivières — L'oeuvre à accomplir — Qu'est-ce qui nous empêche de réussir?

Du Nouvelliste, des Trois-Rivières, numéro du 29 juillet:

Près de quinze mille enfants fréquentent actuellement les sept terrains de jeux de la ville de Québec. Ces terrains sont sous la direction de l'oeuvre des terrains de jeux de la ville de Québec.

Trois-Rivières a des milliers d'enfants qui à peu près tous ne peuvent passer leurs vacances ailleurs que dans notre ville. Leurs parents n'ont pas les moyens de les envoyer à la campagne y jour du grand air, du soleil, des vastes espaces, des aromes restaurateurs de la forêt.

Mais où sont nos terrains de jeux?

Si nous faisons exception de la grande cour du séminaire, mise à la disposition des enfants par les autorités de cette maison, de rares cours d'écoles, nous n'avons en somme comme terrains de jeux que nos rues. Les petits y cherchent un peu de plaisir, un peu de délassément et d'exercice physique, au risque de s'y faire écraser par les autos.

Dans tous les grands centres, — et par grands centres nous entendons parler de villes beaucoup moins importantes que la nôtre, — on se préoccupe d'assurer des terrains de jeux aux enfants. On s'y

rend compte que l'enfant ne doit pas être laissé à la rue, qu'il a besoin de direction à tous points de vue. De bonne heure on a compris que l'autorité devait intervenir et se prévaloir de ses ressources pour assurer aux enfants de bonnes et saines vacances.

Aux Trois-Rivières que faisons-nous pour nos enfants? Quels terrains de jeux leur procurons-nous? Quelle organisation avons-nous mise sur pied pour y parvenir?

Rien; absolument rien.

De temps à autre il y a une tentative, fruit de l'initiative privée, mais les pouvoirs publics ont manifesté la plus totale indifférence. On croirait qu'ils se désintéressent du sort de l'enfant.

Peut-être prêchons-nous encore dans le désert. Mais ce n'est pas cela qui nous fera abandonner la partie. Ce n'est qu'en revenant souvent à la charge que nous finirons par faire entrer dans le cerveau de nos dirigeants que cette question de terrains de jeux pour les enfants à son importance tant au point de vue moral que physique.

Le problème ne serait peut-être pas si loin d'une solution si une élite consentait à en faire sa chose, à poursuivre une campagne d'éducation, à multiplier les démarches auprès des autorités.

Sans doute ne devons-nous pas songer à des terrains de jeu cette année. Mais si nous en voulons l'année prochaine, il faut dès aujourd'hui nous mettre à l'oeuvre.

Les terrains de jeux sont aujourd'hui une réussite splendide à Québec. Mais ce ne fut pas tâche facile que de les obtenir et d'y gagner les autorités municipales. Là comme ici l'on se heurtait à l'apathe, à une politique de laisser-faire. Un petit groupe tint bon cependant. Il ne cessa de revenir à la charge. Il rallia petit à petit de précieuses influences. Un jour celles-ci devinrent assez puissantes pour emporter toutes les résistances.

Pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant aux Trois-Rivières?

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

EN VENTE dans toutes les pharmacies

LES LITHINÉS du Dr GUSTIN

Procurent économiquement la meilleure Eau de Table et de Régime.

Alcaline - Lithinée Pétillante - Digestive

Les personnes atteintes de Rhumatismes, d'Acide urique, d'affection du Foie, des Reins, de l'Estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre les Lithinés du Dr Gustin.

Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin des repas, dans les déplacements pour remplacer l'eau lithinée.

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les Lithinés Gustin sont inimitables.

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES

6614, avenue DeLorimier Tel. DO. 1355

C.-X. TRACHEMONTAGNE FONDÉE EN 1892 J.-A. BERNIER 459 ST-SULPICE LA. 1344

C.-X. TRACHEMONTAGNE & CIE IMPORTATEURS DE TISSUS ET TOILES La plus vieille maison canadienne-française à Montréal faisant affaires exclusivement avec les communautés religieuses.

TAPIS
Importés directement d'ORIENT par
H. LALONDE & FRÈRE
4800 Ave. du PARC
Près de l'Ave. McRoi

Où l'on s'habille bien —

ERNEST MEUNIER

MARCHANT-TAILLEUR

SERVICE DE VALET

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphone: FR. 9343-9850

FOURRURES

Pour les plus belles valeurs en fourrures, pour le summum de l'élégance et du confort, portez un manteau de l'insurpassable qualité Reid.

1473, rue Amherst

REID

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Abitibi P. & P.

Suivant un estimé de Jones, Howard and Co., les recettes d'Abitibi P. and P. seraient de \$1.04 par action commune, l'an prochain en se basant sur un rendement de 500,000 tonnes et sur un prix de \$50 la tonne. Un rendement de 450,000 tonnes donnerait 68c par action, tandis qu'une production de 560,000 tonnes donnerait \$1.55 par action, avant l'exercice des droits.

Congés à Winnipeg et Toronto

C'est congé civique aujourd'hui sur le marché du blé de Winnipeg et il se pourrait fort bien que le blé américain soit peu actif, à moins que la situation tendue présentement en Asie et en Europe ne provoque une plus forte demande de blé nord américain.

C'est aussi congé civique pour la Bourse de Toronto. Elle n'ouvre pas ses portes aujourd'hui.

Montreal Power

Le Montreal Power ferait de meilleures affaires présentement et tout augurerait favorablement pour le dernier semestre de l'année, au point que l'on prédit pour 1937 des bénéfices de plus de \$1.50 par action, contre \$1.75 en 1936. De tels gains, en face d'une exigence de dividende de \$1.50 par action, portent à croire que la compagnie se montrera peut-être plus généreuse pour ses actionnaires.

Lake St. John

On estime les recettes nettes de Lake St. John P. and Co. à plus de \$1.00 par action commune pour cette année.

Relevé hebdomadaire de la Banque du Canada

Ottawa, 30. (P.C.) — Les dépôts à la Banque du Canada ont passé de \$194,515,205 à \$196,254,295 au cours de la semaine close le 28 juillet, atteste le relevé hebdomadaire de la banque, publié aujourd'hui. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des dépôts du Dominion du Canada qui ont passé de \$12,537,664 à \$14,202,012.

Le coefficient de la réserve nette aux billets et dépôts s'établit à 60.54 pour cent contre 60.55 pour cent la semaine précédente.

Le relevé se présente comme suit:

PASSIF	28 juillet	21 juillet
Capital libéré	\$ 10,000,000	\$ 10,000,000
Fonds réservés	137,396,749	129,721,933
DEPOTS		
Dominion	14,202,012	12,537,664
Autres à charge	180,494,941	181,324,863
Banques	647,341	652,667
Autres dépôts	1,188	743,713
Total de la rés.	196,254,295	194,515,205
Autres passifs	1,762,046	1,732,284
Total	\$345,276,806	\$343,813,140
ACTIF		
RESERVE		
Val. à court terme	\$179,347,116	\$181,424,997
Linéaire d'or	2,513,777	2,513,777
Stér. et d'or am.	19,951,111	16,639,000
Autres mon-oir	1,188	1,188
Monnaie div.	202,023,173	200,596,857
Monnaie div.	182,702	180,077
PLACEMENTS		
Val. à court terme	35,116,379	34,008,374
Autres valeurs	95,004,405	95,380,287
Total des prov.	9,996,927	10,007,224
Dominion	140,117,802	139,486,197
Total des plac.	384,374	383,452
Autres actifs	3,688,752	2,966,556
Total	\$345,276,806	\$343,813,140

Cordage, corde et ficelle

L'industrie des cordages, corde et ficelles représente une valeur brute de \$6,543,198 en 1936; elle s'établit à \$5,127,087 en 1935, avance de 27.6 p.c. L'Ontario est le principal producteur, et les sept fabriques situées dans cette province représentent 84 p.c. de la production globale. On compte en tout 11 établissements. La corde à moissonneuse-lieuse est le principal produit fabriqué. Le total s'établit à 64,365,000 livres évaluées à \$4,493,412, prix de la fabrique, contre 55,169,044 livres valant \$3,329,276. La production de corde s'établit à 9,799,736 livres (\$1,390,762) contre 11,026,506 livres (\$1,266,755), tandis que celle de ficelle destinée à la vente atteint 3,232,188 livres (\$438,535) contre 3,023,808 (\$372,133).

Aviation civile

On compte 155 aéroports au Canada à la fin de 1936; à l'exclusion de ceux en voie de construction pour la route trans-canadienne. Les avions licenciés, y compris ceux des clubs privés, commerciaux, fédéraux et provinciaux, engagés dans l'aviation civile sont au nombre de 450 contre 380 en 1935. Ce nombre ne comprend pas les avions militaires.

Les avions commerciaux ont parcouru 7,100,401 milles et transporté 22,947,105 livres de marchandises et 1,107,060 livres de courrier postal, soit un trafic de 28 p.c. supérieur à 1935. Le nombre de voyageurs payants transportés par les avions commerciaux s'établit à 97,888 et celui des voyageurs non payants, à 11,335. Les milles survolés, y compris les voyageurs payants ou non, ainsi les membres de l'équipage, sont de 18,373,117, et le tonnage-mille pour marchandises et courrier postal, de 1,155,624. La majeure partie des marchandises transportées comprend des approvisionnements et des produits des mines dans le nord du Québec, de l'Ontario, des provinces de l'Ouest et des Territoires du Nord-Ouest.

La moyenne du parcours avec les voyageurs est de 88 milles, et avec les marchandises de 93 milles.

Au cours de l'année 16 personnes ont été tuées et 21 blessées dans l'aviation civile. Sur ce nombre, les lignes d'aviation commerciale sont responsables pour 10 morts et 16 blessés, y compris 6 mécaniciens blessés dans les boutiques, etc.

L'aviation commerciale indique que par million de pilote-mille, la proportion des voyageurs tués est de \$7,790,480 en juin 1936.

0.522, et des blessés, de 0.835, et par million d'équipage-mille, la proportion des membres de l'équipage tués est de 0.569 et des blessés, de 0.227.

Stock de maïs étranger

Les stocks de maïs d'Argentine au Canada le 23 juillet sont de 3,206,200 boisseaux, contre 273,173 il y a un an; le solde des stocks se répartit comme suit: maïs du Sud-Africain, 816,203 (752,872) boisseaux; des Etats-Unis, 872 (421,919); de la Roumanie, 16,219 (rien).

Manufacture nouvelle à St-Laurent

La Continental Can Company Inc., de New-York, entreprendra prochainement la construction d'une manufacture de récipients métalliques et de boîtes à Ville St-Laurent. C'est ce qu'annonce une lettre adressée aux actionnaires de la compagnie qui a convoqué une assemblée spéciale pour faire autoriser une émission de 350,000 actions privilégiées dont 200,000 seront vendues au public. Le produit de cette vente servira à défrayer le coût du programme d'expansion de la compagnie. L'assemblée aura lieu le 28 septembre à Millbrook, Dutchess County.

Great Lakes Paper Co.

M. C. H. Carlisle, président de Great Lakes Paper Company, Ltd., rapporte que le profit d'exploitation de la compagnie pour les six premiers mois de l'année a été de \$418,886. Compte tenu de la dépréciation de \$151,896 et du service des intérêts sur les obligations au montant de \$150,000 le bénéfice net se dressait à \$116,990.

La compagnie a remboursé en entier un emprunt de banque qui s'élevait le 31 décembre 1936 à \$200,000. Le 30 juin la compagnie avait un solde créditeur de \$104,831 à la banque.

M. Carlisle a déclaré que d'après les résultats des six premiers mois de l'année les recettes nettes de l'exercice, compte tenu de la dépréciation et de la provision pour les intérêts sur les obligations, devraient défrayer le service des dividendes sur les actions privilégiées A et B.

Forts dividendes en juillet

Au cours du mois de juillet dernier, les compagnies canadiennes ont distribué à leurs actionnaires le plus fort montant de dividendes de tous les mois correspondants; ce montant accuse en outre un gain de 12.6 par rapport au même mois de 1935 et un gain de 49.3 pour cent par rapport au mois de juillet 1935.

Suivant un rapport adressé à Bain, Pooler & Company, membres du Toronto Stock Exchange, les dividendes de juillet se traduisent par \$28,217,217 comparativement à \$25,064,689 en juillet 1936 et à \$18,902,566 en juillet 1935. Pour les sept premiers mois de 1937 les distributions de dividendes s'établissent à \$167,808,020 contre \$144,850,323 la même période de 1936 et \$124,851,225 la même période de 1935.

Dividendes distribués aujourd'hui

Int. Nickel priv.	1.3%
Steel of Canada	43.3%
Steel of Canada priv.	43.3%
Powens	0.2%
Imperial Bank	1.4%
Can. Bronze	3.7%
Can. Bronze priv.	1.25%
Sag. Power priv.	1.37%
Frout priv.	1.4%
Beatty Bros. priv.	1.7%
Int. Util. 87 priv.	87.4%
St. Law. Flour	25%
St. Law. Flour priv.	25%
Humberstone Shoe	50%
Dist. Seagrams priv.	1.25%
Can. Dredge priv.	1.5%
Cons. Press	1.25%
Simpson priv.	1.25%
Guelph Carp. priv.	0.5%
Can. Ry. und.	0.5%
Blue Ribbon priv.	50%
Weg. Tel. priv.	1.3%

Standard Trust Co. Ltd.

Le relevé annuel de la Standard Fuel Company Limited révèle pour l'exercice clos le 30 avril 1937 un bénéfice net de \$36,814, compte tenu des charges, contre \$134,295 l'année précédente.

Nouvelles compagnies

Voici la liste des nouvelles compagnies à charte fédérale selon la Gazette Officielle du Canada: Birmanco Ltd. 50 actions, Montréal; Camlaren Mines Ltd. 3,000,000 d'actions sans nominal, Toronto; Ayrmore Company Ltd. \$50,000, Montréal; Soybean Milling Co. Ltd. 500 actions sans nominal, Richelieu, 173; The Pastene Co. Ltd. \$350,000, Montréal; International Factory Supply Co. Ltd., 10,000 actions sans nominal, Montréal.

Commerce du Canada

Le commerce du Canada, au cours du premier trimestre de l'année fiscale, enregistre une augmentation de 27.6 p.c. sur le trimestre correspondant de l'année précédente. Il s'établit cette année à \$186,603,436, contre \$381,357,954 l'an dernier. Les exportations canadiennes se relèvent de 23.6 p.c. pour s'établir à \$272,491,818, contre \$220,424,781; les importations montent de 31.7 p.c. et passent de \$158,935,976 à \$209,262,200. Les réexportations du trimestre sont de \$4,849,418, contre \$1,997,197. Le revenu des douanes est de \$25,689,464, contre \$22,045,152 pour le trimestre terminé en juin 1936.

En juin 1937 le commerce du Canada enregistre une avance de 34.2 p.c. sur juin précédent; il s'établit à \$184,526,027, contre \$137,540,468. L'augmentation des exportations canadiennes est de 35.7 p.c.; elles montent en effet de \$79,181,200 l'an dernier à \$107,477,804 cette année. Les importations montent de 31.4 p.c. et passent de \$57,598,132 à \$75,668,684. Les réexportations montent de \$761,136 à \$1,379,539. Le revenu des douanes sur les importations de juin est de \$8,736,510, contre \$7,790,480 en juin 1936.

En bourse locale

PRIX STATIONNAIRES

En bourse locale les prix se sont assez maintenus pendant la matinée qui a été peu active. Montreal Power a gagné 3-8 et Brazilian 1-8. Dominion Steel and Coal a gagné 1-4 et C.P.R. 1-8. National Breweries a perdu une fraction, et Power Corporation a perdu 1-8. Smelters a gagné 1-2 point à 81.

A Wall Street

MATINÉE PEU ACTIVE

New-York, 22. (S.P.A.) — Les achats étaient modérés à l'ouverture de la bourse ce matin. Le début de la matinée a été peu actif. Il y a eu améliorations de U. S. Steel, General Motors, Bethlehem, Douglas Aircraft, Sears-Roebuck et N. Y. Central. Il y a eu léger fléchissement de Anaconda, Montgomery-Ward et Pennsylvania.

Ventes de détail au Canada

L'indice non ajusté de la valeur des ventes de détail baisse un peu, en juin, sur le sommet établi le mois précédent et s'établit à 81.4, contre 83.5 en mai. Il monte toutefois de 10.1 p.c. sur l'indice correspondant de juin 1936, à 73.9.

Après ajustements rendus nécessaires par le nombre de jours ouvrages et les variations normales de la saison, le commerce de détail s'affirme meilleur qu'en tout autre mois de l'année, et à peine inférieur au commerce de décembre 1936. Les nombres indices ajustés s'établissent à 80.5 en juin, 78.7 en mai et 80.9 en décembre dernier.

En fonction de juin 1936 il y a avances dans douze des treize sous-indices, d'après les nombres indices non ajustés. Les teintureries et les établissements de nettoyage, les magasins de musique et de radios, et les magasins de meubles déclarent un chiffre de ventes beaucoup plus élevé, et les avances proportionnelles sur juin 1936 s'établissent respectivement à 26.7%, 26.6 p.c. et 26.5%. Les magasins à succursales multiples qui vendent des vêtements pour hommes enregistrent un gain de 15.8% en valeur de ventes, et les ventes de vêtements pour femmes accusent une avance de 10.0% sur juin précédent. Les ventes des magasins d'articles de ferronnerie augmentent de 14.9% et les papierseries et les bûcheres montrent un chiffre de ventes de 11.6% plus élevé dans la même comparaison. Les ventes de 36 magasins à rayons enregistrent une augmentation de 7.8%; celles des magasins de variétés avancent de 7.8%, et celles des pharmacies à succursales multiples montent de 7.4% en juin sur juin précédent.

Le groupe de la chaussure et celui des restaurants enregistrent des augmentations moins fortes, et les magasins de bonbons sont les seuls établissements à enregistrer une baisse sur juin précédent.

Les ventes des magasins à rayons qui déclarent leurs chiffres d'affaires par départements ont augmenté de 10.4 p.c. en juin sur juin 1936. Tous les départements, sauf ceux des radios, des instruments de musique et des pièces de musique, où il y a un déclin de 10.5 p.c. après deux mois de ventes considérables, enregistrent une augmentation au cours du mois.

Ventes de détail mensuelles dans les magasins de campagne

La valeur des ventes de détail de 530 magasins généraux de campagne au Canada indique une augmentation de 9 p.c. au cours de juin 1937, en fonction du mois correspondant de 1936. Cette avance fait suite à des gains antérieurs de 8 p.c. en mai, de 9 p.c. en avril et de 14 p.c. en mars par rapport aux mois correspondants de l'an dernier. Le nombre de jours ouvrables est le même en juin des deux années.

La province de Québec déclare de nouveau le meilleur relèvement avec un gain de 15 p.c. sur juin de l'an dernier. Viennent ensuite la Colombie Canadienne avec 14.6 p.c. et les Provinces Maritimes avec 8 p.c. L'augmentation de 7 p.c. dans l'est de l'Ontario est modifiée par les plus faibles gains de 7 p.c. et de 4 p.c. enregistrés respectivement dans le nord et l'ouest d'Ontario. En conséquence le gain de la province dans son ensemble est de 7 p.c. Les ventes des magasins généraux de campagne augmentent de 7 p.c. au Manitoba et de 5 p.c. en Saskatchewan, en fonction de juin de l'an dernier; des gains variant de 1 p.c. dans les districts du sud à 8 p.c. dans les régions du nord ont été enregistrés. Les ventes globales de 105 magasins en Alberta accusent une augmentation de 2 p.c. sur juin de l'an dernier. Elles avancent de 6 p.c. dans le nord de l'Alberta et de 1 p.c. dans le sud.

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTREAL

Les céréales

B14 Northern no 1	1.44
B14 Northern no 2	1.38
B14 Northern no 3	1.38
Avoine no 1	80%
Avoine no 2	80%
Avoine no 3	80%
Orge no 1	76
Orge no 2	76
Orge no 3	76
Mais d'Argentine	81

Foin

Extra no 2	\$10.00
No 2	\$9.00
No 3	\$7.00

Drèche

Drèche de brasserie, gros, 827 la tonne	
détail: 829 la tonne.	

Fromage

Fromage	14%-14%
---------	---------

Beurre

Première patente	28%-26%
------------------	---------

Bourse de Montréal

(Compilation de la maison L.-G. BAUBIEN & CIE)

Ventes	Valeurs	Chang.	Haut	Bas	11.00
15 Bathurst 'A'	21				
450 Bathurst 'B'	21	27%	27%	27%	
25 C. Celanese	25				
25 C. Pac. Ry.	12				
140 C. Smelters	83				
15 C. H. Ry. El.	90%				
5 D. Bridge	48				
880 D. Steel Corp.	112	23%	23%	23%	
20 H. C. Gold	112				
35 Int. Ore	20%				
30 Int. Paper	35%				
200 Int. Nickel	112				
30 Int. Tobacco	14%				
150 Int. Zinc	12%	12%	12%	12%	
30 Nat. Brew.	41%				
30 Noranda	64%				
3 Ogilvie Flour	23%	23%	23%	23%	
100 Power Corp.	23%	23%	23%	23%	
45 St. Law. C. pr.	34%				

Le Curb

(Compilation de la maison L.-G. BAUBIEN & CIE)

Ventes	Valeurs	Chang.	Haut	Bas	11.00
50 Abitibi 'A'	97	57%	57%	57%	
75 Abitibi 'B'	13%				
210 Can. Paper	17%				
25 Donnan 'A'	15%				
100 Int. Nickel	112				
100 Int. Paper	23%				
45 St. Law. C. pr.	34%				

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison L.-G. BAUBIEN & CIE

471 rue Saint-François-Xavier

Chang.	Haut	Bas	11.00
Alk. Reduction	71	71	
Allied Chemical	10	10	
American Can	109%	109%	
American Power & Light	113%	113%	
American Smelting	94%	94%	
American Water Works	20%	20%	
American Tel. & Tel.	57%	57%	
Armstrong	58	58	
Atchafalca	81	81	
Atlantic Refining	81	81	
Atlantic Coast	29%	29%	
Auburn	20%	20%	
Baldwin Locomotive	20%	20%	
Baldwin & Ohio	28%	28%	
Bendix Aviation	21	21	
Bethlehem Steel	98%	98%	
Canadian Pacific	12	12	
Case Threshing Machine	184%	184%	
Cerro de Pasco Copper	74%	74%	
Commercial Solvents	116%	116%	
Chrysler Motors	116%	116%	
Columbia Gas & Electric	14%	14%	
Consolidated Edison	38%	38%	
Consolidated South	58%	58%	
Douglas Aircraft	58%	58%	
Dupont	161%	161%	
Electric Power & Light Corp.	30%	30%	
Freight Tractor	30%	30%	
General Motors	58%	58%	
Gillette	14%	14%	
General Electric	16%	16%	
Hudson Motors	16%	16%	
Illinois Central	24%	24%	
Int. Harvester	11%	11%	
Int. Nickel	112%	112%	
Int. Paper	23%	23%	
Kennecott Copper	60%	60%	
Loews Theatres	83%	83%	
Loews & Ward	11%	11%	
Nash Car Co.	18%	18%	
National Biscuit	23%	23%	
New York Central	40%	40%	
North American	58%	58%	
Packard Motors	9	9	
Pennsylvania R.R.	37%	37%	
General Electric	16%	16%	
Pub. Serv. of New Jersey	43%	43%	
Pullman	34%	34%	
Republic Iron & Steel	38%	38%	
Rockwell	12%	12%	
Standard Brands	43%	43%	
Standard Oil of Ind.	12%	12%	
Standard Oil of N. J.	21%	21%	
Socoy Vacuum Oil	21%	21%	
Studebaker	13%	13%	
Union Carbide	30%	30%	
United Gas Improvement	14	14	
United States Steel	11%	11%	
U. S. Steel	11%	11%	

Une fédération provinciale du travail

Des délégués des unions ouvrières internationales décident en principe la formation d'une telle fédération — Campagne de publicité et de propagande pour faire connaître le mouvement ouvrier international — Protestation contre la déclaration de M. Duplessis sur la question de l'atelier fermé

Les Trois-Rivières, 2. — (D.N.C.). — La conférence provinciale des Unions internationales s'est prononcée en principe en faveur de la formation d'une fédération provinciale du travail dans la province de Québec. Elle a décidé aussi de s'adresser au Congrès des métiers et du travail du Canada afin d'obtenir une charte de fédération provinciale du travail. En attendant l'émission de cette charte et la mise en opération d'une fédération provinciale du travail, la conférence a formé un comité de cinq membres qui, conjointement avec le comité exécutif provincial, à être nommé lors de la convention du Congrès des métiers et du travail du Canada, prendra les décisions et moyens de convoquer une conférence provinciale du travail de la province de Québec, au cours de l'année 1938. Le comité aura le pouvoir d'établir un secrétariat du travail qui servira de bureau de publicité, de propagande et de renseignements, afin de coordonner les efforts du travail organisé de la province de Québec. Cette conférence, la première du genre dans la province, a été tenue aux salles du conseil des métiers et du travail des Trois-Rivières, sous la présidence de M. Raoul Trépanier, président du Conseil des métiers de Montréal.

Cent soixante-neuf délégués de tous les coins de la province et de tous les métiers ont suivi les délibérations de la conférence. Commencée samedi matin, à dix heures, par une grande assemblée générale, la conférence se termina hier après-midi à trois heures. La conférence provinciale a aussi décidé que les unions internationales entreprendront une grande campagne de publicité et de propagande pour mieux faire connaître le mouvement ouvrier international. On utilisera tous les moyens — radio, journaux, revues, assemblées, etc. — pour que les unions internationales soient connues partout et jouissent de la confiance générale. Les délégués à cette conférence ont aussi protesté contre la récente déclaration du premier ministre, M. Maurice Duplessis, relativement à la question de l'atelier fermé.

Les délégués sont d'avis que l'atelier fermé, compris dans le bon sens, est une nécessité. Ils ont décidé d'utiliser toutes les influences possibles pour batailler contre la mesure refusant l'atelier fermé. La conférence provinciale a adopté un grand nombre d'autres résolutions. (On en trouvera un résumé plus bas).

La séance d'ouverture

M. L.-P. Lacroix était au fauteuil présidentiel lorsque la conférence débuta. Il souhaita la bienvenue à tous les délégués. Invité à prendre la parole, S. H. le maire Atchev Pitt adressa un message de bienvenue à tous les délégués. Il a déclaré que Trois-Rivières est une ville essentiellement ouvrière, qu'il est lui-même un ouvrier, et qu'il s'en glorifie. "Comme je l'ai fait dans le passé, a-t-il ajouté, je m'appliquerai à aider les ouvriers en respectant toutes les classes de la société dans les cadres de la justice et de l'équité. Il est temps que les ouvriers se lèvent pour réclamer leurs droits". M. J. O'Connell Maher, représentant du ministre du Travail, M. William Tremblay, fut l'orateur suivant. Il exprima les regrets de M. Tremblay, retenu à Québec par des affaires très importantes. Il félicita les délégués de leur intention de fonder une fédération provinciale du travail. Il souhaita plein succès à la conférence provinciale. M. Wilfrid Gariépy, représentant des Trois-Rivières aux Communales, porta ensuite la parole. "Il assure ses auditeurs qu'ils pouvaient compter sur sa bonne volonté et son dévouement. "J'ai été élu au parlement comme député libéral ouvrier et aussi longtemps que j'aurai ce mandat, je suis à votre disposition".

Le secrétaire du Conseil des métiers et du Travail du Canada, M. R. Tallon, apporta aux délégués les salutations du mouvement ouvrier du Canada et du monde entier. Cette conférence s'est ouverte sous les plus heureux auspices, a-t-il dit, car c'est le plus grand ralliement du genre jamais vu au Canada. M. Tallon ajouta qu'il est urgent d'améliorer le sort des classes laborieuses à l'aide de législations ouvrières. M. Raoul Trépanier, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, déclara au début de son allocution que cette conférence provinciale était la réalisation d'un espoir lointainement convoité. "Quand il s'est agi de décider où se tiendrait cette réunion, a ajouté M. Trépanier, Trois-Rivières fut choisie sans aucune hésitation. En effet, nous pourrions vous décerner la bannière internationale quant au nombre des unions affiliées pour une ville de votre proportion". M. Trépanier ajouta que la question de race ou de religion ne devrait jamais dominer dans une organisation ouvrière. Il s'agit de protéger d'abord les intérêts des ou-

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Prudence dans les conflits ouvriers

Un conflit ouvrier qui aurait pu avoir des conséquences graves a tenu l'affiche, il y a une quinzaine de jours: la grève de l'usine Wayamack, aux Trois-Rivières. Maintenant que les difficultés sont réglées et les esprits calmés, je crois utile de donner quelques explications sur cette grève dont j'ai pu suivre de près les péripéties. J'en profite pour rendre hommage à la sagesse de celui qui a su la régler à la satisfaction des intéressés, et aussi des autorités religieuses de l'endroit, ce que je ne crois pas téméraire d'affirmer.

M. Maurice Duplessis a su dénouer ce difficile imbroglio, et maintenir deux principes essentiels qui étaient en jeu: la paix sociale et la liberté ouvrière. Chacun sait que, sur les ordres de Moscou, les chefs communistes s'emploient actuellement à susciter des troubles dans les milieux ouvriers et à multiplier les grèves dans diverses industries, sur notre continent, dans le but évident de semer la haine au sein des masses populaires, d'organiser la lutte des classes selon la théorie marxiste et de saper en même temps l'autorité des patrons et des gouvernements. En conséquence, il est urgent, quand une grève se déclare chez nous, que le chef de l'Etat qui est en même temps procureur général, tâche de régler cette grève le plus rapidement possible, afin que les familles ouvrières ne souffrent pas du chômage, et surtout afin d'empêcher la propagande communiste de profiter de cette situation anormale, même lorsque la grève n'a pas eu une origine communiste, comme ce fut le cas aux Trois-Rivières.

On doit reconnaître que M. le premier ministre, devant qui le différend de la Wayamack fut porté, a employé la prudence, l'énergie et la rapidité d'action qui caractérisent son gouvernement, à pacifier notre monde ouvrier, tout en donnant justice aux parties en cause, ouvriers comme patrons. Ceux qui ne sont pas aveuglés par la partialité politique, se plaisent à le reconnaître.

En certains milieux, on a interprété dans un sens défavorable aux Syndicats catholiques la déclaration faite par le premier ministre, au lendemain du règlement de la grève: qu'il ne tolérerait pas d'ateliers fermés (closed shops) dans les usines de papier. Il ne m'appartient pas d'interpréter cette déclaration, non plus que de défendre un chef de gouvernement qui a déjà prouvé par des actes ses bonnes dispositions à l'égard de toutes les oeuvres sociales catholiques. Mais, en présentant tout simplement les faits que je connais, je crois pouvoir justifier la déclaration discutée, au moins pour ce qui regarde notre situation aux Trois-Rivières.

Il faut dire tout d'abord le motif qui porta l'Union Internationale à déclarer la grève à la Wayamack, — motif inavoué, mais qui saute aux yeux de tout observateur attentif: ce motif, c'était d'empêcher l'entrée des Syndicats nationaux dans cette usine de papier. Aux Trois-Rivières, nous avons trois grandes usines de papier, où, jusqu'à ces derniers mois, l'Union Internationale était reine et maîtresse: L'International Paper, qui compte 900 ouvriers, la St. Lawrence Paper, qui en compte 650, et la Wayamack, 680.

Il est évident que si l'Union Internationale avait obtenu "atelier fermé" dans ces trois usines de notre ville, jamais nos Syndicats n'auraient pu pénétrer. Je présume que si le premier ministre a déclaré "pas d'ateliers fermés" et réclamé la liberté pour les ouvriers, c'est précisément pour permettre aux Syndicats nationaux de s'organiser parmi les ouvriers de nos usines de papier. Grâce à cette liberté, nos

Syndicats ont réussi, depuis une couple de mois, à gagner à leur cause près des deux tiers des ouvriers de la Wayamack; et ils se disposent à pénétrer dans les deux autres usines, où les 1500 ouvriers sont tous internationaux, ou à peu près.

Plus tard, quand la grande partie de ces ouvriers du papier, en notre ville, seront embrigadés dans nos unions nationales et catholiques, il sera temps de déclarer "ateliers fermés", selon le principe auquel tiennent les chefs nationaux, et qui est juste et moral, quand il est appliqué équitablement et au moment opportun. Nous pouvons compter sur le sens social chrétien de notre gouvernement, et de M. Duplessis en particulier, pour favoriser en ce sens nos Unions nationales; nous en avons pour garantie les lois sociales progressives autant que prudentes, qu'il a fait adopter depuis qu'il est au pouvoir.

Je recueille dans le journal Le Droit, du 26 juillet, une nouvelle de Hull, qui confirme cette opinion. Dans une entrevue à ce journal, le gérant général des usines Eddy dit: "Je ne crois pas qu'il soit possible d'éricer nos employés sous le système de l'atelier fermé. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux sont catholiques, et Canadiens français. L'Eglise catholique s'est beaucoup intéressée aux affaires de l'Union, et le R. P. Léo Gratton, O.M.I., lui-même a demandé à la compagnie de ne pas fermer ses portes aux Syndicats. Pour ces raisons, je ne veux pas, il y a un mois, adopter le système de l'atelier fermé, pas plus que je ne le veux aujourd'hui. Ce n'est pas mon intention d'aller contre les vœux de l'Eglise". — D'où il appert qu'il faut toujours tenir compte des conditions locales.

Sans doute, des chefs nationaux vont plaider qu'ils méritent d'être seuls reconnus par le gouvernement, parce que l'Union Internationale n'est pas incorporée chez nous, qu'elle reçoit ses directives de l'étranger et qu'au surplus, elle est neutre quant à la doctrine religieuse. Mais nous pouvons nous demander s'il serait sage, dans les circonstances actuelles et locales, de prendre des mesures draconiennes d'expulsion contre cette Union Internationale, qui compte encore dans ses rangs la très grande majorité des ouvriers de notre grande industrie, au risque d'occasionner des troubles, dont profiteraient les agitateurs communistes.

Que nos Syndicats continuent leur bonne propagande, pour gagner tous nos ouvriers à la cause d'un bon régime, c'est bien. Mais nous pouvons nous demander si ce projet de loi de l'Union Internationale, votée à un échec plus ou moins probable, une mesure brutale comme celle-ci risquerait d'amener des réactions dangereuses et des bouleversements révolutionnaires dont souffriraient toute la société et les Syndicats nationaux eux-mêmes.

C'est l'histoire de la théorie et de la pratique. Il est à souhaiter que les théoriciens du mouvement syndicaliste se rendent compte des difficultés et des points de vue généraux que doivent envisager les gouvernements et les législateurs. Aussi bien ne doit-on pas être surpris d'entendre le Souverain Pontife recommander, dans sa récente Encyclique adressée aux évêques du Mexique, en date du 28 mars 1937: "Il faut se garder de légitimer la violence, sous prétexte de porter remède aux maux des masses populaires; il faut prendre garde aussi d'admettre et de favoriser des changements dans les conditions sociales, sans tenir compte de l'équité et de la modération, de manière à provoquer des effets plus funestes que le mal lui-même, auquel on voulait porter remède". (Traduction du texte original en espagnol, donné dans les Acta Apostolice Sedis, du 10 avril 1937, page 204.)

UN TRIPLET — 28 juillet 1937.

Une lettre à M. Jacques La Rue

M. le Directeur, Le Devoir, Montréal. Monsieur, Vers le 21 juillet les journaux de Montréal ont publié un rapport des conclusions intermédiaires d'un comité de l'Enseignement Technique de la Chambre de Commerce Junior du District de Montréal. Les directeurs des quatre écoles de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Hull, protestent contre ce



M. GERARD FILTEAU, auteur d'une étude de grande envergure: La naissance d'une nation, (tableau du Canada en 1755), qu'il vient de faire paraître aux Editions de l'A.C.F. de Montréal. L'ouvrage en deux tomes est en vente au Devoir (\$1.00 pour chaque tome).

rapport, comme en fait foi la lettre que j'ai l'avantage de vous inclure ci-joint.

Les quatre directeurs de ces écoles vous demandent de bien vouloir publier cette lettre en réponse à ces allégués et recommandations, et de donner à cette réponse dans votre journal la même importance que celle que vous avez accordée au rapport de la Chambre de Commerce Junior.

En vous remerciant d'avance de cette aimable courtoisie, les directeurs vous prient de bien vouloir agréer l'expression de leurs sentiments reconnaissants.

Par Alphonse BELANGER, Directeur de l'Ecole Technique de Montréal.

le 30 juillet, 1937.

M. Jacques La Rue, Président, Chambre de Commerce Junior de Montréal, 132, rue Saint-Jacques ouest, Montréal.

M. le Président,

Le Devoir du 21 juillet et d'autres journaux ont publié "Des recommandations de la Chambre de Commerce Cadette de Montréal pour améliorer l'Enseignement technique dans la Province".

Avant de répondre à ces allégués et "recommandations", nous désirons savoir si la Chambre de Commerce Cadette de Montréal les a officiellement et régulièrement approuvés et entend en endosser la responsabilité.

Il semble étrange qu'un organisme, dont les membres se recrutent parmi la classe dirigeante de nos principales activités économiques, se soit prononcé sur une question aussi importante que celle de l'Enseignement technique, sans avoir au préalable pris des renseignements auprès de ceux qui étaient qualifiés pour les fournir, entre autres auprès des directeurs des écoles.

Le communiqué dont il s'agit semble du reste l'oeuvre d'un habile inspirateur anxieux de dissimuler ses ambitions, ses haines, sous les apparences d'un dévouement désintéressé à l'avancement de l'Enseignement technique.

Le communiqué laisse planer sur le personnel enseignant et les directeurs des quatre grandes écoles techniques de la province un odieux soupçon d'incompétence que ceux-ci repoussent énergiquement.

Vous priez d'accepter l'expression des plus sympathiques sentiments des

Directeurs des Ecoles Techniques de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Hull: Alphonse BELANGER, Amédée BUTEAU, Philippe METHE, Victor BAILLARGE.

Décorations

Le gouvernement de la République française vient de décorer un certain nombre de citoyens français demeurant au Canada.

Ont été faits chevaliers de la Légion d'honneur: MM. Paul Lecoite, président des Vétérans français au Canada, et S. Laffranchi, agent consulaire de France à Halifax. Ont été créés officiers de l'Instruction publique: le R. P. Saffray, professeur au Petit Séminaire de Joliette, et M. Marcel Tirol, professeur de français à l'Université Queen's à Kingston.

Ont été faits officiers d'Académie: Mme Le Courtois (religieuse des Soeurs de la Charité), professeur de français; M. LeMaitre, professeur à l'Université McGill; le Frère Cellard, M. Issany et M. Michel Lecoite, celui-ci membre du personnel du consulat général de France à Montréal.

55e anniversaire

Brockville, Ont., 2. — M. George P. Graham, ancien ministre des chemins de fer et canaux à Ottawa et aujourd'hui sénateur, et Mme Graham, célèbrent aujourd'hui le 55ème anniversaire de leur mariage.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ DUPUIS

Complets pour collégiens

Tailles: 10 à 15 ans.

Complet trois-pièces comprenant un veston droit ou croisé, un pantalon et une culotte (golf ou breeches) ou deux culottes (golf et breeches). — Belle serge botany tout laine bleu-marine; coupe et confection soignées. 10.45

Complets 4 pièces

pour garçons de 10 à 15 ans.

Ces complets sont faits de très belle serge botany tout laine, bleu-marine, et comprennent: veston droit ou croisé, gilet, pantalon et culotte ou deux culottes (golf et breeches). Coupe et confection de tout premier ordre. 12.45

Complets 3 pièces

pour bambins de 5 à 11 ans.

7.75

Belle serge botany tout laine, bleu-marine. Veston droit ou croisé — culotte droite et culotte breeches. Coupe ample et bonne confection.

DUPUIS—rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-gén.

Le traité franco-canadien

Paris, 2. (P.C.-Havas). — C'est après un an de négociations difficiles que la France et le Canada parviennent à se mettre d'accord sur l'additif au traité commercial. Les pourparlers furent engagés lorsque la France, à la suite de la conclusion du traité de commerce franco-américain, dut supprimer le contingent des automobiles alloué au Canada. Le principe de la compensation fut tout de suite convenu: zinc, plomb contre autos. Toutefois, les pourparlers se heurtèrent à une difficulté: les négociateurs canadiens réclamaient, en effet, que le contingent compensatoire représentât une quantité de travail équivalente au contingent supprimé. L'entente entre M. Léon Blum et M. Mackenzie King vint quelques mois débloquer le terrain d'entente. Et, lorsque le premier ministre du Canada quitta Paris en juillet après l'inauguration du pavillon canadien de l'Exposition, il ne restait plus que quelques détails à régler. Bien que les lettres échangées réduisent sur un volume relativement réduit, elles sont surtout considérées comme un témoignage de cordialité plus intime des relations franco-canadiennes.

Décès de M. l'abbé Lallemand

St-Denis de Kamouraska, Qué. (P.C.). — L'abbé Joseph Lallemand, curé de Saint-Denis de Kamouraska depuis 6 ans, est décédé hier à l'âge de 46 ans. Il avait été ordonné prêtre en 1915. Les funérailles auront lieu mercredi. Le corps sera inhumé dans le cimetière de Ste-Anne de la Pocatière. Lui survivent: sa mère, Mme Siméon Lallemand, de Saint-Denis; trois frères, Lucien, de Lewiston, Maine, et Raoul et Siméon Lalle-

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELAIR 3361

1 sou le mot, 25c minimum comptant.

Annances facturées, 15c le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND-MÈRES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 3c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, \$1.00 par insertion.

Chalet à louer

Au Lac Noir, St-Jean de Matha, moulin, bord du lac. Bon marché. S'adresser CHARRIER 1710. J.N.

MAISONS à VENDRE

Saint-Vincent de Paul

2 cottages en brique, 6 et 15 pièces, deux arpent de l'église, chauffage central moderne, eau et électricité, très beaux, arrosés, d'ornementation nombreux bien loués. Vendra à 50% du coût de la construction. Il faut vendre avant le 1er septembre. Alph. Provost, St-Vincent de Paul, Tél. 50. 3-8-3

COMMERCE à VENDRE

Hôtel "Roosevelt", route Toronto, incluant cabines, cottages, restaurant, route, place "parking", location idéale. Profits exceptionnels. Location idéale. \$13,500; \$3,500 comptant. 487 Sherbrooke ouest, Montréal. 4074. 3-8-3

mant, de Stanford; et quatre soeurs Blanche Lallemand, Mme A. Laval, de Lewiston, et Mlle Marie Louise et Marie-Rose Lallemand, de Saint-Denis.

Son chemin de Damas

(par Emery de Paincourt)



74
M. Dugas est-il présent?
Oui, Monsieur, vous plaît-il d'entrer?
M. Vincent: Bonjour Monsieur Dugas... mais quel bon vent vous amène par ici?
M. Dugas: Bonjour Monsieur Vincent... je suis de passage à Québec.

Bonjour Monsieur Vincent... je suis de passage à Québec.

Mon cher Dugas, les deux-tiers du motif de notre visite ce soir?

Aucunement!... Serait-ce pour m'apprendre une mauvaise nouvelle?

Jacques vient de dire, qu'à l'avenir il y aura un véritable président à la tête de notre firme.

Jacques a fait sa retraite formelle, d'après ce que je puis voir... Si c'est cela la mauvaise nouvelle, moi aussi j'en ferai une!

Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DESY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

Québec, 2 (C.P.). — M. le sénateur Raoul Dandurand, premier ministre intérimaire pendant l'absence de M. King, s'embarque à son tour pour l'Europe où il va prendre les eaux de Royat, célèbre ville d'eaux. Ses deux petites-filles l'accompagnent: Mlle Claire et Andrée Beaubin. Ils se sont embarqués à bord de l'Empress of Britain samedi à Québec.

Québec, 2 (C.P.). — Le consul de Belgique, M. Metty Koetz, a décoré hier Henri Jacquet, ancien combattant, de la médaille de Léopold.